

Université Catholique de Louvain-la-Neuve
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation



La pédophilie dans l'Eglise Catholique belge

*Quel est l'impact sur le développement affectif, moral
et religieux des victimes ?*

Promoteur :
Professeur J. Day

Mémoire présenté en
vue de l'obtention du
grade de Master en
Sciences
Psychologiques

Par Johanna Leyder

Louvain-la-Neuve, 2014

En préambule de ce mémoire, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont permis de concrétiser ce mémoire et qui m'ont encouragée dans sa réalisation. Ainsi je remercie chaleureusement mon promoteur, James Day, son soutien, ses conseils pertinents tout au long des deux années de projet-

Merci à Rik Devillé pour son aide dans la recherche de victimes.

Merci également aux personnes qui ont relu mon mémoire et ainsi contribué à la mise en forme et à l'orthographe.

Enfin, j'aimerais exprimer ma reconnaissance aux victimes pour leur accueil, pour le temps et la confiance qu'elles m'ont accordée, pour leurs confidences parfois très intimes, difficiles et douloureuses à exprimer. Sans elles ce mémoire n'aurait pas vu le jour.

Table des matières

Table des matières	7
Introduction	11
Partie théorique	17
Chapitre 1 : L’abus sexuel en théorie.....	17
1. Introduction	17
2. L’abus sexuel.....	17
2.1 Définitions générales.....	17
2.2 Types d’abus sexuels.....	18
2.2.1 Abus sexuel intrafamilial	18
2.2.2 Abus sexuel interfamilial	19
2.3 L’origine des abus sexuels	19
2.4 L’abus sexuel et la psychanalyse	21
2.5 Chiffres	22
2.6 Facteurs de risques	23
2.7 Conséquences	24
2.8 Prise en charge	26
2.9 L’abus sexuel dans les églises	29
Chapitre 2 : L’estime de soi et la confiance en soi.....	31
1. Introduction	31
2. Estime de soi.....	31
2.1 Piliers de l’estime de soi.....	32
2.1.1 Sentiment d’efficacité personnelle	33
2.1.2 Confiance en soi	33
Chapitre 3 : Le développement moral et religieux	35
1. Introduction	35
2. Le développement moral et cognitif : définitions.....	35
2.1 Le développement cognitif selon Piaget.....	36
2.2 Le développement moral selon Kohlberg.....	38
3. Le développement religieux	41
3.1 Le développement religieux chez l’enfant	41

3.2	Modèle religieux de Fowler.....	42
3.2.1	Définition de la foi.....	42
3.2.2	Modèle de la foi.....	43
3.2.3	Styles religieux	45
3.3	Modèle religieux d’Oser.....	47
3.4	Similitudes entre le modèle de Fowler et Oser.....	48
4.	Liens entre le développement moral et le religieux dans le cas d’abus sexuel	49
Partie pratique	51
1.	Introduction.....	53
2.	Méthodologie	53
2.1	Entretiens semi-structurés	53
2.1.2	Choix des participants.....	54
2.2	Les entretiens.....	55
3.	Participants	56
3.1	Joël Devillet.....	56
3.2	Etienne Rappe.....	58
3.3	Madame D	59
3.4	Monsieur R	60
5.	Analyse des vécus.....	62
5.1	Caractéristiques des participants.....	62
5.1.1	Sexe	62
5.2	Age.....	62
5.3	Les faits.....	63
5.4	Impacts.....	67
5.4.1	Adolescence et vie de famille.....	67
5.4.2	Construction de soi	70
5.4.2.1	Développement moral et religieux	70
5.4.2.2	Développement de la confiance.....	72
5.4.3	Relations affectives et sexuelles	74
5.5	Les forces.....	75
6.	Discussion.....	79
6.1	Explications des résultats.....	79
6.2	Limites	82

6.3 Implications et perspectives futures.....	83
Conclusion	87
Références bibliographiques	91
Annexes	95
Annexe 1 : Procédure d'arbitrage en matière d'abus sexuels	97
Annexe 2 : Lettre pour la récolte de témoignages.....	101
Annexe 3 : Questions de base pour les témoignages	103
Annexe 4 : Verbatim des témoignages.....	105
4.1 Rencontre avec Joël Devillet.....	105
4.2 Rencontre avec Etienne Rappe.....	113
4.3 Rencontre avec Madame D	117
4.4 Rencontre avec Monsieur R.....	127

Introduction

Depuis des années, la pédophilie est au cœur des médias. « *Une jeune fille violée par son père* », « *Un garçon subit les attouchements de son voisin* »... Tant de titres qui font la une des journaux. Dans la plupart des situations, seul l'aspect juridique est abordé. Or, les victimes ont des sentiments, des émotions... qu'elles aimeraient probablement exprimer. Ce mémoire a pour objectif d'étudier l'impact des abus sexuels sur le développement psychologique des victimes. Il présentera l'étiologie des abus sexuels, ses mécanismes, ses conséquences sur la personnalité, la vie affective, les croyances, le développement moral, la confiance en soi...

La pédophilie a déjà fait l'objet de diverses études. Afin d'apporter une touche créative, le mémoire se focalisera sur la pédophilie dans l'Eglise Catholique. En effet, depuis quelques années, si l'émergence de ces nouveaux faits ont fait polémique dans le monde, le sujet reste toutefois tabou. Seulement quelques personnes osent parler de leurs histoires, mais beaucoup de questions restent sans réponse : Qu'est-ce que les victimes ont vécu ? Comment arrivent-elles à vivre dans le silence ? Comment se sont-elles reconstruites ? Quel a été l'impact sur leur vie ? Comment développent-elles leurs jugements, leurs croyances après un tel traumatisme ? De nouveau, des chercheurs se sont intéressés aux droits des victimes, à la manière dont les agresseurs pourraient être punis, mais peu de personnes se sont intéressées à leurs ressentis.

Ce travail tentera de comprendre l'impact des abus sexuels commis par des personnes liées à l'Eglise catholique belge sur le développement affectif, moral et religieux des victimes.

Suite à l'élaboration de cette problématique, des questions de recherche et des hypothèses ont été posées :

- Quel est l'impact des abus sexuels sur la vie affective et sexuelle des victimes ?
- Comment se développent moralement et religieusement les victimes de prêtres pédophiles ?
- Comment les victimes de prêtres pédophiles se sont-elles construites ?

Quelles ont été leurs forces ?

- Comment reprendre confiance en soi et redonner confiance à l'adulte après s'être fait abusé ?
- Quelles sont les interventions thérapeutiques qui pourraient être mises en place ?

Les hypothèses suivantes ont été posées :

- La confiance d'une victime d'abus sexuel est ébranlée.
- Une victime d'abus sexuel remettra en doute le rôle de l'adulte.
- Une victime d'abus sexuel tiendra compte de cet abus dans son développement moral, religieux et affectif.
- De par leur traumatisme, les victimes de prêtres pédophiles ne croient plus en l'Eglise et aux valeurs qu'elle véhicule.

Nous tenterons d'apporter des réponses à ce questionnement, de confirmer ou infirmer les hypothèses tout au long du développement de ce travail.

Dans la première partie nous aborderons des fondements théoriques de divers auteurs qui sont importants dans la compréhension de la problématique. Ces fondements théoriques proviendront principalement de la psychanalyse, de la psychologie du développement et de la psychologie de la religion. En effet, ces trois courants sont essentiels pour comprendre d'une part, la souffrance psychique du sujet et d'autre part, l'implication sur le développement affectif, moral et religieux.

Le premier chapitre décrira les grands fondements de l'abus sexuel : sa définition, son étiologie, ses implications, ses facteurs de risques et ses pistes de prise en charge. Les conceptions de Freud, père de la psychanalyse, seront principalement abordées. Freud est un des premiers psychanalystes à parler des abus sexuels, notamment dans son œuvre : « Trois essais sur la sexualité ». C'est pour cette raison, que ces fondements seront abordés.

Un résumé des abus sexuels dans l'Eglise sera également présenté afin de mieux comprendre le contexte.

L'estime de soi et la confiance en soi seront développées dans un deuxième chapitre. Erikson tiendra une place importante avec sa question de confiance et d'estime de soi. On verra comment celle-ci peut être ébranlée à la suite d'un abus sexuel. La question de la

confiance en soi et en l'adulte protecteur sera développée et remise en question.

Le troisième chapitre portera sur le développement moral et religieux. Les stades de développement de Piaget et de Kohlberg seront analysés afin de mieux comprendre leur lien avec l'abus sexuel. Ensuite, les conceptions de Fowler et Oser sur le développement religieux seront examinées. J'ai choisi de faire un focus sur ces auteurs car ce sont les plus connus en psychologie du développement et leurs théories me semblent les plus pertinentes.

Etant donné le peu d'étude sur la pédophilie dans l'Eglise, une deuxième partie pratique sera consacrée à des témoignages de victimes abusées par un homme d'église. Plusieurs questions, organisées selon une grille de questions semi-structurées, seront abordées avec les victimes. Ces questions ont pour objectif de comprendre leurs opinions, leur vécu, la manière dont elles se sont construites, l'impact sur leur vie affective, religieuse... Cette partie permettra également de comprendre comment leurs croyances, leurs jugements et leurs valeurs se sont construites, voire modifiées.

Cette partie contiendra également une discussion dans laquelle une explication des résultats sera exposée, ainsi qu'une comparaison avec la partie théorique. En effet, on verra si la récolte de témoignages permet d'ajouter des éléments importants aux concepts théoriques, s'il y a des ressemblances et des différences. Enfin, quelques limites et perspectives futures de ce mémoire seront discutées.

Partie théorique

Chapitre 1 : L'abus sexuel en théorie

1) Introduction

Qu'est-ce qu'un abus sexuel ? Qui sont les principaux acteurs et les principales victimes de ces abus ? Quels sont les facteurs de risques ? Quelles sont les conséquences ? Comment prendre en charge une personne victime d'abus sexuel ? Tout le monde a déjà entendu parler d'abus sexuel, cependant, on ne sait pas toujours répondre à ces questions. Ce chapitre va donc tenter d'y répondre.

Dans cette première partie, l'abus sexuel sera vu de long en large (définition, population touchée, facteurs de risque, conséquences, prise en charge...). Cette partie permettra de mieux cibler l'abus sexuel afin de comprendre son impact sur le développement des victimes.

2) L'abus sexuel

2.1 Définitions générales

L'abus sexuel est synonyme du mot « sévices ». Selon son mot latin « saevitia », il signifie violence, cruauté. A cela, le Larousse ajoute que l'abus est « *exercé à l'encontre d'une personne sur laquelle on a autorité* ». Il désigne un usage de mauvais traitements excessifs et injustes exercés sur les enfants. Il n'est en aucun cas permis. Selon Born et al. (1996) il n'existe pas de relation sexuelle appropriée entre un enfant et un adulte. Ils sous-entendent également que la responsabilité de l'acte est exclusivement attribuée à l'adulte. Il ne se limite pas seulement à l'aspect génital mais également à des comportements, des paroles, etc...

L'OMS (1986) indique que « *l'exploitation sexuelle d'un enfant implique que celui-ci est victime d'un adulte ou d'une personne sensiblement plus âgée que lui, aux fins de la satisfaction sexuelle de celui-ci* ».

Quant à Hayez et De Becker (1997), ils définissent l'abus sexuel comme étant l'implication d'un adulte dans des activités sexuelles à des fins de plaisir personnel sur

des mineurs d'âges, ou des enfants encore immatures et donc incapables de comprendre le sens de ce qui leur arrive et de donner un consentement éclairé. Selon ces auteurs, il s'agit rarement de violence physique mais bien de violence morale. Il s'agit plus de séduction, de valorisation de l'enfant, de récompense... L'adulte abuse de son pouvoir.

La commission des abus sexuels (2012) informe que « *L'abus sexuel est lié à un trouble de l'équilibre entre la proximité et la distance dans les contacts avec les enfants et les jeunes. Ce juste équilibre n'est pas facile à trouver* » (Les évêques et les supérieurs majeurs de Belgique, 2012, p.15).

Malgré ces définitions très complètes, la difficulté est de détecter un abus sexuel. En effet, celui-ci est souvent caché par les victimes et reste encore un sujet tabou. Elles préfèrent se taire et subir les conséquences en silence. Cependant, certains signaux doivent alerter. Des abuseurs sont très souvent proches des enfants alors même que leur fonction ne le demande pas. Il pourrait y avoir là un premier signal d'alarme. Un deuxième signal est un déficit de relation avec des personnes du même âge. Les abuseurs ont bien souvent des liens superficiels et n'ont pas beaucoup d'amis du même âge.

2.2 Types d'abus sexuels

Il y a divers types d'abus sexuels : le viol, la séduction, l'inceste... Ceux-ci sont classés en deux grandes catégories : l'abus sexuel intrafamilial et l'abus sexuel extrafamilial. Ce mémoire développera principalement l'abus sexuel extra-familial, connu sous le nom de pédophilie. Une définition, pour les deux types d'abus, va être développée dans le but de comprendre la distinction entre les deux.

2.2.1 Abus intrafamilial

Une brève définition de l'abus sexuel intrafamilial est donnée ici mais ne sera pas plus explorée, étant donné que le mémoire se rapporte à l'abus sexuel extrafamilial.

L'abus sexuel intrafamilial est plus connu sous le nom d'inceste. Ce mot vient du latin « incestus » et signifie « non chaste », « impure ». La grande majorité des abus sexuels, dont sont victimes les enfants, relèvent d'actes incestueux.

D'après le Grand Dictionnaire de la Psychologie (1994, p.373), « *ce sont des relations sexuelles entre proches parents ou alliés dont le mariage est prohibé par la loi, par exemple père et fille, mère et fils, frère et sœur, oncle et nièce, tante et neveu, etc..* ».

D'après Freud, l'inceste est toujours désiré inconsciemment. Sa prohibition empêche l'être humain de suivre les deux tendances fondamentales, qui sont, chez le garçon, de tuer son père et d'épouser sa mère. Dans Totem et Tabou (1912), Freud introduit le mythe du meurtre du père pour rendre compte de l'intériorisation de cet interdit qui signe les débuts de la culture et de l'humanité comme telle.

2.2.2 Abus interfamilial

L'abus sexuel interfamilial est plus connu sous le nom de pédophilie. Ce terme provient du grec « Pais, paidos » ainsi que de « Philos » qui signifient « l'amour des enfants ». Tout comme l'abus sexuel intrafamilial, il s'agit d'actes de séduction et/ou d'actes sexuels sur un enfant mineur d'âge par un adulte qui ne fait pas partie de sa famille. Il peut être un voisin, un professeur, un ami de la famille, un prêtre, un inconnu...

« Il s'agit entre autre d'un trouble présent chez les adultes qui cherchent à obtenir une excitation sexuelle en ayant des relations, le plus souvent des attouchements avec des enfants pré-pubères ou en se les imaginant » (Grand dictionnaire de la psychologie, 1994, p.549).

Hayez (1992) ajoute la notion d'absence de consentement éclairé, qui est altéré par l'âge de l'enfant, ainsi que par la contrainte que l'adulte fait peser sur lui.

Dans le but de comprendre qui est l'agresseur et ce qu'il réserve à l'enfant, il est important d'aborder le plan psychopathologique. L'agresseur peut être qualifié de séducteur ayant une fixation sur les enfants, c'est-à-dire n'ayant pas d'intérêt réel pour des partenaires adultes. Il utilise la séduction pour arriver à ses fins. Il recherche une réciprocité entre lui et l'enfant en l'investissant positivement. Il le manipule afin de l'enfermer dans des sentiments ambigus, l'empêchant de révéler les faits (de Becker et al., 2007).

Les abus sexuels pratiqués par des hommes d'église se trouvent dans cette classe d'abus sexuel interfamilial. Le prêtre, le vicaire, l'abbé... est une personne connue de l'enfant mais il ne fait pas partie de sa famille.

2.3 L'origine des abus sexuels

Ce point va s'intéresser particulièrement à l'origine des abus sexuels dans l'église. Les auteurs sont généralement des collaborateurs appréciés, des personnes de confiance dans

la famille, des amis... Comment un abus peut-il alors survenir ?

D'après la commission des abus sexuels au sein de l'Eglise (2012), il existe plusieurs origines des abus sexuels :

Une sexualité insuffisamment intégrée.

Pour certains hommes d'église, la sexualité n'a jamais été expliquée. Comment se manifeste-t-elle ? Qu'est-ce qu'on peut en faire ? Comment gérer le célibat des prêtres ? etc... Quand la sexualité n'a pas une juste place au sein de la personne, le risque est grand qu'elle la submerge. Cela peut être destructeur et peut mener à des comportements interdits comme la pédophilie. Même en sachant que c'est mal, la personne n'y renonce pas pour autant.

Un exercice autoritaire du pouvoir

Les prêtres représentent une autorité. Les jeunes leur font entièrement confiance. L'adulte profite de sa confiance pour satisfaire ses propres besoins. L'abus de pouvoir peut être caché derrière des considérations ou des visées religieuses.

Des aidants aveuglés par eux-mêmes

Des personnes, qui sont aux services des autres, peuvent ne plus percevoir leurs propres besoins. Dans l'aide apportée à autrui, ces personnes cherchent en réalité une réponse à leurs besoins de proximité et de tendresse. Au fil du temps, elles ne voient plus la portée véritable de leurs actions et elles utilisent leur position particulière pour justifier un comportement transgressif et un abus sexuel.

Des victimes qui deviennent des abuseurs

Certains abuseurs ont eux-mêmes été des victimes dans leur enfance. L'abus a perturbé leur développement affectif et sexuel. Il arrive qu'elles reproduisent inconsciemment ce qu'elles ont subi.

2.4 L'abus sexuel et la psychanalyse

Au XIXème siècle, avec le mythe d'Œdipe, l'abus sexuel est venu hanter les pères de la psychanalyse et notamment Freud. Alors qu'il n'est pas encore psychanalyste, Freud reconnaît la réalité des agressions sexuelles et plus particulièrement de l'inceste dont les enfants sont victimes. Les premières théories de la psychanalyse associent l'inceste avec le meurtre du cannibalisme et considèrent l'acte incestueux comme la non-élaboration des fantasmes œdipiens, fondamentaux à la structure de la personnalité. Lacan précise que l'enfant ne peut avoir accès au symbolique uniquement par la loi édictée par le père, celle signifiant l'interdit de l'inceste.

Dans son premier essai « *Totem et Tabou* » (1912), Freud parle de l'horreur de l'inceste tandis que le deuxième essai étudie le concept du tabou qui investit l'objet comme porteur de pouvoir, lequel engendre horreur et adoration. L'interdit de l'inceste est envisagé comme la loi réglant les échanges matrimoniaux et comme principe fondateur du complexe d'Œdipe. Freud pense que l'inceste est toujours inconsciemment désiré et que les vœux œdipiens de l'enfant apparaissent en réponse aux désirs sexuels de l'adulte. L'inceste serait donc la conséquence d'une non-énonciation claire de l'interdit entraînant angoisse, symptôme et confusion psychique. L'inceste correspond à un trouble du façonnement et de l'attachement psychoaffectif qui laisse la famille se fermer sur elle-même.

Freud affirme qu'un traumatisme sexuel précoce joue un rôle de facteur pathogène dans la structuration de la personnalité. Beaucoup d'enfants font l'objet de viols ou de violences sexuelles de la part de leurs proches. Ceux-ci sont à l'origine de traumatismes psychiques importants. Cependant, comme cette constatation s'oppose avec la culture de l'époque, au printemps 1897, Freud renonce à sa théorie de la séduction traumatique. Il prend alors ses distances par rapport aux faits réels d'inceste.

Quelques années plus tard, un de ses disciples, Sandor Ferenczi, reprendra l'idée du traumatisme sexuel précoce. Selon lui, dans « *l'érotisme de l'adulte, le sentiment de culpabilité transforme l'objet d'amour en un objet de haine et d'affection. Tandis que cette dualité manque encore chez l'enfant au stade de la tendresse, c'est justement cette haine qui surprend, effraye et traumatise l'enfant aimé par l'adulte. Cette haine transforme l'être qui joue spontanément et en toute innocence en un automate, coupable de l'amour et qui, imitant anxieusement l'adulte, s'oublie lui-même. C'est ce sentiment de culpabilité et la haine contre le séducteur qui confère aux rapports amoureux des adultes*

l'aspect d'une lutte effrayante pour l'enfant » (Ferenczi, 1982).

Wolf (1987) souligne que les rapports sexuels infligés aux enfants ne correspondent pas à leurs stades de développement car c'est un traumatisme psychique. Son consentement à l'acte sexuel est donc impossible. Cependant, l'enfant accepte quelque part l'abus afin de minimiser le traumatisme et ainsi garder son équilibre. L'enfant est cependant confronté à la sexualité de l'adulte, impressionnante et étonnante, qui coupe-court à son imagination en s'imposant dans sa vie sans qu'il puisse y échapper. Le développement d'une sexualité infantile est paralysé, voire brusquement interrompu.

2.5 Chiffres

Aux Etats-Unis et au Canada, les chiffres de prévalence de l'abus sexuel sont extrêmement variables. Ils varient entre 3 et 62% chez les filles et de 3 à 30% chez les garçons. Une recherche portant sur 4000 femmes rapporte que 25% ont eu une expérience à caractère sexuel avec un adulte avant l'âge de 13 ans (Kinsey, 1953). Une autre enquête portant sur 796 étudiantes rapporte que 19% d'entre elles ont été victimes d'abus sexuels dans leur jeunesse dont la moitié avant l'âge de 12 ans (Finkelhor, 1980). Afin de déterminer la prévalence et la fréquence de la violence sexuelle intra et extrafamiliale, 930 femmes se prêtent à une interview : 16% déclarent avoir été abusées dans leur famille avant 18 ans dont 12% avant 14 ans et 31% déclarent avoir été abusées en dehors de la famille (Russel, 1983).

Au Canada, une femme sur deux et un homme sur trois sont victimes d'actes sexuels non-désirés. Quatre sur cinq de ces actes ont été commis pendant l'enfance ou l'adolescence dont 4% des femmes ont été violées et 2% des hommes ont subi des tentatives de pénétration. Un agresseur sur quatre est un membre de la famille et un agresseur sur six est un étranger (Bagdley, 1984).

Selon le rapport de l'ONE (2006), en Belgique, 31% des 4198 enfants signalés auprès des équipes SOS enfants sont victimes de sévices sexuels. Et ces signalements ne cessent d'augmenter. C'est la première cause de signalement, loin devant la maltraitance physique (17%). La grande majorité (80%) des cas d'abus sexuels surviennent dans l'entourage familial de l'enfant. Les enfants victimes sont majoritairement des filles (70%). Des études en Europe ont tenté d'approcher la prévalence des abus sexuels dans l'enfance. La moyenne pour les filles serait de 20%, et pour les garçons de 8%. Selon une

étude à Anvers, sur 40 cas d'inceste, 37,5% des victimes ont moins de 10 ans et 16,7% moins de 5 ans (Lampo & Michiels, 1987). Selon une autre étude réalisée à Liège, 18,9% de la population examinée a été confrontée à de la violence sexuelle durant l'enfance. 2% des femmes ont été victimes d'abus par un membre de leur famille proche (père, frère ou beau-père) avant l'âge de 21 ans et 4,5% ont été victimes d'abus par un membre de la famille élargie (oncle, grand-père...) avant 16 ans (Glowacz & Bawin, 1987).

Selon la fondation Child focus (2010), 26% des victimes ont un peu moins de 6 ans et un peu moins de 30% ont entre 7 et 13 ans. Dans 75% des cas, la victime connaît le présumé des faits. Dans 22% des cas, l'auteur est le père, dans 10% des cas le voisin ou un enseignant dans 7% des autres cas.

2.6 Facteurs de risques

Selon Gauthier (1994), plusieurs facteurs peuvent être des risques d'abus sexuels :

- Le sexe de l'enfant : dans 80% des cas, les victimes sont des filles.
- Le sexe de l'abuseur : dans 95 à 100% des études réalisées, il s'agit d'un homme, souvent âgé de moins de 40 ans. Dans 50 à 75% des cas, l'auteur est connu de la famille.
- La fréquence des abus : en général, l'abus sexuel se produit une fois. Cependant, la majorité des agressions sont renouvelées.
- Les différents types d'abus : tout d'abord, il y a une prédominance de rapports sexuels (viols). Viennent ensuite les caresses et les attouchements de tout ordre. Au sein des familles, il arrive souvent que l'abuseur ait des relations des deux types avec une ou plusieurs victimes.
- L'âge des victimes : il existe deux âges particulièrement exposés. Pour les garçons, c'est surtout l'âge préscolaire (< 7 ans) et pour les filles, l'âge préscolaire et la puberté. Néanmoins, un enfant peut être victime à tout âge.
- Lieu de l'abus : domicile de l'enfant, d'autant plus qu'il est en âge préscolaire.
- L'abus est plus fréquent si le couple vit des problèmes relationnels ou s'il est en cours de séparation ou séparé.
- L'abuseur a été le plus souvent abusé dans son enfance et reproduit le seul modèle parental connu.

- Un enfant dont le frère ou la sœur a été abusé risque fortement de l'être à son tour.

2.7 Conséquences

Selon plusieurs études, diverses conséquences, à court terme et à long terme, sont identifiables :

- *Les facteurs traumatiques internes* : ce sont des manifestations à court terme selon lesquelles l'enfant abusé aura plus tard des comportements inadaptés, voire une utilisation de la sexualité dans un but relationnel ou de manipulation. C'est comme cela que des enfants abusés abusent de leurs propres enfants quand ils deviennent adultes. Il se peut également que des attitudes exagérées, une agressivité sexuelle ou une masturbation compulsive soit observée. Ensuite, l'enfant victime se sent trahi dans la confiance qu'il portait à l'adulte, ce dernier lui renvoyant des sentiments de souillure et de honte. Il deviendra méfiant vis-à-vis de l'adulte, irritable ou agressif. Puis l'incapacité de comprendre et de gérer le vécu va occasionner des comportements comme des tentatives de maîtrise de l'anxiété et de réaménagement psychique en vue d'un compromis entre le traumatisme et la vie quotidienne. Cela peut être caractérisé par les phobies, les cauchemars, les somatisations... Enfin, la fixation de l'événement dans le psychisme est un sentiment de blessure narcissique et de dévalorisation de soi. Les sentiments de culpabilité de l'abuseur sont projetés sur l'enfant et, ce dernier, au lieu de se sentir victime, se sentira davantage coupable (Finkelhor et Browne's, 1991).
- *Les facteurs traumatiques externes* : l'enfant doit supporter les silences et ne rien dire car il y a des menaces sur sa vie, sur son corps, sur la sécurité de ses figures d'attachement (« Ta mère ne le supporterait pas », « Si tu parles je vais aller en prison »...). Il doit également supporter d'autres menaces implicites qui tentent de le dévaloriser. Il est évident que les interventions sociales dans la vie de l'enfant peuvent avoir un effet dévastateur à ses yeux car il voit sa famille

déchirée (Goodwin, 1985).

- *Stress post-traumatique (PTSD)* : Freud (1920) le décrit comme une expérience d'impuissance, de faiblesse du moi devant une accumulation d'excitations, telle que le moi se laisse déborder par elle. Le moi n'est plus en mesure de faire face et cela se traduit par l'émergence de l'angoisse. Selon le DSM III-R, le PTSD se compose d'une triade, c'est-à-dire de trois groupes de symptômes : la ré-expérimentation morbide (cauchemars, flash-back...), les comportements d'évitement (phobie, mutisme...) et un état d'hyperéveil anxieux (troubles de l'humeur, du sommeil, d'anxiété...). Ce sont surtout les enfants victimes d'abus répétés qui en souffrent (Mc leer & col, Kiser & col (1988).
- *Le syndrome d'adaptation* (Summit, 1983) : il s'agit d'une compréhension diachronique du traumatisme. Cinq phases sont identifiables dans ce syndrome. En premier lieu, il y a la non-révélation ou le secret gardé, source de sécurité pour la victime. Deuxièmement, le sentiment d'impuissance, lié à la dépendance de la victime à ses parents. Ensuite, la prise au piège traduite par un déni de l'événement traumatique et par l'idéalisation de l'agresseur, lui permettant de vivre au mieux avec lui. Les victimes se sentent sous le pouvoir de leur agresseur. Quatrièmement, il y a la révélation tardive de l'événement. Dans la plupart des situations, elle n'est pas convaincante car le discours de l'enfant est flou et ambivalent. Et finalement, il y a la rétraction des aveux.
- *Manifestations à long terme* : les mécanismes de défense de reconstruction du moi et de la personnalité peuvent s'avérer inefficaces dans le cas d'abus sexuels. Apparaîtront alors des manifestations à long terme de tout ordre : la décompensation dépressive, le suicide, une diminution de l'estime sexuelle de soi (l'incapacité à ressentir et donner du plaisir), des conduites antisociales (délinquance et appartenance à des groupes marginaux), de l'agressivité, des comportements criminels, des prises de drogue, des troubles de conduite ou encore de l'anxiété pathologique. Une autre manifestation est le fait que les victimes ne se sentent plus dans leur propre corps. Elles n'ont plus la capacité de

ressentir autant d'émotions qu'auparavant et la capacité de parler de leurs sentiments.

- *Conséquences sur la sexualité* : les personnes victimes d'abus sexuels vont être marquées par un accès impossible à leur corps et à celui de l'autre. Certaines d'entre elles arriveront à un fonctionnement satisfaisant, tandis que d'autres non. Certaines personnes installées dans une sexualité épanouie, peuvent réactiver par hasard le souvenir de l'abus et la difficulté sexuelle s'installe, interdisant désir et plaisir. La gravité des séquelles est fonction de l'impact émotionnel ressenti et l'âge au moment de l'agression. Les victimes ont des difficultés à se reconnaître comme sexuelles et érotiques. Le désir ne signifie rien d'autre qu'une prise de risque : le risque de refuser l'autre et le risque de se laisser faire sans désir. Le partenaire devient comme un agresseur du fait de ses incompréhensions, de ses maladresses (G. Vigarello, 1998). La personne n'est plus capable de désirer l'autre car elle est enfermée dans un corps sale qui inspire le dégoût et la honte. Le corps devient le lieu de l'effraction, de la transgression. Le plaisir sexuel est presque impossible en l'absence de confiance en ce corps refusé et caché. En effet, la construction du corps érotique se fait à partir des expériences vécues par le corps physiologique. Ici, la construction s'est arrêtée à la suite du traumatisme. Ce corps violé ne parvient plus à ressentir de la vie en lui. Il est frigide, impuissant, incapable d'échanger, de trouver le chemin du plaisir et du désir partagé (C. Dejours, 2001).

2.8 Prise en charge

Il est important d'avoir une équipe spécialisée pour prendre en charge un enfant abusé. Une équipe qui ne va pas juger l'enfant. En tout premier lieu, il faut établir une relation de confiance avec l'enfant à travers un dialogue simple. Cela permet de mieux découvrir le cadre de vie, le niveau scolaire, les intérêts et les passions de l'enfant. La vie de famille, l'histoire ainsi que les habitudes de chacun sont aussi importantes à connaître (Gauthier, 1994). Il ne s'agit pas uniquement de récolter verbalement des informations mais aussi d'observer son comportement : « Est-il à l'aise ? », « Etablit-il facilement des

relations ? », « A-t-il besoin d'être rassuré ? », etc...

Dans le cas d'abus sexuel, les paroles de l'enfant ont une importance cruciale. Les questions posées doivent être construites selon un vocabulaire simple et facilement accessible tel que : « Qui t'aide à te laver ici ? », « Y-a-t-il quelqu'un d'autre qui te touche ici ? », « Si quelqu'un te touche ici, est-ce qu'il te fait mal ? », « D'autres enfants comme toi ont des maux de ventre aussi. Il y en a qui ont été touchés d'une mauvaise façon sur leur corps et qui ont eu peur ou mal. Cela t'est-il arrivé ? », etc... D'autres questions permettent également d'avoir plus de détails concernant le moment, les lieux : « Quand cela t'est-il arrivé ? Faisait-il nuit ? Venais-tu de manger ? », « Où était ta maman à ce moment-là ? », « Était-ce avant Noël ? »... (Leventhal, 1987). Elles permettent d'avoir des réponses concrètes sur les événements. Les dessins sont aussi une technique privilégiée surtout pour les enfants en âge préscolaire qui utilisent moins la parole. Il est difficile pour les enfants d'exprimer verbalement ce qu'ils ont vécu. Eux-mêmes peuvent ne pas comprendre ce qui leur est arrivé. Leur proposer de faire des dessins, permet de reproduire ce qu'ils aiment, ce qui les inquiète, leur fait du mal... Il est probable que les événements d'abus sexuels se retrouveront dans leurs dessins.

Les entretiens psychologiques doivent donc mettre à l'aise l'enfant. Des jouets, des dessins peuvent aider l'enfant à se sentir plus en confiance. Il faut mettre en place un environnement sécurisant.

Prendre en charge l'enfant abusé dès son plus jeune âge est l'idéal. Cependant, beaucoup d'enfants ne parlent pas de ces événements. C'est à l'âge adulte que cette souffrance se manifeste. Les victimes peuvent mettre des années avant d'en parler et d'entamer une thérapie. Afin de les aider à surmonter cette épreuve, une thérapie psychanalytique est la mieux adaptée.

En effet, la psychanalyse leur permet d'être confronté à leur passé et aux événements traumatiques. Cette thérapie replonge la victime de façon impitoyable, inconsciente, dans le cauchemar qui l'amène en consultation. En traversant à nouveau ce cauchemar, elle pourra l'assimiler et vivre avec.

Les victimes, devenues adultes, gardent un profil d'enfant ayant grandi trop vite.

Elles ont progressé prématurément sous le coup du trauma. En thérapie, il est important d'entendre l'enfant. Le thérapeute doit rester patient, respectueux, sincère, confiant et engagé dans la relation. Il ne faut pas tenter de tirer les vers du nez, ce qui serait une erreur. En effet, les victimes ont appris à garder leur monde à l'abri de la honte. Il arrive un moment où elles se sentent prêtes à exprimer leur traumatisme et il faut être prêt à les écouter. Cette construction patiente d'une relation de confiance révélera l'ambiguïté psychique dans laquelle les victimes sont plongées vis-à-vis des responsabilités, des conséquences et de la définition même de l'abus sexuel. Elles viennent demander de l'aide dans la réécriture de leur histoire. Déterrer leur histoire est lent et lorsque l'adulte présente l'enfant qui s'est terré dans une solitude protectrice, ils ont l'impression que tout est à refaire. Le thérapeute doit lui réapprendre à vivre et à penser. L'abus sexuel a également entraîné une rupture de l'identité. Comment devenir soi-même ? Il est important d'aider la victime dans l'élaboration de son identité. Celle-ci passe par la réalisation d'une théorie personnelle du trauma qui précède toute autre compréhension à leur sujet.

Il est donc important pour le thérapeute de ne pas précipiter les choses et de laisser la victime dévoiler petit à petit son histoire. Grâce à la création d'un lien de confiance entre la victime et le thérapeute, la victime va reconstituer son histoire comme un puzzle et pourra l'assimiler.

Dans le cas d'abus sexuels de prêtre pédophile, les thérapies peuvent aider les victimes, mais elles seront d'autant plus longues si les abus ont été répétés et commis par un proche de la famille (prêtre, curé, vicaire... du village). La guérison passe aussi par un travail de vérité pouvant aboutir au dépôt d'une plainte. Celle-ci aide la victime à affronter le regard des autres et à se sentir soutenue. Porter plainte permet une reprise en main (J. Arènes, 2010). Thomas Doyle (2010) estime qu'il est essentiel pour les victimes de rencontrer les évêques car elles ont besoin de compréhension et de compassion pour se reconstruire. Le dialogue entre évêques et victimes permettront de mieux comprendre la gravité des torts subis et la nécessité d'y remédier.

2.9 L'abus sexuel dans l'Eglises

« On s'est tu, même dans l'Eglise ». Beaucoup de victimes n'ont pas encore partagé leur récit. Peut-être auraient-elles vécu moins de souffrances si la société les avait davantage encouragées à parler de leur expérience. Pendant un certain temps, les victimes choisissent de se taire dans le but de survivre, de garder contact avec elles-mêmes ou pour ne pas compliquer la relation avec leur entourage, leur paroisse. Mais il arrive un moment, où ce silence devient trop lourd à porter et peut avoir des effets délétères du fait qu'elles n'expriment pas ce qu'elles ont sur le cœur. Il faut des années avant qu'une victime ne mette en lumière ce qu'elle a vécu.

Dans le cas d'abus sexuel commis par un prêtre ou un religieux, les victimes se trouvaient dans une situation d'extrême vulnérabilité du fait que l'abus était commis par une personne à laquelle elles faisaient confiance. La famille préférerait garder le silence par peur de ternir son image.

En 1997, un premier point de contact, auprès duquel les victimes de prêtres pédophiles peuvent signaler un abus sexuel, a été créé. Cependant, c'est en 2010, suite à l'affaire de l'évêque de Bruges, Roger Vangheluwe, qu'un tsunami de plaintes a déferlé sur la commission des abus sexuels au sein de l'Eglise. En effet, l'ex-évêque de Bruges a reconnu avoir abusé sexuellement ses deux neveux entre 1973 et 1986 et a été forcé de démissionner le 23 avril 2010. La plupart des témoignages concernent des faits commis entre les années 50 et jusqu'à la fin des années 80 (dans 84% des cas). Ceux-ci ont été commis par des hommes d'Eglise (24%), et aussi par des professeurs (45%) de religion ou des accompagnateurs de mouvement de jeunesse. 76% des victimes sont des hommes (Les évêques et les Supérieurs majeurs de Belgique, 2012).

Ces affaires de pédophilie remontent aux années 50, mais l'Eglise a tenté d'étouffer les faits. En 2010, l'Eglise catholique de Belgique a levé un coin de voile avec la publication d'une centaine de témoignages de victimes de prêtres. Entre janvier et juin 2010, la « commission pour le traitement des plaintes pour abus sexuels dans une relation pastorale » indique qu'elle a reçu 475 plaintes. Le rapport explique également que 13 victimes se sont suicidées, « *un geste commis en relation avec l'abus sexuel d'un prêtre* » (Le Figaro, 2010).

Depuis ces plaintes, les autorités de l'Eglise se rendent compte de la gravité des faits et sont prêtes à changer de mentalité et à soutenir les victimes. Benoit XVI se dit « touché » par ces faits de pédophilie dans l'Eglise. Il les qualifie de « crimes abominables ». Il se montre plus enclin que son prédécesseur à aborder ces questions. Il est allé jusqu'à rencontrer des victimes lors de son voyage aux Etats-Unis en 2008, afin de leur manifester son soutien et sa honte face à de tels actes.

Face à l'ampleur du scandale, l'Eglise catholique américaine a rédigé une charte pour la protection des enfants. Il prévoit un plan de "tolérance zéro", avec notamment la suspension de la charge d'un prêtre dès la première accusation à son encontre, la saisie systématique de la justice civile et un accompagnement psychologique des séminaristes.

Ailleurs, la prise de conscience de la gravité des actes de pédophilie a aussi eu lieu au début des années 2000. La France a mis en place un groupe de travail multidisciplinaire sur la question. Cette réflexion a débouché, en 2002, sur la publication d'un livret de 52 pages « *Lutter contre la pédophilie, repères pour les éducateurs* ». En 2002, l'Eglise des Philippines, elle aussi touchée, a "présenté ses excuses" et entériné la démission de plusieurs centaines de prêtres (Le Monde, 2010).

En 2012, la commission des abus sexuels demande l'instauration d'un tribunal arbitral (Annexe P.96) pour les victimes d'abus sexuels de prêtres pédophiles. Le 4 mars 2012, celui-ci ouvre ses portes. Ce tribunal est chargé d'offrir réparation aux victimes dont les faits sont prescrits. Les victimes doivent remplir un questionnaire et y apporter, si possible, des preuves des faits relatés. Les autorités ecclésiastiques ont répondu favorablement à cette mise en place du tribunal et sont prêtes à aider au maximum les victimes. « *En publiant ce document, les évêques et les Supérieurs majeurs de Belgique veulent rompre le silence qui a régné autour des abus. En tant que responsable dans l'Eglise, nous voulons opter résolument en faveur de la reconnaissance et de la réparation des souffrances occasionnées aux victimes* » (Mgr Bonny, La DH, 2012).

En 2012, sur 307 plaintes déposées, 90 ont débouché sur des indemnisations. Environ la moitié des victimes ont perçu 2500 à 5000 euros. Celles ayant subi des sévices répétés ou très graves ont reçu un dédommagement de 20000 à 25000 euros (Le Monde, 2013).

Chapitre 2 : l'estime de soi et la confiance en soi

1. Introduction

L'estime de soi et la confiance en soi sont des piliers importants pour une bonne construction de l'identité. Sans eux, entreprendre des choses devient un vrai challenge. Il est important de bien comprendre ces deux concepts, afin de voir l'impact qu'un manque d'estime de soi et de confiance en soi peut avoir dans la vie des individus. Pour les victimes d'abus sexuels, ceux-ci sont beaucoup remis en question et ont, nous le verrons dans la partie pratique, des conséquences importantes.

2. Estime de soi

Il existe diverses définitions de l'estime de soi. Quelques unes sont présentées dans cette partie.

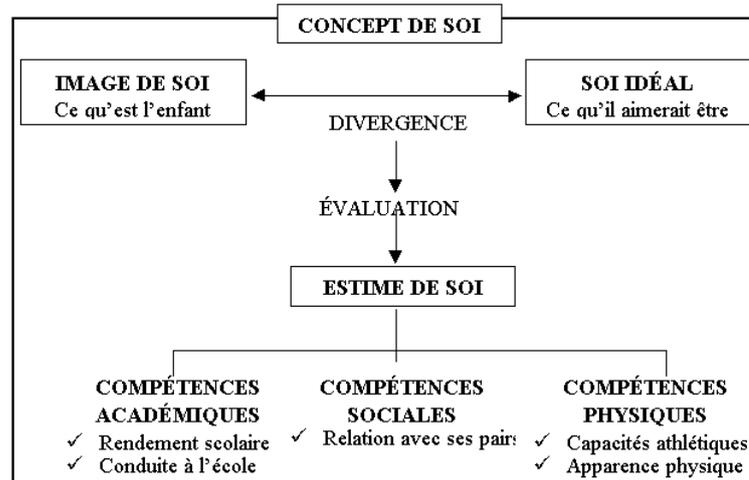
Guillon et Crocq définissent l'estime de soi comme « *l'opinion que tout individu à de lui-même et qu'il maintient. C'est l'expression d'une satisfaction ou insatisfaction personnelle* » (Guillon & Crocq, 2004, p.31).

Harter (1998) associe l'estime de soi à l'amour, au respect et à l'acceptation de soi. Il définit ce terme comme « *l'ensemble des représentations dont l'individu dispose à propos de lui-même. Il s'agit de l'évaluation qu'un individu fait de sa propre valeur, c'est-à-dire de son degré de satisfaction de lui-même. Elle manifeste finalement dans quelle mesure chacun s'aime, s'accepte et se respecte en tant que personne* » (Cité par Cannard, 2010, p.204).

James (cité par Cannard, 2010) conçoit l'estime de soi comme le rapport entre les ambitions et le succès des individus. Lorsque ses réussites sont supérieures à ses attentes, il aura une plus haute estime de soi. Mais si, au contraire, ses réussites sont moins élevées, il aura une estime de soi plus faible. Et donc, l'appréciation qu'un individu a de

lui-même, illustré sur le schéma ci-dessous, va dépendre de l'écart plus ou moins important entre le soi idéal (ce qu'il voudrait être) et l'image qu'il a de lui-même. Ces évaluations, à l'origine de l'estime de soi, vont influencer à leur tour ses compétences sociales, physiques et scolaires.

Figure 4. Modèle théorique de concept de soi selon Lawrence (1988).



Cannard, 2010, p.205

Selon André et Lelord (2008), l'estime de soi influence l'équilibre psychologique d'un individu. Une estime de soi positive permettra d'agir efficacement, de se sentir bien dans sa peau et de faire face aux difficultés, contrairement à une estime de soi négative qui entrainera des souffrances et des désagréments.

2.1 Piliers de l'estime de soi

André et Lelord (2008) distinguent trois piliers de l'estime de soi :

- L'amour de soi : s'aimer et se respecter quoiqu'il arrive.
- La vision de soi : regard porté sur soi-même et l'évaluation de ses défauts et ses qualités.
- La confiance soi : capacité d'agir de façon adéquate dans des situations importantes.

Il existe des liens interdépendants entre ces trois piliers. L'amour de soi facilite la vision positive de soi qui, à son tour, favorise la confiance en soi. Cependant, si un de ces

trois composants fait défaut, alors il y a un affaiblissement de l'estime de soi.

2.1.1 Sentiment d'efficacité personnelle

Un autre concept important et qui est en rapport avec l'estime de soi est le sentiment d'efficacité personnelle (SEP).

Le sentiment d'efficacité personnelle est « *la croyance de l'individu en sa capacité d'organiser et d'exécuter la ligne de conduite requise pour produire des résultats souhaités* » (Bandura, 2003, p.12).

Il s'agit donc de la croyance des individus « *en leur compétence à accomplir une tâche souhaitée* » (Galand, 2004, p.93).

Selon Bandura (2003), le SEP et l'estime de soi sont deux phénomènes distincts. Le SEP se rapporte à l'évaluation des aptitudes personnelles tandis que l'estime de soi se rapporte à l'évaluation de sa valeur personnelle. Selon Bandura, des personnes peuvent se sentir inefficaces dans la réalisation d'une tâche, tout en ayant une estime d'elle positive, car leurs valeurs personnelles ne sont pas engagées.

Néanmoins, les individus tentent de « cultiver leurs aptitudes » dans des tâches apportant un sentiment de valeur personnelle. Des individus performants peuvent ne pas s'estimer parce qu'ils se fixent des objectifs trop élevés, tandis que d'autres moins performants, possèdent une haute estime parce qu'ils se montrent peu exigeants envers eux-mêmes. Une bonne estime de soi n'entraîne donc pas toujours des performances élevées. Celles-ci dépendent des efforts fournis. Or pour fournir les efforts nécessaires pour réussir, les personnes doivent se sentir suffisamment efficaces.

2.1.2 Confiance en soi

Erikson (1972) est connu pour son phénomène de quête d'identité. D'après lui, l'identité existe en fonction des expériences précoces. Or, l'identité est continuellement

réformée tout au long de la vie en fonction de la capacité à faire face aux tâches psychosociales. Il souligne l'importance des capacités et des compétences du moi et d'autre part, les effets du contexte, l'importance de la dimension socioculturelle, dans la formation du moi et de l'identité. A chaque étape du développement, il y a de nouvelles tâches à accomplir, de nouvelles relations à former et de nouvelles questions à se poser. Le développement, en fonction des tâches psycho-sexuelles et psychosociales, continue jusqu'à la fin. L'identité ne s'achève jamais, c'est une quête. Les stades de tâches psychosociales sont au nombre de 8, mais seul le premier stade « confiance-méfiance » nous intéresse pour la question de recherche de ce mémoire.

a. *Le stade confiance-méfiance*

Dans ce stade, la confiance coexiste avec la méfiance. Durant celui-ci, le nourrisson doit acquérir la certitude que le monde qui l'entoure est prévisible et sécuritaire, et qu'il peut agir sur les événements qui se déroulent autour de lui.

Le point particulier de l'échelle confiance-méfiance que l'enfant atteindra dépendra de la qualité de ses rapports avec la figure maternelle pendant sa première année de vie. Le nourrisson doit acquérir la conviction que cette personne l'aime et le soutient inconditionnellement et qu'elle s'occupera de lui et répondra à ses besoins. Cette confiance fondamentale permettra au nourrisson de s'ouvrir aux autres et au monde tout en gardant la méfiance nécessaire à sa propre protection.

Par contre, si le milieu se montre insensible à ses besoins, le nourrisson percevra le monde comme menaçant et imprévisible, il éprouvera de l'anxiété et de l'insécurité et commencera certainement sa vie dans la méfiance.

En effet, si la qualité des rapports affectifs est pauvre, le sentiment de confiance sera altéré. Ceci établit des bases peu solides pour le rapport entre confiance et méfiance sur lequel l'enfant devra édifier le reste de sa vie.

Chapitre 3 : Le développement moral et religieux

1. Introduction

Quel impact l'abus sexuel a-t-il sur le développement moral et religieux ?

Afin de répondre à cette question, le développement moral selon les théories de Piaget et de Kohlberg vont être développées, ainsi que les théories du développement religieux selon Fowler et Oser. Ces théories permettront de comprendre comment s'organise le développement moral et religieux et, nous verrons dans la partie pratique, à quel point ils peuvent être ébranlés lors d'abus sexuels.

2. Le développement moral et cognitif : définitions

Selon Freud (2005), le développement moral est le trajet partant du narcissisme primaire (s'aimer soi-même en ayant l'impression d'être le centre de l'univers) vers le principe de réalité où les objets ne sont plus des fantasmes narcissiques mais sont considérés de manière plus objective et réaliste. Ce sont les intrusions de la réalité qui affaiblissent le narcissisme. La libido narcissique est alors transformée en libido d'objet. Un développement normal permet de surmonter le principe de plaisir pour atteindre le principe de réalité.

Pour Freud, la religion dépend des désirs et dépendances narcissiques et infantiles. Selon lui, tous les névrosés sont sous l'emprise de ses fantasmes infantiles. Etant donné que l'acceptation du principe de réalité permet de garantir la santé mentale, il n'y a pas de place pour prendre en compte la motivation religieuse ou un autre rôle dans le développement humain que celui qui traite la religion comme étant infantile et névrotique, ce qui équivaut aux premières étapes du développement.

Piaget apporte une nouvelle approche avec sa conception du développement cognitif. Il considère que la connaissance de l'enfant se construit par des échanges avec son environnement, en particulier l'environnement physique. L'enfant serait un physicien qui élabore des connaissances sur un modèle hiérarchique, structurant et progressant sur base

de ses connaissances antérieures. L'enfant est impliqué dans une adaptation à son environnement. Il essaye d'établir un équilibre entre lui et son environnement. Il le fait par assimilation (intégration d'un élément extérieur à lui-même par rapport à ce qu'il connaît déjà) et accommodation (modification de l'organisation interne en fonction d'un élément extérieur). Piaget découpe ensuite le développement de l'enfant en différents stades qui correspondent aux âges de l'enfant.

2.1 Le développement cognitif selon Piaget

Dès 1920, Piaget (1956) s'intéresse au développement cognitif de l'enfant. Afin de décrire les divers stades du développement, il s'inspire de l'embryologie et de l'observation d'enfants dans le jeu.

Sa théorie du développement passe de l'ignorance vers la connaissance tout en sachant qu'il existe une vérité objective et que en tant qu'être épistémique (désir de compréhension des choses), l'individu est capable de la découvrir en gérant la complexité du monde. Il a d'abord une vision égocentrique des choses, centrée sur ce qu'il veut, puis il y a progressivement une décentration, une prise de conscience que sa vision n'est pas unique et qu'il existe d'autres façons d'interagir avec les autres.

Cette théorie du développement se base sur une conception des stades forgeant un schéma général du développement. Durant ces stades, il a des périodes stables avec un sentiment de sécurité vis-à-vis de la réalité des choses puis il arrive que certaines choses perturbent et remettent en cause la manière de comprendre la réalité. Ces stades sont universels (ce sont les mêmes dans toutes les cultures et dans tous les pays), invariables (l'ordre dans lequel se passe ces stades est partout le même) et hiérarchiques (il y a une grande complexité dans chaque stade, ils sont hiérarchisés en fonction de leur avancement). Ils sont aussi réversibles, correspondent à une phase d'équilibre et sont en évolution constante. Il existe un potentiel chez tous sujets épistémiques à développer la capacité des opérations formelles. L'âge n'est pas un indice relatif. Le lien entre âge et stade est une corrélation mais pas une garantie de l'arrivée du stade.

Day (2009) reprend dans son syllabus les divers stades du développement cognitif de Piaget :

Stade 1 : la période sensori-motrice (0 à 18 mois). Lors de ce stade, l'enfant entretient un contact avec le monde qui dépend entièrement des mouvements exécutés et des sensations éprouvées. Chaque nouvel objet est manipulé (lancé, mis dans la bouche...) pour en comprendre ses caractéristiques par essais et par erreurs. Vers la fin de la première année, l'enfant saisit la permanence de l'objet. Il comprend que l'objet continue d'exister sans lui quand il sort de son champ de vision. Il doit donc essayer d'apprendre à se le représenter.

Stade 2 : la période des pensées opératoires (2 à 7 ans). L'arrivée du langage caractérise cette période. L'enfant est capable de penser en termes de symbolique et de se représenter les choses à partir de mots ou de symboles. L'enfant est également capable de saisir les notions de quantité et d'espace. Cependant, ayant des difficultés à manipuler les choses abstraites, il demeure orienté vers les situations concrètes. Sa pensée reste également égocentrique. Il pense que les autres voient les situations de son point de vue à lui.

Stade 3 : la période des opérations concrètes (7 à 11 ans). Grâce aux expériences accumulées, l'enfant est capable d'envisager des événements qui surviennent en dehors de sa propre vie. Il commence à conceptualiser et à créer des raisonnements logiques nécessitant un rapport direct au concret. Il devient possible à l'enfant de résoudre des problèmes avec des nombres, de coordonner des opérations dans le sens de la réversibilité mais toujours au sujet de phénomènes observables.

Stade 4 : période des opérations formelles (11 à 15 ans). Lors de ce stade, l'enfant possède de nouvelles capacités telles que faire des raisonnements hypothético-déductifs et établir des relations abstraites. Ces capacités sont généralement maîtrisées autour de l'âge de 15 ans. A la fin de ce stade, l'adolescent peut utiliser une logique formelle et abstraite. Il peut également réfléchir à des probabilités et à des questions morales comme la justice.

Ce dernier stade continue d'évoluer à travers des niveaux supplémentaires. Ces

niveaux impliquent la généralisation et la contextualisation des systèmes formels. Ces niveaux représentent la pensée post-formelle qui se poursuit pendant l'âge adulte et la vieillesse.

2.2 Le développement moral selon Kohlberg

Kohlberg adopte la méthode clinique de Piaget. Cependant, il trouve que le modèle de Piaget n'est pas assez élaboré et il va aller plus loin dans ses recherches afin d'élaborer un modèle plus complexe. Il se rend dans des plaines de jeux afin d'observer comment les enfants règlent leurs problèmes. Il leur posera des dilemmes moraux et observera comment les enfants les résolvent. Leur logique sous-jacente et la manière de raisonner l'intéressent fortement. Il veut savoir si la réaction morale se développe et s'il existe des stades entre la pensée et l'action. Il en vient à prouver l'existence de trois grands niveaux, trois manières de construire du sens face aux dilemmes moraux : pré-conventionnel, conventionnel et post-conventionnel. Il existe deux stades pour chaque niveau donc six niveaux au total.

Avec Piaget, il y a un modèle interactionniste car il y a, d'un côté, le sujet avec son désir et, de l'autre côté, l'environnement adéquat ou non. Ces mêmes éléments s'appliquent aussi dans le modèle de Kohlberg. Il pense, comme Piaget, que plus on va haut dans la hiérarchie, plus on est compétent à juger moralement. Ces stades sont universels, invariants et hiérarchiques. Il y a des conséquences graves si la personne n'évolue pas vers le stade suivant.

Stade 1 : niveau pré-conventionnel. Le sens moral est configuré en accord avec les préceptes externes, par des forces plus fortes que soi-même, les forces du monde extérieur. Le choix moral et la motivation à faire le bien ou le mal sont influencés par l'attente d'une punition ou d'une récompense, établies par des personnes qui ont la capacité de contrôler. L'individu agit selon sa peur d'être puni. Il agit en fonction d'une autorité extérieure et le danger est qu'en l'absence de celle-ci, il n'y ait plus de raison morale. Il n'y a pas de correspondance entre réprimande et action quand les autorités ne sont pas présentes pour menacer ou

récompenser. On commence tous au niveau pré-conventionnel, mais certains adultes peuvent rester à ce niveau.

Stade 2 : niveau conventionnel. L'individu reconnaît l'importance des aspects sociaux de la moralité. Il reconnaît l'interdépendance sociale dans le fonctionnement moral et tient compte de la moralité. Ce n'est pas possible d'attendre de quelqu'un quelque chose que l'on n'attend pas de soi-même. « On ne fait pas aux autres ce qu'on n'aimerait pas qu'on nous fasse ». La moralité devient une construction mutuelle pour le bien-être, la sécurité et le fonctionnement du groupe. Cette orientation permet une certaine flexibilité dans la vie morale. La probabilité que les dilemmes moraux exigent une négociation augmente. Les règles ne sont pas absolument fixées, ce sont des constructions humaines et sociales qui peuvent être changées pour fonctionner mieux. L'individu reconnaît qu'il est membre d'un organisme plus large que lui-même, il y a décentration. Grâce à cela, il a une plus grande correspondance, une cohérence entre le discours de l'individu et ses actes. Il a une plus grande autonomie et il est capable d'agir en dehors de la pression sociale. Notre compréhension a subi une transformation structurelle.

Stade 3 : niveau post-conventionnel. L'individu est habité par des conflits moraux. Il cherche à concilier une moralité basée sur des principes universels, sur l'idée de justice et une moralité respectant les droits de l'individu dans sa propre réalité. Cette conception repose sur les principes d'égalité et de réciprocité. Le groupe dans lequel l'individu se trouve, n'est qu'un groupe parmi d'autres. Il cherche les lois qui s'appliquent à toutes sortes de conflits, à tous les groupes. Il regarde chaque individu comme quelqu'un avec une valeur irréductible. Il existe une correspondance entre ce que l'individu dit et ce qu'il fait même s'il est puni. La vie morale est plus appropriée mais aussi plus difficile. Cette perspective ouvre sur la flexibilité et la sensibilité. L'individu est capable de percevoir les situations morales dans toute leur complexité ce qui permet une action plus efficace.

Kohlberg rapporte que selon les données de nombreuses études sur des milliers de sujets, le jugement moral guide le comportement moral. Ces niveaux constituent un

mouvement. Ce mouvement part d'un niveau où les décisions morales sont mêlées à d'autres jugements de valeurs et où les règles varient en fonction des événements, pour parvenir à d'autres niveaux plus élevés, où les valeurs morales (justice et réciprocité) sont distinctes des autres valeurs et où les principes universels s'appliquent à toutes les situations. Ce mouvement passe d'une règle particulière à une règle universelle.

Acceptons que ce modèle soit convaincant dans les découvertes de la relation entre cognition et action pour le domaine de la moralité. Pourquoi et comment passe-t-on d'une étape à la suivante ? Comment stimuler, préparer, encourager à accomplir ce mouvement, cette progression vers un stade plus élevé ?

Selon Kohlberg, trois forces, trois types d'activités favorisent le développement de la cognition morale.

- 1) **La discussion morale** : il est nécessaire d'avoir des occasions de discuter son opinion avec les autres, de partager, d'exposer, de réfléchir sur les idées et les pensées qui nous occupent.
- 2) **La discussion en forme d'équité** : la personne doit avoir la possibilité de participer aux décisions qui affectent le groupe dans lequel elle se trouve. Elle doit pouvoir influencer les résultats et les résolutions des dilemmes, avoir sa propre contribution et un certain pragmatisme. Là où il y a participation, il y a plus de respect, d'opinions positives, d'estime de soi, de conformité aux règlements et plus de renforcement spontané. Là où il y a discussion morale et participation dans le processus de décision, on augmente la probabilité de contacts et de compréhension entre les participants d'une décision.
- 3) **La prise de rôle** : « Role-taking » veut dire que la croissance morale exige que l'individu ait l'opportunité d'écouter et d'entendre les opinions des autres. S'il ne les écoute pas, il traite l'autre selon ses idées, ses perceptions et ses besoins. La vie morale présuppose la capacité de considérer l'autre comme un être humain, une personne irréductible aux besoins personnels, quelqu'un en devenir et non pas un moyen menant à des fins personnelles. Pour cela, il faut pouvoir comprendre son point de vue, se placer dans sa perspective.

3. Le développement religieux

Le développement religieux est constitué d'un versant objectif et d'un versant subjectif qui permettent les changements de vision religieuse de l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Le premier versant se met en place dans les dispositifs sociaux marquant, selon la culture et la religion, le passage entre différents moments du développement. Par exemple à l'adolescence, lors de la communion, la confirmation.... Tandis que le deuxième versant a à voir avec le côté subjectif, y compris des processus endogènes et intrapsychiques dans la quête de sens de l'individu. C'est souvent à partir de l'adolescence que l'on devient conscient de l'articulation de ces deux versants. La transformation spirituelle s'opère pendant cette période (Brandt, 1997).

Le développement religieux reste d'actualité dans les sciences psychologiques. Afin de le renforcer, on peut se référer à des auteurs récents tels que P-Y . Brandt, J. Day, J. Jones ou encore H. Streib. La question est donc toujours au cœur des recherches.

3.1 Développement religieux chez l'enfant

Les études de Goldman (1964) ont abouti à trois pensées de la religion chez l'enfant.

1. la pensée religieuse intuitive (4-9 ans) ;
2. la pensée religieuse concrète (9-12 ans) ;
3. la pensée religieuse abstraite (plus de 13 ans).

D'autres recherches de Harms (1944) permettent de mettre en évidence différents stades du développement des images de Dieu chez les enfants :

1. Le stade des contes de fées (3 à 6 ans) : Dieu est vu comme un roi ou comme le père de tous les enfants et est souvent dessiné avec une barbe et habitant dans une maison en or sur les nuages.
2. Le stade réaliste (7 à 12 ans) : les enfants produisent des images de plus en plus réalistes dérivant de leur contexte religieux. Ils ont la capacité de dessiner

des croix, Jésus, un homme qui aide les autres...

3. Le stade individualiste (13 à 18 ans). A ce stade, les enfants sont répartis dans trois groupes :

- a. Enfants produisant des images conventionnelles (croix, Marie, Moïse, anges...).
- b. Enfants dessinant des images plus imaginatives et originales. Ils sont conscients du caractère individuel de l'expérience religieuse. C'est de là que vient l'originalité de leurs dessins (lever de soleil, lumière, ombre de la mort...).
- c. Les enfants qui dessinent des images de Dieu ayant pour source les différentes traditions religieuses et mystiques du monde (culte celtique du soleil, mythologie égyptienne...).

3.2 Modèle religieux de Fowler

3.2.1 Définition de la foi

Afin de comprendre le modèle religieux de Fowler, il est important de partir de sa définition de la foi : « *La foi est le processus sous-jacent de savoir qui est constitutif à la mise en place et au maintien d'un cadre de sens global généré à partir des attachements et des engagements d'une personne à l'égard de valeurs ultimes jouant un rôle central, grâce auxquelles cette personne peut intégrer l'expérience qu'elle fait du monde, et par conséquent, donner du sens aux relations, aux situations et aux patterns de la vie quotidienne passée et future* » (Fowler, 1980, pp.25-26).

En effet, la foi est une dimension universelle de l'être humain et qui est caractérisée par une opération cognitive. Elle inclut tous les aspects qui permettent de donner un sens à la vie. Chaque étape du développement religieux est caractérisée par un progrès dans la manière d'articuler les aspects entre eux.

Fowler (1981) considère que les caractéristiques de la foi permettent de donner un sens, d'interpréter les expériences vécues et de rester fidèle aux valeurs se rapportant à l'environnement construit. Elle est caractérisée par des questions telles que : « Envers qui dois-je être définitivement loyal ? », « Pourquoi suis-je concerné en dernière instance ? », « Qu'est-ce qui donne un sens à ma vie ? », etc...

3.2.2 Modèle de la foi

Fowler (1981), développe un modèle de la foi en six étapes :

Etape préalable : la foi indifférenciée. Dès la naissance, la confiance du bébé est éveillée et enrichie par le fait d'être nourri, protégé... C'est cette confiance qui déterminera le développement de la foi.

Etape 1 (âge pré-scolaire) : la foi intuitive-projective. L'imagination domine ce stade. C'est lors de ce stade que se forme une grande partie des représentations réorganisées et reconstruites plus tard. La force de ce stade est la capacité de construire une vision du monde unifiée par des images puissantes ou des récits.

Etape 2 (âge scolaire) : la foi mythique-littérale. C'est la capacité de distinguer le réel et l'imaginaire ainsi que sa pensée et celle des autres. La personne est capable de voir, de construire le point de vue d'un autre et de se représenter le point de vue de Dieu. Il est également capable de comprendre les récits et les symboles. La personne se représente le monde comme étant régi par un ordre qui dépasse même le vouloir de Dieu.

Etape 3 (adolescence et âge adulte) : la foi synthétique-conventionnelle. Elle est caractérisée par le fait de prendre un recul critique par rapport aux récits grâce à la pensée formelle qui permet de synthétiser et de généraliser. Elle permet aussi d'anticiper ce que l'avenir sera, ce qu'on deviendra. Le regard des autres joue un rôle important dans la construction de l'image de soi. L'adolescent est capable de se représenter Dieu. Ce stade permet une certaine stabilité pour l'adolescent et l'adulte.

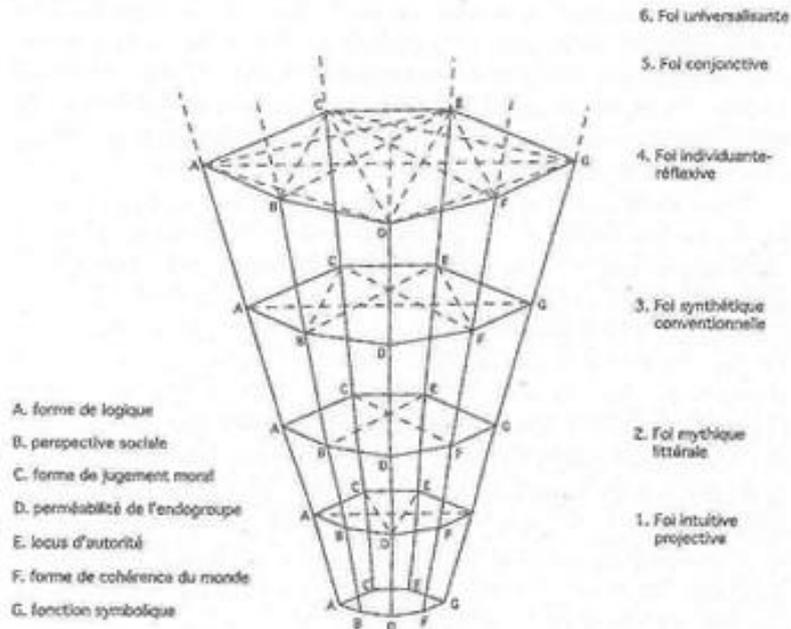
Etape 4 (début de la vie d'adulte) : la foi individuante-réflexive. Cette période de

la vie peut provoquer une remise en question des appartenances et des systèmes de valeurs auxquels l'adulte appartient. C'est la capacité de penser le monde dans sa complexité en intégrant ses contradictions. A ce stade, il y a une sorte de démythologisation des symboles et des idéologies qui permet de contrôler et de rendre explicite le monde. Symboles et idéologies sont mieux compris ainsi que leur symbolisation. Il en est de même pour les idées et les systèmes de valeurs. Il y a un passage entre quelque chose qui était tacite, implicite à un système de sens explicite.

Etape 5 : la foi conjonctive. A ce stade, il n'est plus question de tout rendre explicite mais de réconcilier le conscient et l'inconscient, l'explicite et le tacite, le symbole et le symbolisé ainsi que la souffrance et le bien-être qui subsistent toujours dans le réel. Ce stade consiste en l'intégration, la réappropriation personnelle des mythes et des symboles qui ont permis de tisser la vie jusque dans les profondeurs de soi. Le stade 5 présente une recherche globale, complexe du réel en entendant différents points de vue et en acceptant le risque d'en être transformé.

Etape 6 : la foi universelle. La personne, dont la foi présente les caractéristiques de ce stade, personnalise sa vision universelle et sa conception idéale du monde. Elle défend sa cause et n'a plus besoin de sauvegarder son intégrité. Elle bouscule les idées reçues et la vision du monde telle que se représente la plupart des gens afin de s'aimer elle-même avec ses valeurs et ses croyances. Cependant ce dernier stade est rarement atteint.

Fig. 1. Les sept aspects de la foi dans le modèle de Fowler (1980)



Tiré de : DYKSTRA, C. & PARKS, S. (éd.) (1986), *Faith Development and Fowler* (p. 32), Birmingham, Religious Education Press.

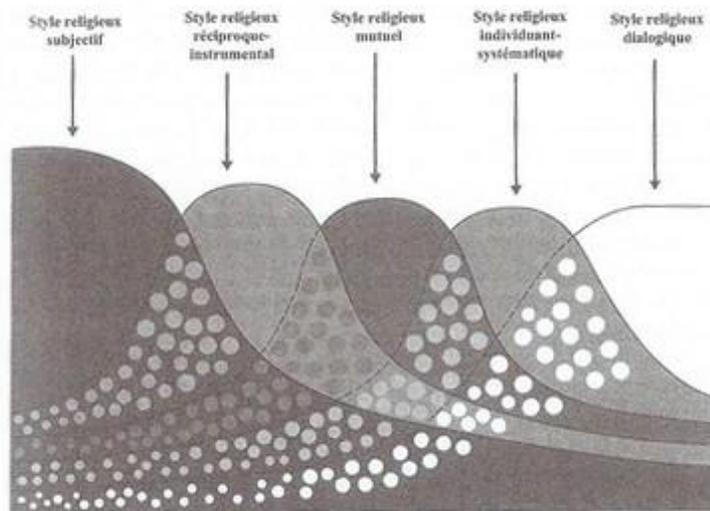
Chaque étape est invariante, séquentielle et hiérarchique. Elles représentent une unité dynamique constituée par des connexions internes reliant ses divers aspects. Ces connexions sont au nombre de sept : forme logique, perspective sociale, jugement moral, perméabilité de l'endogroupe, locus d'autorité, cohérence du monde et fonction symbolique.

3.3 Styles religieux

Une approche intéressante de Fowler (2010) pour la question du développement religieux est celle des styles religieux. Cette approche a récemment été élaborée par d'autres auteurs comme Streib (2013) dans son chapitre : *Conceptualisation et mesure du développement religieux en termes de schémas et de styles religieux : résultats et nouvelles considérations* (Brandt, P-Y. & Day, J., 2013, p.39-76). Les styles religieux permettent de distinguer les différences individuelles dans la religion. Ils sont en accord avec les descriptions des six étapes de la foi :

- style 1 : subjectif ;
- style 2 : réciproque-instrumental ;
- style 3 : mutuel ;
- style 4 : individuante-systématique ;
- style 5 : dialogique.

Fig. 2. Le modèle des styles religieux

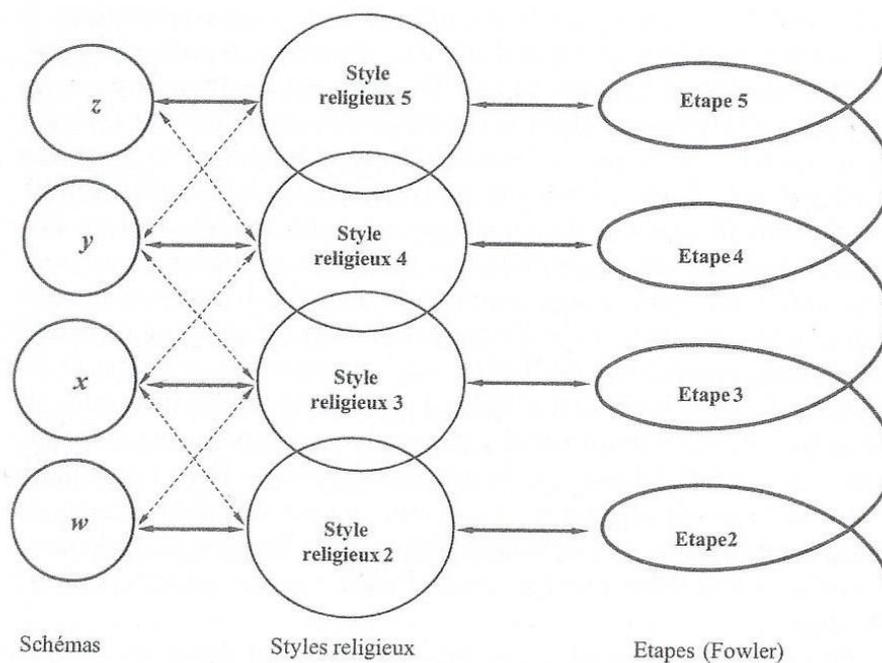


Tiré de : Brandt, P-Y. & Day, J. (2013). Psychologie du développement religieux : Questions classiques et perspectives contemporaines (p.49). Genève : Ed. Labor et Fides

Ce modèle des styles religieux suggère qu'un style disparaît lorsqu'un autre style émerge, mais il reste en arrière-plan. Il peut être rappelé et réactivé si besoin. Cependant, le modèle postule en surface une succession de styles.

Afin d'étudier ces styles, il est important de bien comprendre la notion de schéma religieux. Un schéma est un modèle structural qui permet d'établir un lien entre une expérience et la représentation de celle-ci de manière à ouvrir la possibilité de transformation de l'expérience. C'est une sorte de pattern cognitif d'interprétation utilisé afin de gérer les expériences qui posent un défi. Cela permet de leur donner un sens et d'en venir à bout. Les styles religieux émergent via l'usage répétitif des schémas.

Fig. 3. Relations entre Schémas religieux, Styles religieux et Etapes de la foi



Tiré de : *The International Journal for the Psychology of Religion* 20 (2010), p. 154.

3.4 Modèle religieux de Oser

Oser envisage le développement religieux selon une perspective cognitive. Il prolonge le modèle de Piaget allant du début de l'âge adulte jusqu'à la vieillesse. Il aboutit alors à un modèle en six étapes dont les trois premières couvrent la période où l'enfant est capable de comprendre le problème posé par le dilemme (4-5 ans à l'adolescence). Le passage entre ces trois étapes correspond à la transformation des compétences cognitives de l'enfant. Selon le même principe, il postule l'existence de trois stades à l'âge adulte mais n'en parle pas davantage (Oser, 1991).

Oser utilise les dilemmes moraux comme Kohlberg. Afin de résoudre des problèmes moraux incluant la dimension religieuse (exemple : une promesse adressée à Dieu), les personnes mobilisent leurs compétences cognitives.

Le développement religieux comporte une dimension morale tributaire du développement cognitif et de la capacité du sujet à mettre en œuvre ses compétences cognitives dans le but d'évaluer un système de valeurs et résoudre des problèmes fictifs.

Ce modèle d'Oser a été empiriquement validé et employé dans des recherches comprenant plus d'un millier d'adolescents et de jeunes adultes en Belgique francophone. Ces recherches ont permis de situer le rapport entre le modèle Kohlbergien du développement moral et le modèle du jugement religieux.

3.5 Similitudes entre le modèle de Fowler et Oser

Fowler et Oser mettent en évidence la même succession de stades du développement religieux, fondée sur le modèle de développement de Piaget. Cette succession se fait en six étapes. Les trois premières coïncident avec les stades du développement opératoire de Piaget pendant l'enfance et l'adolescence :

- étape 1 : stade préopératoire ;
- étape 2 : stade des opérations concrètes ;
- étape 3 : stade des opérations formelles.

Dans ces diverses étapes, le développement religieux est tributaire des capacités de jugements et d'abstractions. Les étapes 4, 5 et 6 concernent l'âge adulte et sont beaucoup plus problématiques.

Le passage d'une étape à l'autre constitue une transformation de la vision du monde. Quand un niveau de développement religieux est atteint, il correspond aux aspects de la religiosité d'une personne. De plus, le passage à une étape ultérieure se fait par la mise en place de compétences cognitives. L'accès à certaines étapes ne se fera pas avant un certain âge. Par exemple, il faut atteindre l'âge adulte pour accéder au stade 4. Seule une petite quantité de personnes accéderont aux stades 5 et 6.

Les deux modèles sont également unidimensionnels car les étapes font référence à la foi pour Fowler et au jugement religieux pour Oser. Dans ces modèles, plus un sujet se

détache d'une vision particulière du monde et adopte une nouvelle position, plus son niveau de développement religieux augmente.

4. Liens entre le développement moral et religieux dans le cas d'abus sexuel

Par rapport aux objectifs du mémoire, on s'est demandé s'il y avait un rapport entre un abus sexuel et le développement moral et religieux.

Peu d'études sur le lien avec l'abus sexuel et le développement religieux ont été réalisées. Ganzevoort a néanmoins écrit quelques articles sur ce point. La deuxième partie de ce mémoire consacrée aux témoignages, permettra de mieux comprendre le lien entre l'abus sexuel et le développement moral et religieux. Elle apportera des éléments importants qui n'ont pas encore été traités. Néanmoins, Ganzevoort (2006) a constaté que les abus sexuels entravent le développement cognitif, moral et religieux de l'enfant. Ces abus entraînent un impact négatif sur le développement de la confiance, de l'espoir, de l'intimité, ainsi que des images négatives de Dieu. La pratique religieuse diminue dans le cas d'abus. D'après une étude (Finkelhor et al., 1989), l'abus sexuel est corrélé avec une non-religiosité pour les hommes. Une diminution des pratiques religieuses est observée chez la majorité des participants de l'étude. Des éléments non-religieux, tels que l'artistique ou le moral, sont trouvés chez ces participants. Ceux-ci remplacent les éléments religieux.

Partie pratique

1. Introduction

La première partie du mémoire a permis de comprendre des théories concernant l'abus sexuel et le développement moral et religieux. Cependant, on a pu constater que certaines théories restent moins claires ou incomplètes. Cette deuxième partie permettra aux lecteurs de mieux les comprendre, en les mettant en lien avec des récits de vie. En effet, quatre témoignages ont été récoltés auprès de victimes de prêtres pédophiles. Ces témoignages permettront de mieux analyser le vécu des victimes, leurs sentiments par rapport à leur traumatisme et l'impact sur leur vie.

Dans un premier temps, je présenterai les divers participants, tout en respectant l'anonymat pour certains d'entre eux. Ensuite, j'explorerai les points importants retenus dans les interviews afin de voir les différences et les ressemblances dans le vécu des victimes. Dans un deuxième temps, je tenterai de développer un lien entre la partie théorique et la partie pratique.

2. Méthodologie

2.1 Entretiens semi-structurés

La pédophilie dans l'Eglise est longtemps restée un sujet tabou. Des centaines de victimes restaient dans le silence par peur des représailles. Depuis 2010, certaines d'entre elles commencent à dévoiler leur histoire. Une analyse approfondie de leur récit n'avait encore jamais été réalisée. Après avoir parcouru la littérature et les points importants concernant l'abus sexuel et ses conséquences, il m'a semblé pertinent d'aller à la rencontre de victimes et d'écouter leur histoire. Cette méthode qualitative semble plus adaptée qu'une méthode quantitative car elle permet la récolte de nombreux détails qui pourraient ne pas être explorés par le biais d'un questionnaire. Elle permet une analyse approfondie de leurs sentiments, de leur souffrance, de leur combat, etc... Rencontrer des personnes en face à face permet d'analyser leurs réactions face à ce retour en arrière, d'être confrontée à leurs souffrances mais également à leur force et leur courage.

Sur base d'un questionnaire semi-structuré, je suis allée rencontrer quatre victimes. Etant donné la difficulté éprouvée à parler de leur expérience, je me suis déplacée à leur domicile afin de s'entretenir dans un cadre sécurisant.

J'ai fait le choix de questions semi-ouvertes sur base de la littérature examinée pour construire la partie théorique. Certains points théoriques importants, comme le développement affectif, moral, religieux, la confiance en soi..., devaient être explorés afin d'assurer la cohérence du projet. Ces questions semi-ouvertes ont, dans un premier temps, orienté les participants et, dans un second temps, permis de laisser libre cours à leur vécu.

Cette méthode d'entretiens semi-structurés permet d'être proche des victimes et de leur histoire et de leur apporter le soutien nécessaire afin qu'ils tiennent bon pendant l'entretien. En effet, certaines questions peuvent révéler des douleurs difficiles à supporter.

2.1.1 Choix des participants

Les participants de l'étude ont été choisis sur base d'un critère : avoir été victime d'un prêtre pédophile lors de leur enfance. Etant donné la difficulté à trouver des victimes, l'âge, le sexe, le statut socio-économique... n'ont pas joué de rôle dans cette sélection. Il aurait été intéressant d'interviewer également des personnes en rapport avec l'Eglise (prêtres, professeurs de religion, personnes âgées...) afin de connaître leurs opinions sur le sujet. Cependant, étant donné que la partie théorique se base principalement sur les victimes, il semble plus pertinent de se concentrer sur ce point et de ne pas s'en écarter.

Trouver des participants n'a pas été facile. En effet, beaucoup de victimes ne sont pas prêtes à parler de leur expérience car elles ont peur des répercussions d'une telle interview. Elles ont peur que l'Eglise se retourne contre elles, de blesser leurs proches, de se disputer avec leur famille... Il y a quelques années, les victimes gardaient le silence parce qu'elles avaient honte et que les prêtres, représentant une certaine autorité, avaient la confiance de la famille. Montrer l'Eglise du doigt aurait été très grave. Les premiers témoignages ont commencé à apparaître à la suite de l'affaire Dutroux. Au début, de nombreuses histoires ont été étouffées, couvertes par la hiérarchie ecclésiastique. Il y a eu également de nombreuses prescriptions et donc de nombreux faits n'ont pas été jugés car ils étaient trop anciens. Au fil des années, les diocèses ont reconnu leurs torts et ont pris

des mesures pour indemniser les victimes, écarter les prêtres pédophiles et créer des commissions. Les victimes ont alors commencé à parler anonymement de leur expérience et des centaines de plaintes ont été portées contre l'église.

Par le biais des médias, j'ai eu l'occasion de rencontrer deux victimes : Joël Devillet pour son affaire avec le vicaire Hubermont ainsi qu'Etienne Rappe en procès contre l'Abbé Colignon. Ces deux victimes ont voulu exposer leur histoire dans les médias afin de faire bouger les choses. Tous deux ont poursuivi leur agresseur en justice. Afin de ne pas prendre le risque que cette affaire soit étouffée, ils ont décidé d'en parler publiquement. C'est donc par le biais d'interviews médiatiques que je les ai trouvés. J'ai pris contact avec eux afin de les rencontrer et de leur poser des questions plus précises. Etant très intéressés par ma démarche, ils ont tout de suite accepté de me rencontrer.

Les deux derniers participants ont été trouvés par le biais de Rik Devillé. En effet, Rik Devillé a été d'une aide très importante. Ancien curé de Buizingen, il est également le fondateur d'une association d'aide aux victimes de prêtres pédophiles. Il a rencontré des centaines de victimes et a tenté de les aider. Je l'ai contacté dans le but de récolter de plus amples informations sur la pédophilie dans l'église et pour rencontrer d'autres victimes. Il a alors contacté celles qu'il connaissait pour leur parler de mon projet. Deux d'entre elles ont accepté de me rencontrer. Auparavant, elles n'avaient jamais raconté leur histoire aux journalistes. C'est pour cette raison qu'elles resteront dans l'anonymat pour ce projet.

Je n'ai eu l'occasion de rencontrer que 4 victimes, trois hommes et une femme. D'autres victimes ont été contactées mais elles n'ont pas souhaité en parler, ce que je respecte parfaitement.

2.2 Les entretiens

Les entretiens ont été réalisés sur base d'une grille de questions semi-directives (voir annexe 3 p.103). Des questions de base concernant la famille des participants, leur métier, les faits vécus, l'impact sur leur vie..., ont été posées afin de récolter des éléments similaires pour une comparaison. En fonction des victimes et de leur histoire, certaines questions ont été ajoutées ou modifiées. Certaines questions n'ont pas été développées ou pas posées parce que la personne était incapable d'y répondre. En effet, il leur est arrivé d'être pris par l'émotion et de ne plus pouvoir continuer de répondre. Il est arrivé

également que la personne ne se souvienne plus de certains détails importants car les faits remontent à longtemps.

Les quatre entretiens se sont déroulés au domicile de la personne. Après une première prise de contact par mail ou par téléphone, une rencontre a été fixée. Généralement, elle s'effectuait un mois plus tard. Les entretiens se sont déroulés tous de la même manière. En premier lieu, des questions plus générales, portant sur la vie des victimes, leur parcours, leur famille..., ont été posées. Ensuite, des questions portant sur leur expérience avec un prêtre pédophile ont été approfondies.

3. Participants

3.1 Joël Devillet

J'ai pris contact au mois d'août avec Joël Devillet. Il a tout de suite accepté de me rencontrer afin de parler de son expérience. La rencontre a été réalisée le 25 septembre 2013 à 10h à son domicile.

Joël Devillet a 40 ans. Il provient d'Aubange. Il vit depuis plusieurs années à Bruxelles. Il est célibataire, sans enfant. Il a son diplôme d'aide-soignant. Il a travaillé pendant quelques années mais, à cause de plusieurs handicaps physiques (mauvaise vue, problèmes aux pieds...), il a été contraint d'arrêter. Il touche actuellement des allocations de chômage.

Enfant, il ne recevait pas beaucoup d'attention de sa famille. Il se réfugiait dans l'église de son village où il passait ses journées avec le vicaire et les religieuses. Il était enfant de cœur et était appelé « le fils du vicaire ». Il arrivait fréquemment qu'il accompagne le vicaire lors de sorties au Luxembourg. Sa vie a complètement changé lorsque le vicaire est parti dans une autre paroisse. C'est à ce moment-là que le vicaire Hubermont est arrivé dans son village. Entretenant toujours de bonnes relations avec la paroisse, Joël pensait vivre les mêmes choses avec le nouveau vicaire mais celui-ci a profité de sa naïveté et de son besoin d'affection pour abuser de lui.

Il est parti de son village à l'adolescence pour entrer au séminaire et devenir prêtre. Il y resta quelques années mais, encore une fois, les adultes autour de lui ainsi que le représentant du séminaire, Monseigneur Léonard, l'ont manipulé afin qu'il ne parle pas de ce qu'il avait subi dans son enfance. Suite à ces événements, Joël Devillet n'est pas devenu prêtre et ne porte plus l'Eglise dans son cœur. Ces événements lui ont laissé d'énormes souffrances, qui ont encore, à l'heure actuelle, un impact important sur sa vie.

Afin d'obtenir réparation du dommage, il a porté plainte contre le vicaire Hubermont qui a abusé de lui entre 1987 et 1991, dès ses 14 ans. Joël Devillet a saisi le tribunal civil d'Arlon (au civil, il n'y a pas prescription) contre l'abbé. Il a obtenu réparation du dommage et a été indemnisé. En parallèle, une procédure contre Monseigneur Léonard a été lancée au tribunal civil de Namur. Joël Devillet reproche à l'Eglise d'avoir étouffé l'affaire. Monseigneur Léonard n'était pas évêque lors des faits mais il l'était quand Joël Devillet les a dénoncés. Il lui reproche surtout son attitude après les faits. Il estime que si Monseigneur Léonard n'avait pas "noyé le poisson", il aurait pu se reconstruire grâce à une procédure pénale. Son avocat réclame 25.000 euros mais le tribunal civil considère que Joël Devillet ne peut pas être doublement indemnisé puisqu'il l'a déjà été à Arlon et il considère également que sa demande est non-fondée. A l'heure actuelle, Joël Devillet et son avocat sont de nouveau en appel contre Monseigneur Léonard.

Lors de notre rencontre, j'ai trouvé Joël Devillet décontracté. Il n'avait pas peur de parler de son expérience et donnait beaucoup de détails. J'ai remarqué qu'il cherchait une justice, qu'il voulait être reconnu en tant que victime. Derrière cette apparence d'être très sûr de lui, se cache sans doute une grande souffrance. Il a beaucoup de difficultés à mettre des mots sur ses sentiments. Il reste très touché par ces événements, d'autant plus que, lors de l'entretien, le procès de Monseigneur Léonard était prévu la semaine suivante. C'est une personne fragile qui a beaucoup souffert de ces attouchements, ainsi que des manipulations de l'église. Parler de son expérience à une autre personne semblait le soulager d'un poids. Joël Devillet ne s'est pas remis des abus subis pendant son adolescence. Il estime qu'en plus de son abuseur, la hiérarchie de l'Eglise a sa part de responsabilité dans ses souffrances.

3.2 Etienne Rappe

Etienne Rappe a été contacté au mois d'août 2013. Pensant que mon mémoire pourrait mettre des mots sur le silence des victimes, il a accepté de me rencontrer. La rencontre a eu lieu le 25 octobre après-midi à son domicile.

Etienne Rappe est âgé d'une quarantaine d'années. Il est marié et a quatre enfants. Il est professeur de piano au Conservatoire Royal de Liège et musicien professionnel. Il est le huitième enfant d'une famille de neuf frères et sœurs. Il provient d'une grande famille, comme on pouvait en trouver dans les années 50. Sa famille était pratiquante et proche du milieu catholique. Etienne a été organiste dans une paroisse et c'est à ce moment-là qu'il a rencontré le vicaire Colignon, son abuseur. Celui-ci était très proche de la famille et passait beaucoup de temps avec elle. C'est lors de vacances en famille, durant lesquelles l'Abbé Colignon les a accompagnés, que les premiers attouchements se sont déroulés. Le vicaire a également abusé de son frère cadet, et bien des années plus tard, d'un de leur neveu. Leur silence a permis la répétition, de génération en génération, au sein d'une même famille.

Après avoir révélé leur secret, les frères Rappe décident de porter plainte contre l'Abbé Colignon. Le dossier est extrêmement délicat et est sans doute la plus grosse affaire de prêtres pédophiles de ces dernières années en Wallonie du fait du nombre de ses victimes. Etienne et Dominique Rappe ont dévoilé leur identité pour tenter d'éviter la prescription des faits et inciter d'autres victimes à se manifester. Une vingtaine de victimes ont alors porté plainte contre l'Abbé Colignon pour des faits d'attouchements entre 1968 et 2011. Lorsqu'on est confronté à des actes répétés sur une longue période, et si on peut démontrer une unité d'intention, la prescription¹ peut être levée. Le 18 juin 2013, l'affaire devait comparaitre devant le tribunal correctionnel de Dinant. Cependant, le premier juin, l'Abbé Colignon est décédé à l'abbaye de Rochefort. Une mort qui éteint l'action publique.

¹L'action publique, c'est-à-dire les poursuites pénales entamées à la suite d'une infraction, ne peuvent durer éternellement. Telle est la raison d'être de la notion de prescription. Il s'agit d'un délai mathématique dans lequel la personne soupçonnée d'avoir commis une infraction doit être définitivement jugée. A défaut, elle ne peut plus être ni poursuivie, ni jugée sur sa culpabilité pénale. Eteignant ainsi l'action publique, l'écoulement du temps empêche le juge de dire la vérité judiciaire au plan pénal : il ne peut pas, même si la personne est en aveux, la déclarer coupable, ni lui infliger une peine.

Les victimes, dont Etienne Rappe, ne peuvent plus espérer obtenir justice. *"C'est difficile à entendre évidemment parce qu'on avait des choses à lui demander et on voulait entendre certaines choses. C'était le scénario catastrophe évidemment, mais on ne sait rien y faire"*, a expliqué Étienne Rappe, au micro de Christophe Clément pour RTL TVI. Etienne et Dominique ont néanmoins été indemnisés quelques mois plus tard et donc reconnus en qualité de victimes.

J'ai rencontré Etienne Rappe le vendredi 25 octobre dans l'après-midi. Il était convenu que je rencontre également son frère, Dominique Rappe, mais pour des raisons personnelles, il n'a pas eu l'opportunité de se joindre à nous. C'est donc en tête à tête que j'ai posé mes questions à Etienne. Il était détendu et répondait aisément. Etienne est resté fort vis-à-vis de cette histoire et s'est reconstruit après tant de souffrance. Il a construit sa propre famille et vit de sa passion, la musique. Il ne pourra jamais oublier ce qu'il a subi, d'autant plus qu'il n'a pas su avoir de réponses auprès de son agresseur maintenant décédé, mais il a choisi de se battre et de vivre sa vie.

3.3 Madame D

J'ai contacté Madame D vers le mois d'octobre pour la rencontrer le 08 novembre à son domicile. Madame D a volontiers accepté de parler de son expérience mais souhaite rester anonyme. Elle était très curieuse de savoir sur quoi portait mon mémoire et ce qu'il pourrait apporter à ces affaires de pédophilie. Elle m'a posé beaucoup de questions auxquelles j'ai tenté de répondre. J'ai senti qu'elle avait besoin de parler de son expérience. Malgré certains moments d'émotion, cette rencontre a été très riche. Elle m'a permis de penser comme une victime et de me sentir très proche de son histoire.

Madame D est âgée d'une quarantaine d'années. Elle est célibataire et sans enfant. Elle est professeur de dessin et de gravure. Elle est passionnée par la peinture depuis son adolescence. La peinture permet d'exprimer ses émotions, ses souffrances. Celle-ci lui aurait permis de survivre et de se battre. Madame D a deux frères et sœurs. Malgré des moments difficiles avec sa famille lors de son adolescence, elle reste très proche d'eux, notamment avec sa sœur qui l'accompagne dans toutes ses démarches (dépôt de plainte...).

Madame D a été confrontée à ses premiers attouchements sexuels vers l'âge de 4 ans. Le vicaire de la paroisse était très proche de sa famille et passait souvent le dimanche en leur compagnie. Généralement, il agissait devant la famille. Celle-ci fermait les yeux et ne disait rien. Madame D a subi ces attouchements jusque l'âge de 6 ans. Suite à cela, elle a eu une adolescence très difficile avec des réactions colériques, des pleurnicheries, des difficultés à l'école, des troubles de l'alimentation... Ses parents ne comprenaient pas pourquoi elle avait de telles réactions. A 17 ans, elle a quitté le domicile familial pour partir quelque temps dans le but de se retrouver. Elle a rencontré des amis qui lui apportent toujours beaucoup de soutien.

Madame D a ouvert un dossier depuis peu afin de porter plainte contre son agresseur. Elle a été indemnisée mais elle ne sent pas le sentiment de justice. Elle parle d'une « mascarade » dans laquelle les victimes se trouvent.

Lors de cette rencontre, j'ai été très touchée par ses propos. J'ai constaté qu'elle était elle-même encore très sensible à cette histoire. On sent qu'elle a fait un gros travail sur elle-même, ce qui est très impressionnant. J'ai senti également la force qu'elle avait en elle. Je l'ai trouvée forte et courageuse. Malgré son traumatisme, elle croque la vie à pleine dent et garde espoir d'avoir un bel avenir. L'entretien a duré plus ou moins une heure et Madame D m'a donné beaucoup de détails. Ca lui faisait beaucoup de bien de parler de son expérience. Celle-ci désire cependant rester anonyme mais souhaite se dévoiler quand elle se sentira prête à le faire.

3.4 Monsieur R

Monsieur R a accepté de parler de son expérience parce qu'il trouve très courageux de s'engager dans un tel mémoire. Il souhaite cependant garder son anonymat. Il pense que ce mémoire permettra d'éclairer ce qui est resté trop longtemps caché. C'est pour cette raison qu'il souhaite apporter son témoignage. Il a été contacté au mois d'octobre pour une rencontre le 15 novembre après-midi à son domicile. C'était une des premières fois qu'il parlait ouvertement de ce qu'il a vécu. J'ai senti qu'il avait un gros poids sur le cœur et un besoin de se livrer. L'entretien a été chargé en émotions et en

souvenirs.

Monsieur R est âgé de 59 ans. Il est marié mais sans enfant. Il est manager qualité-sécurité-environnement dans une entreprise à Charleroi. Il provient d'une grande famille de six frères et sœurs qui, très proche du milieu catholique, était pratiquante. Monsieur R était enfant de chœur. C'est lors de ses 12 ans, que le nouveau curé du village a commencé à abuser de lui. Ces abus ont duré jusqu'à ses 15 ans. Suite à cela, son adolescence a été très difficile. Il était toujours le premier à faire les 400 coups, il s'isolait très souvent afin de ne pas être en contact avec les autres et avaient des relations sexuelles avec des femmes mariées. D'après lui, ce serait une « fuite des responsabilités ». Quand il a dévoilé ce lourd secret à ses parents, ils ne l'ont pas cru. Sa famille a éclaté et s'est séparée en deux groupes. Il s'entend encore très bien avec une partie de sa famille mais il ne voit plus les autres. Il n'a pas pardonné à ses parents d'avoir fermé les yeux sur ces événements.

Monsieur R n'a jamais porté plainte contre son agresseur. Si ces faits avaient éclaté plus tôt, il l'aurait peut-être fait. Mais son agresseur étant décédé, il n'a plus l'opportunité de le poursuivre en justice.

Lors de notre rencontre, Monsieur R m'a accueilli chaleureusement. Il semblait content de réaliser cet entretien et de parler de l'événement vécu durant son enfance. Au début de l'entretien, il était très ému, au bord des larmes. Cet événement a eu un impact important sur sa vie. Les sentiments omniprésents, lors de cette rencontre, sont des sentiments de colère et de culpabilité. Une colère envers son agresseur et envers les personnes qui ne l'ont pas aidé et un sentiment de culpabilité parce qu'il a longtemps pensé être fautif. Il a encore tendance à le penser aujourd'hui. L'entretien semble lui avoir été bénéfique même si, à la fin, il avait besoin de souffler et de remettre ses idées au clair.

4. Analyse des vécus

4.1 Caractéristiques des participants

4.1.1 Sexe

D'après l'ONE (2006), 70% des victimes d'abus sexuels sont des filles. Gauthier (1994) estime également que le sexe féminin est un facteur de risque. Cependant, lors de la récolte de témoignages de victimes de prêtres pédophiles, ce sont principalement des hommes qui ont témoigné. A l'inverse des abus sexuels « ordinaires », 76% des enfants abusés par des prêtres étaient des garçons. En effet, les prêtres abusaient principalement des enfants de chœur, qui étaient dans la plupart des cas de sexe masculin. Par le biais de ces enfants de chœur, les prêtres se rapprochaient énormément de leur famille. Ils étaient conviés à des dîners, des fêtes de famille, des vacances... et pendant ces moments, ils profitaient des enfants.

Quatre témoignages ont été récoltés auprès de victimes, dont trois récits d'homme et un récit de femme. Il a été très difficile de trouver des femmes à interviewer mais on constate néanmoins que cette proportion est normale.

4.1.2 Age

Selon J. Jay (2004), 3,6% des victimes étaient âgées de moins de 7 ans, 29% avaient entre 7 et 11 ans et 67,4% avaient entre 12 et 17 ans. L'âge pris en compte dans les statistiques lors des abus répétés, était celui du mineur lors du premier abus.

On retrouve ces proportions dans les témoignages des quatre victimes rencontrées. Trois d'entre elles, les trois hommes, avaient entre 12 et 15 ans lors des faits. La dernière avait quant à elle 4 ans. Ces victimes sont âgées aujourd'hui de 40 à 60 ans. Les faits se sont déroulés entre les années 70 et 80. D'après la commission des abus sexuels de prêtres pédophiles, la plupart des témoignages récoltés concernent des faits commis à partir des années 50 et jusque dans les années 80.

4.2 Les faits

Entendre parler des faits d'abus sexuels par des prêtres pédophiles peut être difficile et émouvant. Les victimes ont beaucoup de courage et de force pour parler de l'horreur qu'elles ont vécu. Lors des quatre rencontres, j'ai constaté que les faits d'abus sexuels se sont déroulés plus ou moins de la même façon. Dans le but de comprendre le vécu des victimes, chacune de leur expérience va être décrite.

Joël Devillet avait 14 ans quand il a été abusé. Ce garçon était très proche du vicaire du village de l'époque. Il était appelé « le fils du curé ». Il passait toutes ses journées en sa compagnie, l'accompagnait à l'extérieur de la ville... il avait même obtenu les clefs de l'église, qui était devenue sa deuxième maison. Malheureusement, le vicaire a été contraint de partir de sa paroisse et a été remplacé par un autre, le vicaire Hubermont. C'est à ce moment que le cauchemar a commencé. Il pensait vivre de bons moments avec ce nouveau vicaire comme avec l'ancien. Sans méfiance, il lui a accordé toute sa confiance. Le vicaire est devenu très proche de sa famille et invitait régulièrement Joël dans sa maison. C'est dans ce lieu qu'il profita de sa naïveté. Au début, il le prenait sur ses genoux, il lui faisait des câlins, le caressait et par la suite, le vicaire lui demandait de le masturber, de lui faire des fellations... et puis il le masturbait à son tour. Joël a été frappé par l'attitude du vicaire qui ne pensait qu'à son propre plaisir. *« Ce n'était que sa jouissance qui comptait. Je le masturbais, il me masturbait. Et dès qu'il avait jouit, il me reconduisait. Je n'ai jamais éprouvé de plaisir. C'était un mauvais pressentiment. Ça montrait que je n'étais que son objet sexuel »*. Ces événements ont duré un an, car le vicaire Hubermont a dû partir de la communauté.

Joël a éprouvé de la honte et du dégoût envers ce vicaire qui ne pensait qu'à sa propre jouissance. Il ne comprenait pas ce qui lui arrivait. Il pensait que c'était « normal ». *« J'ai écrit au vicaire auxiliaire pour lui expliquer ce que le vicaire Hubermont me faisait. Je n'ai jamais eu de réponse, même quand je l'ai vu un peu plus tard, il ne m'en a pas parlé. Dans ma tête, je me suis alors dit que c'était normal. »* Il avait également honte d'en parler parce que le vicaire était populaire dans son village. Les gens ne l'auraient pas cru et l'aurait montré du doigt. Il avait également la peur au ventre, la peur que les clefs de l'église lui soit enlevées et qu'il ne puisse plus y mettre les pieds. Il s'est senti manipulé. *« Le vicaire savait que je n'étais pas souvent dans ma famille et que ça faisait dix ans que j'avais les clefs de l'église. Il se disait je peux tout faire avec*

lui, sinon on lui prendra les clefs de l'église et il ne pourra plus y venir. C'était du chantage mais on ne le sait que par après ».

Quelques années plus tard, Joël a revu son agresseur lors de messes qu'il donnait. Il voulait montrer qui il était, qu'il n'était pas un imbécile. *« J'allais souvent aux messes qu'il donnait pour qu'il me voit. Il me voyait et il devenait tout rouge ».* Il l'a ensuite de nouveau confronté lors de l'audience de sa condamnation qui a permis d'indemniser Joël Devillet et de le reconnaître comme victime.

A la même époque, Etienne Rappe, 14 ans également, rencontre le vicaire Colignon de sa paroisse. Etienne était organiste dans la paroisse et sa famille très active dans la chorale. Tout comme Joël, le vicaire devient proche de la famille et s'y est introduit subtilement. Il est invité à jouer aux cartes le dimanche, à les accompagner en vacances... C'est lors de vacances en 1973, que les premiers attouchements ont eu lieu. *« Etant proche de la famille, il a profité du fait que l'on soit dans un appartement et qu'il n'y ait pas assez de chambre. J'ai été victime de ses agissements une nuit parce que personne ne soupçonnait qu'un curé pouvait faire ce genre de choses ».* Un an plus tard, le vicaire, devenu curé, l'a invité dans sa caravane et il a de nouveau remis ça. *« Il n'y a pas eu viol, mais c'était limite ».* Etienne est resté 30 ans dans le silence. Cette histoire a été très lourde à porter d'autant plus que le curé est l'oncle de sa belle-sœur. En 2010, lorsque l'affaire Vangeluwe a éclaté, il a décidé d'en parler. D'abord anonymement et puis publiquement afin que la prescription n'ait pas lieu. Etienne pensait être le seul concerné par cette histoire, mais il a découvert à cette époque que son petit frère, Dominique, ainsi que ses neveux, ont également été touchés par les agissements du curé Colignon. C'est ensemble qu'ils ont décidé de se dévoiler.

Etienne a ressenti beaucoup d'incompréhension lors de ces événements et également du dégoût, de la trahison et de la honte. *« J'ai ressenti de la honte, bien que ce ne soit pas notre faute. On ne se dit pas que c'est de notre faute mais on se demande ce qu'il se passe. ».* Etienne avait également peur de briser sa famille s'il en parlait. Il parle d'ailleurs d'un véritable cataclysme dans sa famille quand l'histoire a été dévoilée.

Etienne a revu son agresseur lors du procès. Il a eu l'occasion de le confronter et de lui dire ce qu'il pensait *« Marcel, à ta place, je me mettrais à table parce qu'ils vont chercher. Tu n'as pas le droit de faire ça ».* Malheureusement, Etienne et sa famille ne connaîtront jamais le fond de sa pensée étant donné son décès inopiné.

Une proportion importante d'adolescents est touchée par les agissements des prêtres pédophiles. Même si c'est dans une plus faible proportion, des enfants peuvent être également concernés. C'est d'ailleurs le cas de Madame D. Son histoire est similaire à celles de Joël et d'Etienne. Le vicaire de sa paroisse, très proche de sa famille, venait régulièrement chez elle. Le dimanche soir, devant sa famille, le vicaire commençait ses agissements. Il la prenait sur ses genoux, la touchait, lui montrait des films pornographiques... « *Il faisait ça devant ma famille, sans que personne ne dise quelque chose. C'est quelqu'un avec qui je n'avais jamais parlé, à part lui dire bonjour, on ne s'est jamais parlé* ». Madame D ne donne pas beaucoup de détails sur les agissements du prêtre. Etant très petite à l'époque, elle a beaucoup de mal à se souvenir. C'est sans doute aussi pour elle, une façon de se protéger de ce traumatisme. Madame D avait 4 ans à l'époque. Elle a subi ces attouchements jusqu'à l'âge de 6 ans. A l'âge de 7-8 ans, elle en parlait déjà à une amie. Elle était affolée de voir le prêtre approcher d'autres enfants. « *J'en ai parlé parce qu'on allait au patro et il prenait des gamins sur ses genoux. J'étais affolée. Je me demandais combien y étaient passés...* ». Après quelques années, le prêtre finit par violer une petite fille et il a été écarté du village.

Madame D a des difficultés de se souvenir des sentiments qu'elle a ressentis car elle était trop petite. Elle se souvient néanmoins de cet état de sidération qui l'a envahi. « *J'étais bouche bée. Je ne savais pas ce qu'il se passait... et en même temps je savais que la limite était dépassée.* ». Elle se souvient également avoir ressenti de la colère et de la mélancolie mais sans comprendre d'où venait leur source. Cette colère, elle la sent toujours présente au fond d'elle sans savoir quoi en faire. « *C'est difficile parce que qu'est-ce qu'on fait de cette colère ? La seule chose que je peux faire quand elle sort, c'est de la repérer. Elle peut tomber sur une personne et zut... ça m'a échappé* ».

Après que le prêtre ait passé quelques mois en prison, Madame D est allée le rencontrer à son domicile. Elle lui a lu une lettre pour lui expliquer ce qu'elle avait vécu suite à ses agissements. Cette rencontre l'a beaucoup touchée. « *Quand je suis arrivée, ce qui m'a le plus saisie, c'est l'odeur, la même odeur. C'était la chose insupportable, violente* ». Il était important pour elle de le confronter. Elle reste néanmoins troublée de sa façon de fuir, de ne rien vouloir entendre.

Une autre personne, Monsieur R, est encore très affectée par les agissements d'un homme en qui il avait entièrement confiance, le nouveau curé de sa commune. C'est avec des larmes dans les yeux et la voix remplie d'émotion qu'il essaie d'évoquer les faits qui

l'ont touché. Monsieur R avait 12 ans à l'époque. Il vivait paisiblement avec sa famille quand le curé remplaçant est arrivé. Il n'a pas mis longtemps pour abuser des enfants un peu partout. Il abusait de Monsieur R, lui demandait de le masturber, le touchait... *« Il jouait avec moi »*. Ces faits ont duré jusqu'à l'âge de 15 ans pour Monsieur R. Ensuite, il a été déplacé à Nivelles où il a eu de nouveaux problèmes. Il a alors été quelques années à la prison de Brugge, une prison pour les prêtres. Monsieur R est allé lui rendre visite accompagné de ses parents (ndlr : ceux-ci n'étaient pas encore au courant que Monsieur R avait été l'une de ses victimes) mais il ne se souvient pas de son ressenti. *« J'étais petit donc... C'était nouveau pour moi, comme une cathédrale, quelque chose qui inspire le respect. Je n'ai pas eu de sentiment, je ne lui en ai pas voulu, j'étais encore trop petit »*.

Cependant, il se souvient vaguement des sentiments qu'il ressentait lors des agissements du prêtre. Il était dégoûté de ceux-ci, il essayait de prendre de la distance au moment des faits. *« J'essayais de ne pas être présent, d'être dissocié de la vie. C'est comme si je planais, comme si je n'étais pas présent. C'était un mauvais moment à passer. On essaye d'être à l'écart alors qu'on est là »*. Il se souvient avoir eu un sentiment de culpabilité, car à l'époque, les victimes étaient considérées comme des coupables. Il a longtemps vécu avec ce sentiment, qui le submerge encore de temps en temps.

Monsieur R a décidé d'en parler à sa famille quand il était adulte. *« On passait une soirée chez nous avec mes parents. Ma sœur était aussi invitée. Je suis devenu laïc et mes parents ne comprenaient pas pourquoi. A la fin de la soirée, j'ai tout mis sur la table. Mes parents n'ont pas voulu me croire, ils ont inventé des excuses. Je leur ai fait comprendre qu'ils savaient mais qu'ils ne voulaient pas intervenir parce que le curé les avait aidés pour leur maison »*. Monsieur R avait besoin de parler de son vécu à ses parents. Il aurait aimé plus de compassion de la part de ses parents mais ceux-ci ont préféré tout nier. Il lui reste un énorme sentiment de colère envers son agresseur mais également envers sa famille qui, selon lui, a fermé les yeux.

Les agissements de ces prêtres pédophiles ont eu un impact considérable sur la vie de ces victimes. Toutes ont vécu des situations similaires : le prêtre était proche de leur famille. Il s'est petit à petit immiscé dans leur vie et a profité de la naïveté et de la confiance de la jeune fille ou du jeune garçon pour abuser de lui une, deux, trois...vingt fois selon les cas. Ils procédaient de la même manière en demandant à l'enfant-adolescent de le masturber, de lui faire une fellation, de se laisser caresser, se laisser masturber à ton tour...

Les victimes ont connu l'horreur de la pédophilie durant leur enfance. Il en ressort des sentiments de dégoût de soi, d'incompréhension, de honte, de trahison et une énorme colère difficile à dompter. Même en ayant confronté leur abuseur, leur souffrance reste intacte et a des répercussions énormes sur leur vie d'adulte.

4.3 Impacts

Comme décrit plus haut dans la partie théorique, les abus sexuels dans l'enfance ont des conséquences considérables sur la vie d'adulte des victimes. Celles-ci passent tout d'abord par une adolescence assez chaotique avant d'entrer dans l'âge adulte. Leur vie d'adulte est également parsemée d'obstacles. Dans ce qui va suivre, nous verrons l'impact des faits traumatiques sur l'adolescence, la famille, le développement moral et religieux et sur les relations affectives et sexuelles des quatre victimes rencontrées.

4.3.1 Adolescence et vie familiale

L'adolescence est le moment de la découverte de soi. Le corps change, les opinions se développent, on prend plus d'indépendance... En général, c'est un moment difficile à passer. Pour les quatre victimes rencontrées, ce moment a été d'autant plus difficile à passer. En effet, pendant l'adolescence, on a besoin du soutien de ses proches et de sa famille. Les victimes rencontrées ne se sont pas senties soutenues. Leur famille était dans l'incompréhension totale de certains de leurs comportements.

Joël Devillet était très proche de l'église avant les faits traumatiques. Il raconte qu'il n'a jamais été très proche de sa famille et que c'est pour cette raison qu'il passait la plupart de son temps au presbytère avec le vicaire et les religieuses. *«J'allais chez eux, je les aidais pour faire leurs courses, leur jardin... Je servais les messes, les enterrements, les baptêmes. On m'appelait le fils du curé. J'allais chez les religieuses pour faire mes devoirs. Le week-end je parlais avec le curé. Je n'étais pas beaucoup chez moi, je ne m'y plaisais pas»*. Lorsque le nouveau vicaire est arrivé en ville, sa vie a changé considérablement. Il vivait une sorte de chantage. Après les faits, il s'est senti encore moins proche de sa famille qui ne voulait pas croire à ce qu'il racontait. Tout le village

entier pensait que c'était un menteur, il se faisait montrer du doigt. « *Je suis mal vu. Les gens ont plus pitié du prêtre que de moi* ». Joël passe donc son adolescence dans l'incompréhension et mal dans sa peau. Vers l'âge de 18 ans, il rentre au séminaire pour devenir prêtre. A cette époque, il vit également d'autres souffrances, car il constate que les prêtres du séminaire font tout pour le décourager et taire son traumatisme. « *Les prêtres du séminaire ne m'aimaient pas, ils se moquaient tout le temps de moi parce que j'avais une voix efféminée* ». De son adolescence, Joël ne retient pas beaucoup de choses positives. Il s'est senti comme un pantin manipulé par les personnes de l'Eglise afin qu'il n'ébruie pas ce qu'il avait vécu. Il a fini par quitter le séminaire et n'est jamais devenu prêtre. Ces événements l'ont d'autant plus éloigné de sa famille. Aujourd'hui, ses parents sont décédés. Il a été à leur enterrement mais ne leur avait jamais plus reparlé de son vécu.

En ce qui concerne Etienne Rappe, son adolescence ne semble pas avoir été aussi chaotique. En effet, malgré les attouchements qu'il a subis, il a vécu une adolescence plus ou moins normale. Il a eu sa première petite copine à 16 ans. Etienne ne donne pas davantage d'éléments sur son adolescence. Il a toujours été très proche de sa famille et celle-ci l'a beaucoup soutenu. Lorsqu'il a dévoilé son secret, ça a été un véritable cataclysme pour sa famille. Elle est cependant restée très soudée. Il est resté très proche de ses frères et de sa belle-sœur.

Madame D a vécu une adolescence beaucoup plus difficile. Elle était très colérique et pleurnichait beaucoup. Elle sentait cette colère en elle mais elle ne savait pas quoi en faire. A l'école, ses notes étaient catastrophiques. Elle a également eu des problèmes alimentaires pendant des années. Elle se sous-alimentait. Elle a souffert de problème de dos, d'ostéoporose... « *Ca prend cette forme-là quand ça n'a pas l'occasion d'être traité et dit au moment même. Ca a fait boule de neige à tous les niveaux* ». A cause de ses problèmes de santé, elle n'a pas eu l'occasion d'avoir un travail comme tout le monde. A partir de l'âge de 15 ans, elle a été voir plusieurs psychologues mais elle ne s'est jamais sentie aidée. A 17 ans, elle est partie de chez elle. Elle se sentait totalement incomprise et a préféré prendre ses distances. « *Dans ma famille, ils ne comprenaient pas certaines de mes réactions. Ca a créé toutes sortes de malentendus. J'ai voulu essayer d'en parler mais je ne trouvais pas les mots, ni la façon. J'étais un peu rabrouée* ». C'est seulement à 23 ans qu'elle a décidé d'en parler à sa mère. « *Je lui ai juste dit ce qu'il*

s'était passé. Je ne savais pas comment gérer et elle a juste accusé le coup ». Cependant, ses relations familiales sont restées assez difficiles. Elle pense que si elle avait eu des parents avec qui c'était possible de parler de ces événements, il n'y aurait pas eu autant de répercussions négatives sur sa vie. Elle a néanmoins gardé contact avec sa famille et surtout avec sa sœur qui l'a accompagnée dans toutes ses démarches (thérapie, porter plainte...). « On est plus proche maintenant que jamais. Ça marche bien alors que l'on est radicalement autre. Elle est mariée à un prêtre. Lui aussi il m'a soutenue en disant « Tu fais ce que tu as à faire, c'est important et n'hésite pas, tu y vas à fond ». Ce n'est pas à lui que j'ai demandé de m'accompagner mais à ma sœur, c'était plus simple comme ça».

Enfin, Monsieur R a également vécu une adolescence très difficile. C'était un rebelle, il faisait les 400 coups. *« J'étais un gars d'ailleurs. Je n'en ai pas raté beaucoup »*. Il a eu une adolescence assez « tordue », surtout avec les femmes. Il a eu de nombreuses relations sexuelles avec des femmes mariées. *« Je voulais me mettre à l'abri, ne pas tirer de conséquences »*. Il faisait également beaucoup de sport et notamment du vélo. Il en faisait pour ne pas rester chez lui, pour s'isoler. *« J'ai fait des centaines de kilomètres à vélo tout seul. J'essaye d'éviter les contacts. Même encore maintenant, mon épouse me dit qu'on a difficile de parler avec moi parce que je m'enferme »*. Monsieur R a passé son adolescence à fuir les contacts et à s'isoler. A cause de ces réactions, ses parents ne le comprenaient plus, ce qui le mettait dans une grande détresse. En 1998 et 1999, il a décidé de se soulager d'un poids et d'en parler à ses parents. *« J'avais besoin d'en parler. Ils auraient pu dire, on a fait une erreur, on n'a pas fait ce qu'on aurait dû faire, plutôt que de faire croire que ce sont des parents qui ont tout fait pour leurs enfants. Après on ne s'est plus parlé »*. Sa famille s'est alors divisée en « deux clans ». Monsieur R. reproche à ses parents de ne pas avoir réagi. *« C'est de là qu'il y a eu rupture au niveau de la famille »*. Il garde des contacts avec sa sœur et deux de ses frères. Il n'a jamais revu ses parents. Il n'a pas été à l'enterrement de son père. Sa mère vit actuellement dans un home mais il ne veut plus de contact avec elle. Il n'a jamais accepté que ses parents nient l'évidence des abus qu'il a subi et qu'ils n'ont rien fait pour le soutenir. *« Des parents qui ne voient pas ça, je ne comprends pas... Ils auraient pu couper les liens avec le prêtre, m'isoler quelque part... Mais ils n'ont rien fait »*.

Adolescence marquée de rébellions, de colère, de tristesse... Voilà les conséquences que les victimes, elles-mêmes, associent aux abus sexuels subis. L'incompréhension de la part de leur famille est lourde à porter. Pour la plupart, cette histoire a eu un impact négatif sur les familles qui, par la suite, se sont brisées.

4.3.2 Construction de soi

Comment se construire après avoir vécu des abus sexuels ? Sur quoi s'appuyer alors que la confiance est ébranlée ? Quelles sont les forces des victimes qui leur ont permis d'avancer dans la vie ?

Les victimes se sont posées plus d'une fois ces questions dans leur vie. Dans un premier temps, l'impact des abus sexuels sur le développement moral et religieux sera développé. Ensuite, nous aborderons l'impact sur leur confiance en eux et sur leur vie sexuelle et affective et enfin, nous relèverons les forces qui leur ont permis de se battre et de reconstruire.

4.3.2.1 Développement moral et religieux

Nous venons de voir l'impact des abus sexuels sur l'adolescence et la famille des victimes. Quand est-il de leur propre développement moral et religieux ?

On a vu précédemment dans la théorie, que le développement moral et religieux était étroitement lié à son environnement. En fonction de notre vécu, nous développons certains jugements, certaines valeurs.

Les quatre victimes rencontrées ont un développement moral et religieux qui tient fortement compte des abus sexuels subis dans leur enfance. Durant celle-ci, elles étaient très croyantes, d'autant plus qu'elles vivaient dans des familles extrêmement catholiques. A l'heure actuelle, elles ne croient plus en grand-chose et sûrement pas en l'Eglise catholique.

Ces victimes se sont construites tant bien que mal autour de ce qu'elles ont subi.

Joël Devillet était très croyant dans son enfance. Il voulait devenir prêtre, c'était sa destinée. Après avoir été abusé et manipulé par des hommes d'Eglise, il ne croit plus en rien. Il ne croit plus en Dieu, ne croit plus en l'Eglise, ne croit plus en la parole de

l'adulte... « *J'ai perdu la foi le jour où l'évêque m'a dit 'je ne t'ai jamais dit ça' »² . Il ne voulait plus être en contact avec le monde des hommes et de l'Eglise. Joël est alors resté seul un long moment afin de se reconstruire loin du mensonge et de la manipulation.*

Etienne Rappe ne croit plus en rien également et encore moins en l'Eglise catholique. Sa capacité de jugement a été ébranlée le jour où l'Abbé a abusé de lui. Il est donc extrêmement difficile de croire en quelque chose. « *Pour ce qui est de la croyance, je ne crois plus en rien. L'Eglise ne représente pour moi rien du tout. Elle a représenté un petit peu à un moment mais plus sur l'aspect philosophique* ». Il voit l'Eglise en perdition. Il ne fera rien pour l'aider, au contraire, s'il voit qu'elle commet des fautes, il sera le premier à les pointer du doigt. Il aimerait protéger les enfants qui sont en contact avec elle. « *L'Eglise ne représente plus rien dans la tête des gens. Je vois mes gamins, ils s'en foutent* ».

Madame D a été abusée très petite, quand elle avait entre 4 et 6 ans. De ce fait, elle n'a jamais été croyante. Avant 6 ans, elle était encore trop petite pour croire en Dieu ou en l'Eglise catholique. « *Je n'ai jamais eu l'occasion d'être fort croyante. A 4 ans, tu comprends que la personne qui est mise sur un piédestal, ça ne va pas. Il y avait une distorsion entre cette belle histoire de Jésus et ce que les gens qui représentent l'Eglise en faisaient. Il y avait un tel décalage entre l'histoire et le côté spirituel. Je suis longtemps restée à me demander ce qu'était ce décalage* ». Etant donné que Madame D n'a jamais trouvé de réponse satisfaisante à ces questions, elle s'est tournée vers la spiritualité Bouddhiste et orientale. Ces spiritualités lui ont permis de développer son jugement moral et de croire en quelque chose. Pourtant, elle aime les valeurs de l'Eglise, mais elle n'aime pas ce que les personnes de l'Eglise en font. Elle pense qu'il devrait y avoir un « *lavage intérieur de l'Eglise pour être plus honnête, plus authentique. Elle a un grand travail à faire, sinon elle va tomber en poussière. Les paroles sont tellement fausses, vides et creuses. Ce n'est plus rien, une espèce de squelette* ». Il est difficile de partager une spiritualité, quand les mots sonnent faux, il est difficile d'y croire.

² Lorsqu'il était au séminaire, Joël Devillet avait écrit une lettre enflammée à un autre garçon. Les prêtres l'ont alors mis à la porte parce qu'ils pensaient qu'il entretenait une relation avec lui. L'évêque Monseigneur Léonard trouvait cela honteux et lui a dit de travailler un ou deux ans et, après ces deux années, les prêtres du séminaire seraient partis et il pourrait revenir. Quand, deux ans plus tard, il a été demandé à l'évêque de le reprendre, il lui a dit « je ne t'ai jamais dit cela ».

Comme chez les autres victimes, les abus sexuels subis dans leur enfance ont eu un impact important sur le développement moral et religieux de Monsieur R. Il est devenu laïc, il est opposé à l'Eglise. *« Je ne sais pas si je ne suis plus croyant ou pas, mais je suis opposé à l'Eglise. Oui il y a peut-être quelque chose après la mort... Le monde ne s'est pas créé tout seul. Mais tout ce qui est de l'Eglise, non. Si je pouvais leur faire du tort, je le ferais... »*. On sent beaucoup de rancœur et de colère envers l'Eglise. Il espère son effondrement. Il se rend compte de tout le mal qu'elle fait (les abus sexuels, les guerres qu'elle provoque...). Il espère vraiment qu'un jour elle disparaisse et que toutes ces souffrances s'arrêtent. Monsieur R croit plus en l'être humain et en la science. *« Je crois beaucoup en l'être humain et en la science qui peuvent faire avancer les choses. C'est vraiment un combat contre toutes les religions »*.

Croyants ou non avant ces événements traumatiques, les victimes ne croient plus en l'Eglise catholique. Ils ne voient pas un avenir positif pour elle. Ils espèrent même qu'elle s'effondre ou qu'elle change radicalement afin que tous ces faux-semblants, ces manipulations et ces souffrances s'arrêtent. Malgré tout, ils arrivent à garder certaines valeurs, que ce soit envers une autre spiritualité, envers l'être humain ou la science : croire en quelque chose est important pour leur développement et leur cheminement.

4.3.2.2 Développement de la confiance

Tout comme le développement moral et religieux, le développement de la confiance en soi et en l'autre dépend de nos expériences précoces. En fonction de celles-ci, on aura plus ou moins confiance en soi et en l'autre. Le sentiment de confiance peut être altéré à cause d'expériences négatives.

Il est facile de deviner que les victimes ont toutes eu des difficultés avec la confiance.

En effet, Joël Devillet ne fait pas confiance aux êtres humains car il s'est senti manipulé. *« Oui, en amitié, j'ai beaucoup de mal à faire confiance »*. Il est difficile pour lui d'entreprendre quelque chose car il se méfie vraiment de tout le monde. Il a peur que les gens le manipulent de nouveau et le prennent pour un « imbécile ». Il a eu ce sentiment quand les prêtres du séminaire se moquaient de lui. Aujourd'hui, il vit avec son chien. *« J'ai acheté un chien et je me suis dit 'plus rien à voir avec ce monde-là' »*.

Madame D pense que ces événements ont eu un impact sur sa confiance. « *Je me suis rendue compte que ça avait contaminé toute ma vie* ». Quand elle veut faire quelque chose, il faut que ce soit vraiment vital, porteur de sens, pour qu'elle arrive à le faire. Quand c'est porteur de sens et que ça lui tient à cœur, elle est « *capable de tout traverser* ». Ca reste compliqué pour elle d'accorder sa confiance quand elle est en couple. Cependant, elle arrive facilement à donner sa confiance en amitié. « *C'est une question difficile parce qu'on a toujours des hauts et des bas, des petites paranoïas, ce n'est pas lisse. Mais bon, j'ai des amitiés qui durent depuis 20, 30 ans. C'est ce qui m'a permis de tenir* ».

Monsieur R semble être celui qui a eu le plus de difficultés avec la confiance en lui et en les autres. En effet, il n'a pas confiance en lui. Afin de se sentir capable, il fallait toujours qu'il se démarque dans la vie, notamment dans son boulot. Il s'est battu pour avoir une bonne position, il a suivi des cours et suivi une psychothérapie. Il pensait vraiment qu'en se démarquant professionnellement, ça pourrait lui redonner confiance en lui et se prouver qu'il avait réussi malgré tout. « *Je voulais me démarquer de tout le monde en réussissant dans le boulot. J'ai voulu paraître autre chose* ». Il n'arrive pas à faire confiance aux autres. Il a de bonnes relations avec les autres mais il ne leur accorde pas sa confiance. « *Je ne fais pas confiance en quelqu'un. Je peux avoir de bonnes relations, je compte sur des gens et ils comptent sur moi mais c'est tout* ». Même avec son épouse, ca reste assez compliqué. Elle lui reproche souvent de s'enfermer et qu'il est difficile de parler avec lui.

La confiance en soi et en l'autre est une construction qui commence dès l'enfance. Sans un environnement sécurisant, il est difficile d'avoir confiance en soi et en l'autre, d'autant plus si des événements perturbants viennent ébranler cette confiance. Les victimes se sont senties trahies par les personnes de l'Eglise en qui elles avaient une confiance aveugle. L'adulte protecteur est devenu leur agresseur. Les conséquences sont telles qu'elles se méfient des gens et qu'elles n'accordent plus facilement leur confiance. Il est d'autant plus difficile pour elles d'accorder leur confiance alors qu'elles n'ont pas confiance en elles. Le plan narcissique a été fortement perturbé après ces abus sexuels. Elles se sentent salies, coupables, démunies. Elles ont des difficultés à s'aimer elles-mêmes. Avoir confiance en soi est très difficile dans ces conditions.

4.3.3 Relations affectives et sexuelles

Nous venons de passer en revue l'impact des abus sexuels sur le développement moral et religieux ainsi que sur la confiance en soi et en l'autre. Les abus sexuels ont-ils également eu des conséquences sur la vie affective et sexuelle des victimes ? Ont-ils influencé leurs choix par rapport au mariage et à la décision d'avoir des enfants ?

Pour les quatre victimes rencontrées, la réponse est un tout grand OUI. Chacune d'entre elles ont ressenti des difficultés dans leur sexualité. Pour certaines cela a été jusqu'à la décision de ne pas avoir d'enfant.

C'est le cas de Joël Devillet qui n'est pas marié et n'a pas d'enfant. Il a trop peur de reproduire ce qui lui est arrivé. Il aurait peur que sa femme pense qu'il pourrait abuser de son enfant. Pour ces raisons, il n'a jamais voulu avoir de relation amoureuse. « *Me marier, je ne le ferai pas, avoir des enfants, je ne le ferai jamais parce qu'on a peur de reproduire cela. J'ai peur que ma femme, si un jour j'ai un enfant, divorce et dise que j'abuse de mon enfant. J'ai peur aussi qu'elle soupçonne que j'abuse de lui...* ». Joël Devillet ne s'est jamais laissé tenter par l'amour à cause de ses peurs qui le rongent et qui lui rappellent chaque jour qu'il pourrait reproduire cela sur ses propres enfants.

Contrairement à Joël Devillet, Etienne Rappe a une femme et quatre enfants. Il admet néanmoins que ça n'a pas été simple au niveau de sa sexualité et que, sans trop savoir pourquoi, ça restait assez difficile. « *On subit ça quand même. Ça ne m'a pas empêché d'avoir une copine quand j'avais 16 ans et d'avoir aujourd'hui quatre enfants* ».

Madame D. se souvient avoir eu des relations affectives et sexuelles grandement chaotiques. Entre 20 et 40 ans, elle a changé continuellement de partenaire. Elle est restée 5 ans avec le même partenaire mais leur relation était assez compliquée. Elle ne savait pas très bien si elle allait vers les hommes ou vers les femmes. « *C'était confus et ça l'est toujours. Ça ne marchait pas très bien ni d'un côté, ni de l'autre. Avec les hommes c'était difficile et dans la séduction aussi* ». Elle raconte que c'est un peu comme si quelque chose lui avait échappé durant son enfance. Une chose qui aurait permis à l'âge adulte d'être épanouie dans sa sexualité. Il semble également qu'elle n'ait pas bien intégré son image corporelle et qu'elle soit toujours en conflit avec elle. Ce serait une raison pour laquelle la phase de séduction entre elle et un partenaire potentiel reste assez compliquée.

Enfin, Monsieur R a également des relations difficiles. Il s'entend très bien avec ses amis et est marié avec une femme depuis des années, mais il reste cependant très renfermé et distant avec eux. *« Mon épouse me dit qu'il est difficile de parler avec moi parce que je m'enferme. Elle me dit souvent que je devrais suivre une thérapie »*. Il n'a pas voulu avoir d'enfant, ce qu'il semble un peu regretter. *« Je n'ai pas eu d'enfant, ça coule presque de source. Je n'ai pas voulu en avoir, c'est la fuite des responsabilités peut-être, je n'en sais rien »*. Il parle aussi de relations sexuelles compliquées. Lors de son adolescence, il a eu beaucoup de relations sexuelles avec des femmes mariées. *« J'ai eu une adolescence assez tordue au niveau des relations sexuelles avec des femmes. J'ai eu beaucoup de relations avec des femmes mariées, pas avec des filles de mon âge. Je voulais me mettre à l'abri, ne pas tirer de conséquences »*. C'est un peu comme si Monsieur R n'avait pas osé s'engager dans une relation sérieuse lors de son adolescence. Il a eu des relations sexuelles très compliquées *« Je suppose que c'est un des impacts importants »*. Il a également ressenti des difficultés au niveau de son schéma corporel. Ces difficultés découleraient de son sentiment de culpabilité, de se sentir sali. *« Mon schéma corporel, j'ai eu un problème. Ça va mieux maintenant depuis que l'on parle de tous les cas de pédophilie »*.

Par leurs récits, on constate que les victimes ont des difficultés avec leur schéma corporel. Elles se sentent vivre dans un corps sali, dans un corps utilisé, un corps qui se sent coupable de ce qu'il s'est passé. De ce fait, leurs relations sexuelles ont été très compliquées, plus pour certaines que pour d'autres. Certaines victimes n'ont pas voulu avoir d'enfant par peur de reproduire ce qu'elles ont vécu ou pour fuir les responsabilités. D'autres ont d'ailleurs préféré rester seules toute leur vie afin de ne pas être prises pour pédophile ou pour ne pas faire subir à d'autres enfants ce qu'elles ont vécu.

4.4 Les forces

Après avoir pris connaissance de leur récit et des impacts de leur traumatisme sur leur vie, on peut se demander comment les victimes ont survécu. Comment se sont-elles construites après avoir vécu l'horreur ? Sur quoi ont-elles pris appui ? Tout le monde a besoin d'appui pour se construire. On a besoin de se baser sur quelque chose pour continuer à vivre, de puiser dans des forces. Quelles sont les forces de ces victimes ?

Joël Devillet n'a pas eu de soutien de sa famille ou d'ami. Il a préféré prendre distance avec les êtres humains par peur d'être manipulé. Il dit avoir survécu à ces épreuves grâce à son chien. *« Je m'en suis sorti grâce à mon chien. Si je ne l'avais pas eu, je serais rentré à la maison après le travail, j'aurais bu, je serais sorti... Mais avec un chien, on sait que l'on doit rentrer à la maison pour s'occuper de lui »*. Il a également suivi une thérapie pendant quelques années qui lui a été bénéfique. Il a compris qu'il ne devait pas se laisser faire et qu'il était important de se battre pour soi et ses principes. On ressent une grosse souffrance chez Joël Devillet, une souffrance qui ne pourra probablement jamais guérir, mais il y a aussi de la force. La force de se battre contre son agresseur, contre les personnes qui l'ont manipulé et c'est cette force qui lui a également permis de tenir bon et d'avancer. *« Je m'en suis sorti aussi parce que je savais que ce que je disais était vrai »*.

Etienne Rappe a eu beaucoup de soutien de sa famille lorsqu'il a dévoilé son histoire. Etre soutenu lui a permis d'aller jusqu'au bout de ses démarches et de porter plainte contre son agresseur. La musique a également pris une part importante dans sa vie. C'est une force à laquelle il s'est accroché et qui lui a permis de se construire. Pour Etienne Rappe, chacun vit les événements différemment, c'est une question de volonté et de résilience. *« J'ai porté ça en silence dans mes valises. Dans ces cas-là, ou bien on se flingue, ou bien on continue. Tout ça est lourd. On ne s'en débarrasse jamais tout à fait. Mais je vis avec ça »*.

Le soutien a également permis à Madame D de porter plainte contre son agresseur. Ses amis et sa famille lui ont donné la force d'aller jusqu'au bout. C'était important pour son travail personnel de porter plainte et de ne pas arrêter en chemin. Madame D a également fait une thérapie et un long travail sur elle-même. Ce travail lui a permis de mieux comprendre certaines de ses réactions, de mieux comprendre son passé et de vivre avec. *« Ce qui est bien avec la psychanalyse, c'est que ça permet de faire des liens, de refaire le puzzle sur sa propre vie. Cela m'a permis d'aller parler avec mes parents. J'ai ouvert tout à tout le monde. J'en ai parlé et reparlé »*.

Depuis son adolescence, Madame D peint et dessine beaucoup. Lors de son adolescence, elle avait été voir une neuropsychiatre. Comme elle ne savait pas quoi dire, la psy lui a proposé de faire un dessin. *« Ca m'a fait du bien de dessiner. Ca m'a fait prendre conscience de ce goût que j'avais pour ça et il y avait une reconnaissance de sa*

part ». Depuis ses années d'adolescence, elle peint et dessine tout le temps. *« Heureusement que j'avais ce goût pour le dessin. C'est ce qui m'a permis de m'accrocher, de garder goût à la vie, d'avoir envie de me lever le matin pour aller dessiner »*. Les dessins sont comme des petits morceaux d'elle qui viennent du dedans et qui sont extériorisés en image. Ces images, elle peut les regarder. *« Il y a une espèce de lien, de dialogue, il y a quelque chose qui se fait. Ça tisse du sens. Tout ça, pour moi, ça a beaucoup plus de sens que ce soit disant 's'exprimer' qui n'a plus de sens pour moi »*. Madame D a beaucoup de force et de courage. Elle arrive toujours à s'accrocher à quelque chose de bon même quand elle perd une force.

Pour se construire, Monsieur R s'est focalisé sur le travail. Il s'est battu pour avoir une bonne position dans son boulot, afin de prouver qu'il pouvait y arriver malgré ce qu'il avait vécu. A un moment, il lui a semblé important d'enfouir cette histoire au plus profond de lui afin de continuer à avancer. Penser à son avenir, à sa maison lui a donné la force de vivre. *« Je voulais avoir une belle maison, une belle pension... Je me suis axé là-dessus »*.

Monsieur R se sent également beaucoup soutenu par les gens qui l'entourent, que ce soit par sa famille, ses amis ou bien sa femme. *« Je me sens soutenu par les gens qui m'entourent. Par mes frères et ma sœur je suis soutenu. On n'entre pas dans les détails mais j'ai un soutien moral pour autant que j'en aie besoin. Ce truc est passé, je vis avec, je vais mourir avec »*.

Pour les victimes, il est important de s'accrocher à quelque chose pour survivre. Que ce soit la musique, le dessin, le travail, les animaux de compagnie... Toutes ont eu besoin de quelque chose pour se construire. Elles sont devenues comme des forces à laquelle les victimes s'accrochaient dans les bons comme dans les mauvais moments. Une autre chose importante qui permet aux victimes de tenir est le soutien qu'elles ont reçu. Etre entouré de sa famille et de ses amis a permis pour certaines de porter plainte et d'aller jusqu'au bout de leur idée. Ce soutien moral semble avoir été important et semble avoir joué un rôle dans leur construction personnelle.

5. Discussion

Un dernier point important que je développerai dans ce mémoire est la discussion. Celle-ci présentera plusieurs points. Tout d'abord une explication des résultats. Certains résultats diffèrent des sources théoriques développées dans la première partie. Je tenterai de donner une explication pertinente pour chaque différence. Ensuite, j'aborderai les limites du mémoire et les difficultés rencontrées pour sa réalisation. Puis, les implications du mémoire seront abordées et enfin je terminerai par des questions supplémentaires qui pourraient être traitées dans un travail ultérieur.

5.1 Explications des résultats

Tout d'abord, avant l'analyse des résultats, j'aimerais attirer l'attention sur un point important : le sexe des participants. D'après les ressources théoriques explorées et notamment l'ONE (2006), 70% des victimes d'abus sexuels sont des filles. Or, en ce qui concerne la pédophilie dans l'Eglise, la commission des évêques et des Supérieurs majeurs de Belgique (2012) déclare que 76% des enfants victimes étaient des garçons. Pourquoi une telle différence est présente ? Une explication pourrait répondre à cette question. Dans les années 50-60, l'Eglise avait besoin d'enfants pour servir la messe. La plupart des enfants étaient des garçons. Ceux-ci étaient alors plus accessibles et faisaient d'avantage confiance en l'Eglise que les filles. Ils étaient également des proies plus faciles à atteindre. Lors de la récolte de témoignage, trois hommes contre une femme ont été rencontrés. Cette proportion semble normale compte tenu des circonstances.

Revenons-en aux résultats. Un des premiers résultats observés lors de cette étude est l'impact sur la vie de famille et l'adolescence des victimes. Pour nos quatre victimes, leur vie de famille et leur adolescence ont été difficile à vivre. Généralement, les victimes n'osaient pas parler des événements subis. Ils avaient alors des comportements difficiles (colère, décrochage scolaire, isolement, rébellions, tristesse). La famille ne comprenait pas leurs réactions. Ils se sont fortement éloignés afin d'essayer de comprendre ce qu'ils vivaient. Comme vu plus haut dans la théorie (Goodwin, 1985), un des facteurs traumatiques internes est le silence qu'ils doivent porter. Celui-ci est dévastateur pour

l'enfant et sa famille. Celui-ci n'ose pas en parler à sa famille par peur de la détruire. Ce même problème se retrouve dans les témoignages. La plupart des victimes n'osaient pas en parler à leurs parents par peur de les voir souffrir. Une difficulté s'ajoute en plus dans ce type d'abus sexuel. A l'époque où les victimes se sont faites abusées, l'église avait une place importante et la plupart des familles étaient croyantes et pratiquantes. Parler de ces faits auraient été mal vu par la société et les familles auraient été montrées du doigt. Les victimes voulaient éviter de se faire montrer du doigt et ont préféré ainsi garder le silence. Elles avaient également honte de ce qui leur est arrivé et étaient gênées de parler de sexualité à l'époque.

Un deuxième résultat observé concerne l'impact de la construction de soi. Dans les témoignages analysés, nous avons vu que les victimes ont rencontré beaucoup de difficultés dans la construction de l'identité, de l'estime de soi, de la confiance en soi et en l'autre... Ces difficultés sont des manifestations à long terme. Comme vu dans la première partie, Summit (1983) parle de conséquences importantes suite à un abus sexuel : décompensation dépressive, suicide, diminution de l'estime de soi, conduites antisociales, agressivité, anxiété... Les victimes rencontrées ont connu l'impact de ces conséquences sur leur vie. Monsieur R parle de 400 coups, Madame D de dépression, Joël Devillet d'anxiété... Ces conséquences seraient donc « normales » dans le cas d'abus sexuel. Une conséquence également importante, retrouvée chez les victimes et dans la théorie (Finkelhor et Browne's, 1991) est qu'elles se sentent trahies dans la confiance qu'elles portaient à l'adulte. Elles deviennent alors beaucoup plus méfiantes vis-à-vis d'elles. Dans le cas de pédophilie dans l'Eglise, il y a une perte de confiance en l'adulte mais également en les valeurs qu'il représente, à savoir les croyances religieuses. A la suite de leur traumatisme, les victimes ne croient plus en l'Eglise et aux valeurs qu'elle veut faire passer. Certaines sont même devenues athées.

Mais comment faire confiance en l'autre alors que notre propre confiance en soi est altérée ? Les victimes ont toutes connues une perte de confiance en soi et d'estime de soi. Guillon & Crocq (2004) ont défini l'estime de soi comme « *l'opinion que tout individu a de lui-même et qu'il maintient* ». Or, les victimes se sentent salies, mal dans leur corps. Elles culpabilisent à cause des événements subis. Elles n'aiment plus vivre dans ce corps manipulé. Les trois piliers (amour de soi, vision de soi, confiance en soi) développés plus haut dans la théorie (André et Lelord, 2008) ne sont pas réunis pour une bonne construction de l'estime de soi.

Dans la suite des résultats obtenus, l'impact sur le développement moral et religieux a été développé, notamment par Ganzevoort (2006). Comme on vient de le voir, les abus sexuels par des hommes d'Eglise ont un impact considérable sur les croyances des victimes, qui ne croient plus en l'Eglise. Certaines victimes rencontrent des difficultés à croire en autre chose. Selon la théorie de Kohlberg, le développement moral se développe selon trois stades (pré-conventionnel, conventionnel et post conventionnel). Il se développe donc en accord avec les préceptes externes, en fonction du monde qui entoure, par la moralité extérieure, le vécu... Le développement moral des victimes tient compte de ce qu'elles ont vécu à savoir les abus sexuels. Ce n'est pas étonnant que celles-ci ne croient plus et ont des jugements moraux particuliers. En ce qui concerne le développement religieux, Brandt (1997) estime qu'il prend sens à l'adolescence. C'est durant cette période que les croyances religieuses prennent sens. Le développement religieux des victimes a été considérablement influencé par leur vécu. Comment les victimes auraient-elles pu développer des croyances religieuses positives avec ce qu'elles vivaient pendant leur adolescence ? Il était presque improbable d'avoir une vision positive de la religion. Afin d'illustrer l'impact de leur vécu sur leur développement religieux, je reprendrai une phrase de Madame D : *« Je n'ai jamais eu l'occasion d'être fort croyante, j'étais trop petite. Mais à 4 ans, tu comprends que la personne qui est mise sur un piédestal, ça ne va pas. Il y avait une distorsion entre ce que je vivais et ces belles histoires de Jésus »*. Habituellement, la foi se développe en six étapes (Fowler, 1981). A la fin de celles-ci, la foi est personnalisée. Il est évident que ces étapes ont été influencées par leur traumatisme. Par exemple, au stade 3 (adolescence et âge adulte) caractérisé par un recul critique des histoires religieuses, les victimes doivent probablement avoir eu un regard plutôt négatif.

Une dernière conséquence importante des abus sexuels observée dans les résultats est l'impact sur la sexualité. D'après la littérature explorée, par exemple, G. Vigarello (1998), les victimes d'abus sexuels vont être marquées par un accès impossible à leur corps et à celui de l'autre. Leur corps les dégoûte. Cela entraînera des difficultés dans les rapports sexuels et dans le plaisir partagé avec l'autre. Ces conséquences se retrouvent dans le vécu des victimes car elles parlent toutes de difficultés sexuelles. Elles ne savent pas expliquer clairement ce qu'il s'est produit quand elles avaient des rapports, mais ça restait compliqué. La théorie explicitée ci-dessus pourrait répondre à leur questionnement.

Enfin, un dernier résultat obtenu est l'importance du soutien aux victimes. La théorie parle de soutien thérapeutique mais ne donne pas d'autres informations sur le sujet. Il est important que les victimes aient un soutien psychologique mais également qu'elles soient entourées de leur famille et de leur amis. Les victimes qui ont été entourées se sont senties soutenues moralement et elles sentaient qu'elles pouvaient aller au bout de leur combat, à savoir porter plainte contre leur agresseur. C'est également ce même soutien qui leur a permis de tenir et de combattre leur traumatisme afin de trouver un certain bien-être. D'autres forces, telles que le dessin, le travail, la compagnie d'un animal, ou encore la musique ont joué un rôle essentiel dans leur vie et leur permettaient de tenir le coup dans les moments difficiles.

5.2 Limites

Une difficulté rencontrée pour la réalisation du mémoire a été de trouver des victimes prêtes à témoigner. En effet, celles-ci ont encore extrêmement peur de parler de ce qu'elles ont vécu à cause des répercussions que cela pourrait engendrer. L'aide de Monsieur Rik Devillé (ancien curé de Buizingen et défenseurs du droit des victimes) a été précieuse dans la récolte de témoignages car celui-ci a contacté des dizaines de victimes qu'il connaissait. Seulement deux d'entre elles ont accepté de témoigner. Ceci montre à quel point le sujet peut être encore tabou actuellement. Cette difficulté de trouver des participants peut être une limite au mémoire car seulement quatre témoignages ont pu être analysés. Il aurait été davantage pertinent d'en avoir quelques-uns en plus afin d'approfondir l'analyse. Cependant, la diversité entre les participants permet de mettre en commun des points importants concernant le vécu.

Une autre limite importante à ce projet est que certains sujets n'ont pas été traités. Des sujets comme l'opinion de l'Eglise, son rôle dans ces affaires de pédophilie, l'opinion des avocats des victimes... n'ont pu être développés pour respecter le nombre maximum de pages autorisées. Il n'était donc pas possible de s'intéresser à d'autres sujets.

Une dernière limite relevée est la méthode de recherche exploratoire du mémoire. Celle-ci ne peut prétendre être exhaustive et n'est pas généralisable à tous. Cependant, les observations des victimes interrogées sont conformes aux données de la littérature.

5.3 Implications et perspectives futures

Ce mémoire avait pour objectif de mieux comprendre le vécu des victimes de prêtres pédophiles. En effet, de nombreux travaux ont été réalisés sur les abus sexuels, mais aucun sur la pédophilie dans l'Eglise. Il était important de traiter en profondeur certaines questions sur le sujet et de mieux comprendre l'impact de ces abus sur la vie affective, sexuelle et religieuse de ces victimes. Ce travail permet également de comprendre le silence et les tabous créés autour de ce sujet.

Ce mémoire est une sorte un hommage aux victimes de prêtres pédophiles. Un hommage au combat qu'elles mènent tous les jours afin de survivre et de retrouver un semblant de vie normale. Il est important que les victimes osent parler de leur histoire, osent sortir de l'ombre afin que de telles choses ne se reproduisent plus. Quatre témoignages ont été récoltés pour ce travail mais il en reste encore des centaines d'autres.

Les résultats obtenus montrent des conséquences importantes sur la vie des victimes et sur leur développement moral et religieux. Ceux-ci pourraient expliquer pourquoi aujourd'hui, il y a une telle méfiance vis-à-vis de l'Eglise et des valeurs qu'elle représente.

L'analyse des entretiens avec les victimes impliquent une meilleure compréhension de leur vécu. Elle permettra peut-être aux cliniciens, de créer un outil thérapeutique adéquat afin d'aider aux mieux les victimes de prêtres pédophiles dans leur construction de l'identité, leur construction sexuelle et leur développement moral et religieux. Cette analyse remet également en cause la crédibilité de l'Eglise Catholique, qui est vue comme hypocrite et perverse par les victimes. Une remise en question de celle-ci pourrait être intéressante afin de donner une meilleure image et pour continuer à véhiculer ses valeurs.

Dans ce mémoire, seul l'avis des victimes a été pris en compte. Il était important de connaître leur histoire avant d'interroger d'autres personnes. Pour un travail futur, il serait intéressant d'interroger l'Eglise (prêtres, cardinaux...) afin de connaître son opinion et ce qu'elle pense des accusations à son encontre. Il serait également intéressant d'interroger des non-victimes croyantes ou non afin de savoir si ces événements ont eu un impact sur leurs croyances et leur regard envers l'Eglise.

Plusieurs thèmes ont été passés en revue à savoir le développement moral et religieux, la confiance en soi, les conséquences des abus sexuels ect... Pour un futur travail, un de ces thèmes pourraient être approfondis afin de lui donner plus de poids.

Conclusion

Depuis quelques années, la pédophilie dans l'Eglise fait la une de nombreux magazines. Ces événements ont eu un impact important sur les croyances des personnes du monde entier. En effet, des centaines de victimes se sont faites agressées par des prêtres pédophiles. Des recherches ont été réalisées afin de savoir le dédommagement financier à apporter aux victimes. Cependant, aucune recherche n'avait encore étudié l'impact que ces événements ont eu sur la vie des victimes et sur leurs croyances. Encore trop tabou à l'heure actuelle, les victimes restent silencieuses et n'osent pas parler de ce qu'elles ont vécu. Il est important qu'elles sortent de leur silence et qu'elles révèlent leur expérience afin de ne plus reproduire les mêmes erreurs. C'est pour cette raison, que ce projet a vu le jour.

Le mémoire a été divisé en deux parties. Une première partie théorique, divisée elle-même en trois chapitres. Un premier chapitre reprenant les points importants sur l'abus sexuel : ses définitions, son origine, ses explications par la psychanalyse, ses conséquences, sa prise en charge... Un premier chapitre a revu de long en large l'abus sexuel afin de mieux comprendre son impact sur les victimes : ses définitions, son origine.... Le deuxième chapitre était consacré à l'estime de soi et à la confiance en soi. En effet, une des hypothèses de ce mémoire concernait la confiance en soi, à savoir : « La confiance d'un enfant abusé sexuellement est ébranlée. Il faudra du temps pour la reconstruire ». Cette partie théorique a permis de voir comment la confiance et l'estime de soi se construisent. Enfin, un dernier chapitre a abordé le développement moral et religieux, concepts clef du mémoire. Les victimes de prêtres pédophiles ont vu leur développement moral et religieux ébranlé et prendre une autre direction après leur traumatisme. Expliciter comment le développement moral et religieux s'est construit a permis, par la suite, de mieux comprendre ce changement de direction.

La deuxième partie du mémoire a constitué la partie pratique. Afin de comprendre le vécu des victimes, quatre d'entre elles ont été interviewées. Des questions telles que parler de leur agression dans les détails, l'impact sur leur vie affective et sexuelle, sur leur adolescence, la première fois qu'elles ont parlé... ont été travaillées avec elles. Ces récoltes d'informations ont été importantes pour le développement de la partie pratique. Elles ont confirmé certains éléments de la théorie ou ont apporté des détails supplémentaires. Dans la partie pratique, le vécu des victimes a été analysé en

profondeur, notamment les faits subis, l'impact sur leur confiance, sur leur famille, leur adolescence, le développement moral et religieux et leur vie sexuelle. Cette partie nous a permis d'amener un éclairage nouveau sur ces affaires de pédophilie dans l'Eglise. En effet, elle a permis de mieux comprendre ce qu'elles ont vécu, pourquoi elles ont gardé le silence, comment ont évolué leurs croyances...

Les résultats obtenus vont dans le sens des hypothèses de recherche. Les personnes victimes d'abus sexuels ont vu leur confiance en elles et en l'adulte ébranlée. Elles se sentent trahies par la personne en qui elles avaient une confiance aveugle, d'autant plus que cette personne était un homme d'Eglise, quelqu'un incarnant la confiance, la bienveillance. Les victimes ont une faible estime d'elles-mêmes car elles se sentent salies, en souffrance dans ce corps manipulé. De plus, leur traumatisme a eu un impact important sur leur développement moral et religieux. La plupart étaient croyantes et ne le sont plus maintenant. Ce traumatisme a également contaminé leur vie affective. Les victimes ont eu certaines difficultés dans leurs relations (difficulté de faire confiance, retrait, difficulté sexuelle, peur d'avoir des enfants...).

Ce projet permet de mettre en lumière le vécu des victimes, de les faire sortir du silence et de leur rendre hommage. Espérons qu'il permettra également de donner du courage aux centaines d'autres victimes, de sortir de l'ombre, de parler de leur traumatisme et de porter plainte contre leur agresseur. Parler permet de se libérer d'un poids douloureux, de comprendre ce qu'il s'est passé et de faire changer les choses.

Ce projet s'est focalisé sur le vécu des victimes. Il serait intéressant d'étudier par la suite l'opinion de l'Eglise (prêtres, sœurs, Vatican...). De nombreux tabous et silences tournent encore autour de ces affaires de pédophilies. Les étudier permettrait de comprendre ce qu'il s'est passé, pourquoi ça s'est passé et ce que l'Eglise en pense réellement. Interroger des non-victimes pourrait également être intéressant afin de savoir si ces événements ont eu un impact sur leurs croyances et leur vision de l'Eglise.

La pédophilie dans l'Eglise est un sujet sensible. De nombreuses personnes, notamment les victimes mais aussi celles en contact direct avec l'Eglise (prêtres, curés, pape, sœurs...) sont touchées par les événements et ont honte. D'autres ne veulent pas en parler et préfèrent minimiser les choses. Cela ajoute de l'impact au traumatisme des

victimes qui se sentent d'autant plus coupable. Ce qui s'est passé est grave. Il est important de sensibiliser les gens afin de ne plus reproduire de telles choses.

Références bibliographiques

- 20 minutes. (2013). Pédophilie : L'Église belge a reçu plus de 300 plaintes en 2012. En ligne <http://www.20minutes.fr/monde/1155931-20130515-pedophilie-eglise-belge-recu-plus-300-plaintes-2012>, consulté le 03 septembre 2013.
- Ackerman, A. & Khan, B. (2012). Assessing reporting patterns of child abuse within the Catholic Church using discontinuities in model parameter time series. Social Science Research. No 41, 253-262.
doi:10.1016/j.ssresearch.2011.11.004
- Arènes, J., interviewé par Dominique Fonlupt. (2010). Peut-on prévenir les déviations ? La Vie, n° 3368, p. 24-25
- Autmanns, A. (2013). L'effet de la comparaison entre frères et sœurs à l'adolescence. Quelles Influences sur l'estime de soi, le sentiment d'efficacité personnel et les affects ? Mémoire en sciences psychologiques non publié, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Ayoun, P. (2008). Vivre après le chaos incestueux (pas seulement survivre). Neuropsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. No 56, 269–272
doi:10.1016/j.neurenf.2008.03.008
- Bagdley. (1984). Infractions d'ordre sexuel contre des enfants au Canada. In Rapport du Comité sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes. Ottawa, Canada : Approvisionnement et Services Canada.
- Bawin, B. & Glowacz, F. (1987). Étude de l'aide aux personnes et aux familles confrontées à un problème d'inceste. Liège, Belgique : Université de Liège.
- Born, M., Delville, J., Mercie, M., Sand, E. A. & Beeckmans M. (1996). Les abus sexuels d'enfants. Liège : Mardaga.
- Brandt, P-Y & Day, J. M. (2013). Psychologie du développement religieux. Questions classiques et perspectives contemporaines. Genève : Labor et Fides.
- Brown, G.R. & Anderson, B. (1991). Psychiatric morbidity in adult in patients with childhood histories of sexual and physical abuse. Am. J. psychiatry. No 148, 55-61.
- Commission abus*. (2012). En ligne <http://minisite.catho.be/commissionabus> , consulté le 12 septembre 2013.
- Crosson-Tower, C. (2005). Understanding child abuse and neglect. Boston : Pearson.
- Day, J., & Renders, X. (2009). Psychologie du développement, PSP1155. Syllabus, Université catholique de Louvain, Diffusion Universitaire CIACO.

- De Becker E., Chapelle S. & Chatelle N. (2007). L'enfant et la pédophilie. L'évolution psychiatrique. No73, 319-330.
Doi : 10.1016/j.evopsy.2008.02.005
- Dédérrix, J. (2010). Voix et estime de soi : recherche-action auprès d'enfants ayant un vécu d'abus sexuels. Paris : L'Harmattan.
- Dejours C. (2001) Le corps d'abord. Paris : Payot.
- Desrosiers, M. (2005). Les adultes victimes d'agressions sexuelles pendant leur enfance. Psychologie Québec, 23-27.
- Devillé, R. (1992). La dernière dictature : plaidoyer pour des paroisses sans pape. Anvers : CODA.
- Devillé, R. (1996). L'œuvre : une secte catholique. Bruxelles : Editions Golias.
- Devillet, J. (2010). Violé par un prêtre. Bruxelles : les éditions de l'arbre.
- Devillet, J. (2010). Site de Joël Devillet. En ligne <http://www.joeldevillet.com> , consulté le 25 septembre 2013.
- Eglise Catholique, Conférence des évêques. (2012). Une souffrance cachée ; pour une approche globale des abus sexuels dans l'Eglise. Bruxelles : Licap.
- Erikson. (1972). Adolescence et crise : la quête de l'identité. Paris : Flammarion.
- Flavel, J. (1963). The developmental psychology of Jean Piaget. New York : Van Nostrand Reinhold.
- Ferenczi, S. (1982). La confusion de langage entre les adultes et l'enfant, le langage de la tendresse et de la passion. Analyses d'enfants avec des adultes en psychanalyse. Œuvres complètes. Paris : Payot.
- Finkelhor, D. (1980). Risk factors in the sexual victimization of children. Child abuse and Neglect. No. 4, 265-273.
- Freud, S. (1912). Totem et Tabou. Paris : Presse Universitaires de France.
- Freud, S. (1996). Trois essais sur la théorie sexuelle. Paris : Gallimard.
- Gauthier, D. (1994). L'enfant victime d'abus sexuels. Paris : PUF.
- Gabel. (1992). Les enfants victimes d'abus sexuels. Paris : PUF.
- Grand dictionnaire de la psychologie. (1994). Paris : Edition Larousse.
- Ganzevoort, R. (2001). Religion in rewriting the story. Case study of a sexually abused man. International Journal for the Psychology of Religion. No. 11/1, 45-62.

- Ganzevoort, R. (2006). Masculinity and post-traumatic spirituality. International colloquium on Christian Religious Education in coping with sexual abuse.
- Haesevoets, L. (1997). L'enfant victime d'inceste, de la séduction traumatique à la violence sexuelle. Paris : De Boeck & Larcier
- Haesevoets, L. (2003). L'enfant victime d'inceste. De la séduction traumatique à la violence sexuelle. Bruxelles : De Boeck.
- Hayez, J-Y. (1991). Abus sexuels sur mineurs d'âge: inceste et abus sexuel extra familial. Bruxelles : Groupe de pédopsychiatrie.
- Hayez, J-Y. & De Becker, E. (1997). L'enfant victime d'abus sexuel et sa famille : éducation et traitement. Paris : Paris Universitaire de France.
- Itzhaky, H. & York, A. (2000). Child sexual abuse and incest : community-based intervention. Child Abuse & Neglect. No25, 959-972.
 PII: S0145-2134(01)00249-6
- Jansens, A. (2010). Le développement du jugement moral chez l'enfant victime de maltraitance. Mémoire en sciences psychologiques non publié, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Jenkins, P. (2001). Pedophiles and priests: Anatomy of a contemporary crisis. New York : Oxford university press.
- Kohlberg, L (1983). Moral stages : a current formulation and a response to critics. Basel : Karger.
- Laplanche, J. (2002). Entretien avec Jean Laplanche. Enfance & psy. No17, 9-16.
 DOI : 10.3917/ep.017.0009
- Le Figaro. (2010). Pédophilie dans l'église belge : des centaines de témoignages. En Ligne <http://www.lefigaro.fr/international/2010/09/10/01003-20100910ARTFIG00582-pedophilie-dans-l-eglise-belge-des-centaines-de-temoignages.php> , consulté le 15 août 2013.
- Le Monde. (2010). Benoit XVI contraint de réagir contre la pédophilie. En ligne http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/02/16/benoit-xvi-contraint-de-reagir-contre-la-pedophilie_1306676_3214.html , consulté le 30 septembre 2013.
- Leventhal, J-M. (1987). What to ask when sexual abuse is suspected. Archive of disease in childhood. No 62, 1188-1195.

Annexes

Annexe 1 : Procédure d'arbitrage en matière d'abus sexuels

PROCEDURE D'ARBITRAGE EN MATIERE D'ABUS SEXUELS

Cadre de la procédure

Répondant à la proposition qui leur avait été faite dans le rapport du 31 mars 2011 établi par la Commission spéciale de la Chambre « relative au traitement d'abus sexuels et de faits de pédophilie dans une relation d'autorité, notamment au sein de l'Eglise », les autorités de l'Eglise ont accepté de participer à des procédures arbitrales pluridisciplinaires. Elles entendent ainsi assumer leur responsabilité morale à l'égard de victimes d'abus sexuels qui ne peuvent plus intenter des actions devant les tribunaux, puisque les faits sont prescrits.

Les experts désignés par la Commission de suivi se sont concertés avec les experts désignés par les autorités de l'Eglise pour mettre au point une organisation arbitrale, neutre et indépendante, qui offre les garanties d'un procès équitable, qui réponde aux exigences du Code judiciaire et qui respecte la procédure détaillée dans un « Règlement d'arbitrage ».

Les procédures d'arbitrage doivent permettre aux victimes de faits prescrits, selon le souhait qu'elles auront exprimé, d'être reconnues dans leur souffrance, d'être rétablies dans leur dignité, de bénéficier d'une compensation financière.

Les autorités de l'Eglise vont constituer une fondation, personne morale qui sera l'unique partie défenderesse et qui exécutera les condamnations prononcées par les arbitres, la responsabilité juridique des auteurs de faits prescrits ne pouvant plus être mise en cause. Pour cette raison, et compte tenu de la nature des faits, tous ceux qui participeront aux procédures d'arbitrage doivent veiller à en préserver la confidentialité.

Déroulement de la procédure

Les demandes seront adressées au « Centre d'arbitrage en matière d'abus sexuels », hébergé dans les locaux de la Fondation Roi Baudouin, rue Brederode, 21, 1000 Bruxelles. Ce Centre d'arbitrage comprend : une Chambre d'arbitrage permanente, un Comité scientifique et un secrétariat juridiques. Les collèges arbitraux seront constitués dans le cadre de ce Centre. Chaque arbitre sera invité à signer une déclaration d'indépendance et d'impartialité.

Les demandes seront introduites sur un formulaire qui sera disponible sur Internet et dans divers organismes et associations.

La composition de la Chambre permanente et des collèges arbitraux sera pluridisciplinaire, afin de pouvoir prendre en compte les aspects psychologiques, médicaux et juridiques des demandes.

Les demandes seront tout d'abord traitées par la Chambre permanente d'arbitrage, composée de cinq membres. Si la demande est recevable, la Chambre permanente renvoie l'affaire à un collège arbitral de trois personnes, choisies par les parties dans des listes qui leur

13.12.2011

seront soumises. La Chambre permanente règle les incidents de procédure qui pourraient survenir au cours de la procédure arbitrale et elle fixe les frais de l'arbitrage qui sont dans tous les cas mis à charge de la partie défenderesse, sauf s'il est jugé que la demande reposait sur des déclarations volontairement inexacts ou mensongères. La Chambre permanente veillera au respect des dispositions du Règlement d'arbitrage.

Le Comité scientifique, composé de deux personnes choisies par la Commission de suivi et de deux personnes désignées par les autorités de l'Eglise, est chargé de la désignation des membres de la Chambre permanente d'arbitrage, de l'établissement des listes d'arbitres, de l'interprétation du Règlement d'arbitrage, des questions auxquelles celui-ci ne fournirait pas de réponses et de la rédaction de rapports rendant compte de l'activité du Centre d'arbitrage.

A tout moment de la procédure, tant la Chambre permanente d'arbitrage que les collègues arbitraux pourront tenter de concilier les parties et ils communiqueront le dossier au médiateur agréé choisi par les parties si elles ont opté pour une médiation. Si la conciliation ou la médiation n'aboutit pas à un accord, la procédure arbitrale reprend son cours.

Charge de la preuve

Les faits d'abus sexuels sont répartis en quatre catégories selon leur gravité et ils peuvent donner lieu à une compensation financière forfaitaire dont les maximums, fixés dans le Règlement d'arbitrage, varient de 2.500 à 25.000 euros. Les trois premières catégories comprennent l'attentat à la pudeur sans violences ni menaces (1), l'attentat à la pudeur avec violences ou menaces (2) et le viol (3). Elles s'inspirent du Code pénal et de son interprétation. La quatrième catégorie vise les mêmes faits mais qui, en raison de leur gravité, de leur durée exceptionnelle ou de circonstances particulières, doivent être considérés comme ayant généré des dommages exceptionnels.

Les faits allégués doivent être prouvés par la partie demanderesse ou « à tout le moins présenter un haut degré de vraisemblance qui ne laisse planer aucun doute raisonnable », cette preuve pouvant se faire par présomptions, témoignages, reconnaissances écrites ou décisions judiciaires, soumis à l'appréciation souveraine des arbitres.

Compensations financières

A l'exception des faits de la quatrième catégorie, qui sont des faits d'une gravité exceptionnelle et qui, pour ce motif, peuvent donner lieu à l'indemnisation la plus élevée, le dommage et le lien causal sont présumés dès lors que les faits et leur gravité sont établis dans les catégories 1 à 3.

Si un collège arbitral estime à l'unanimité, dans un cas exceptionnel, qu'il existe une disproportion manifeste entre le montant maximum de la catégorie 4 et le dommage réellement subi par la victime de l'abus sexuel, la Chambre d'arbitrage permanente peut, sur demande motivée du collège arbitral et après avoir entendu les parties, autoriser le collège arbitral à dépasser le maximum prévu, lorsqu'elle constate que le dommage subi et prouvé a un caractère exceptionnel dépassant en étendue le préjudice subi par d'autres victimes qui

13.12.2011

relèvent de la catégorie 4 et à condition que la décision de la Chambre soit prise à l'unanimité de ses 5 membres.

Lorsque la victime s'est suicidée suite aux faits d'abus sexuel, des règles particulières et un formulaire de requête spécifique sont prévus.

Délais

Les demandes devront être introduites avant une date qui doit être fixée et qui leur laissera un délai raisonnable prenant cours à partir du moment où il aura été donné une large publicité à la procédure d'arbitrage. Les sentences arbitrales seront rendues dans un délai maximum de six mois, sous réserve de prolongations accordées par la Chambre permanente et spécialement motivées. Les sentences seront définitives, sans possibilité d'appel et lieront les parties, la partie défenderesse disposant d'un délai de trois mois maximum pour payer à la partie demanderesse la compensation financière allouée.

Annexe 2 : Lettre pour la récolte des témoignages

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le cadre de mes études en psychologie, je réalise un mémoire sur l'abus sexuel, et plus particulièrement l'abus sexuel au sein de l'Eglise Catholique. En effet, depuis quelques années, les médias parlent de plus en plus souvent d'abus sexuels entre un prêtre et son enfant de chœur. Mais pas seulement, on peut également retrouver ce genre d'abus dans les retraites spirituelles, dans les couvents... Actuellement beaucoup traités politiquement, mon mémoire développe l'aspect psychologique de ces faits divers.

Afin d'affiner mon sujet, je suis à la recherche de témoignages de personnes sensibles à ces actes. Ces témoignages permettront de mieux comprendre les opinions des gens face à la situation, de voir quel est l'impact psychologique sur les victimes et sur leur personnalité et de voir comment les croyances et le vécu religieux des gens ont été affectés depuis la découverte de ces faits.

J'ai donc besoin de vous pour répondre à quelques questions sur ce su

jet. Sachez que tout ce qui sera dit lors de l'entretien servira uniquement d'informations dans le cadre de mon mémoire et qu'en aucun cas des informations ne seront révélées en dehors de celui-ci. Mon promoteur, James Day et moi assurons l'anonymat et la confidentialité de vos témoignages.

En attente de votre réponse,

Veillez recevoir Chère Madame, Cher Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Johanna Leyder

Annexe 3 : Questions de base pour les témoignages

- 1) Puis-je enregistrer notre rencontre ? Cet enregistrement ne sera entendu par personne d'autre que moi. Cela me permettra d'intégrer des informations, de façon anonyme, dans mon mémoire.
- 2) Pouvez-vous vous présenter ? Me parler de votre parcours de vie, de votre métier, vos hobbies...

J'aimerais vous poser quelques questions sur les événements qui se sont passés dans votre enfance, à savoir les abus sexuels. Si certaines questions vous dérangent, vous n'êtes pas obligés de répondre. Vous pouvez arrêter l'entretien à tout moment. J'utiliserai vos propos dans mon mémoire. Mais sachez que vous pouvez rester anonyme. N'ayez donc pas peur de me dire ce que vous avez sur le cœur, vos ressentis, vos sentiments... C'est vous qui déciderez à la fin de notre entretien si vous voulez l'anonymat ou non. Êtes-vous prêt ?

- 3) Quand vous êtes-vous fait abuser pour la première fois ? Combien de temps cela a-t-il duré ?
- 4) Comment cela s'est-il déroulé ? Où ? Qui était l'agresseur ?
- 5) Quand vous êtes-vous rendu compte que vous subissiez un abus sexuel ?
- 6) Quels ont été vos sentiments, vos émotions... ?
- 7) Êtes-vous retourné dans la ville où cela s'est passé ?
- 8) Avez-vous revu votre agresseur ?
 - a. Quelles ont été vos réactions ?
 - b. Vous ont-ils reconnu ?
- 9) Quand et pourquoi avez-vous décidé d'en parler ?
 - a. En avez-vous parlé à une tiers personne durant votre enfance ?
- 10) Quelle a été la réaction de la personne/ des gens après en avoir parlé ?
- 11) Avez-vous porté plainte contre votre agresseur ?
 - a. Quel est l'état d'avancement de votre dossier ?
 - b. Avez-vous eu peur des réactions de votre paroisse en portant plainte ?
 - c. Comment ont-ils réagi ?
- 12) Comment avez-vous réussi à vous construire après un tel traumatisme ?
- 13) Comment le vivez-vous aujourd'hui ?
- 14) Cet acte vous a-t-il rendu plus fort, plus vulnérable ?
- 15) Ces abus ont-ils eu un impact sur votre confiance en vous ? Sur le fait d'entreprendre des choses ?
- 16) A-t-il eu un impact sur vos jugements, vos croyances religieuses ? Êtes-vous toujours croyant ?
- 17) A-t-il eu un impact sur votre vie affective, amoureuse, vos amitiés ?
- 18) Vous sentez-vous reconnu en tant que victimes ?

- 19) Comment voyez-vous l'avenir de l'Eglise ?
- 20) Voulez-vous que vos propos restent anonymes ou puis-je mettre votre nom dans mon mémoire ?
- 21) Souhaitez-vous avoir une copie de mon mémoire quand celui-ci sera terminé ?

Annexe 4 : Verbatim des témoignages

4.1 Rencontre avec Joël Devillet le 25/09/13

Comme je vous l'ai expliqué, je fais mon mémoire sur la pédophilie dans l'Eglise. Je cherche des victimes à interviewer par rapport à leur ressenti, leurs émotions par rapport à tout cela. Je vois que ça été beaucoup traité d'un point de vue pénal mais pas d'un point de vue psychologie. On ne sait pas vraiment ce que les victimes ressentent, comment elles vivent ça après. Donc je vais vous poser des petites questions par rapport à ça. Vous n'êtes pas obligé de répondre à tout. Si vous voulez ne pas répondre, il n'y a pas souci, vous arrêtez l'entretien quand vous voulez... Il n'y a pas de problème.

Pouvez-vous vous présenter ? Parler de votre métier, votre parcours...

Je suis né le 07 juin 1973 à Arlon. J'habitais à Aubange et à l'âge de 8 ans, mon papa a eu un accident de voiture. Il a perdu un œil. Il a été hospitalisé à Liège. Il a fallu aller le chercher à l'hôpital et le prêtre du village, en 82, il y avait deux prêtres dans le presbytère. Et le vicaire s'est proposé d'aller chercher mon papa parce qu'on était une famille pauvre. Ma maman et moi avons été avec. Je me souviens j'ai été malade. Le prêtre m'a donné une pomme, je n'étais plus malade. On a ramené mon papa à la maison. Le prêtre m'a proposé de venir au presbytère si je ne me plaisais pas chez moi. Alors j'allais chez eux, je les aidais pour faire leurs courses, leur jardin... au fur et à mesure, je me suis attaché au curé, qui avait dans les 60 ans. J'allais plus chez lui que le vicaire. Je servais les messes, enterrements, baptêmes... il venait me chercher dans la classe à l'école et le directeur ne disait rien parce qu'il était riche et donnait de l'argent dans les écoles. On m'appelait le fils du curé. J'allais chez les religieuses faire mes devoirs. Le weekend je partais avec le curé. Je n'étais pas beaucoup chez moi. J'aimais bien ça parce qu'on était pauvre et j'aimais me débrouiller seul.

En 87, le curé est parti parce qu'il était pensionné et le vicaire a dû partir en même temps à Virton. Il est toujours à Virton. Deux nouveaux sont arrivés. Un curé et un vicaire. Le curé habitait avec ses parents et le vicaire habitait dans une autre maison. L'ancien prêtre de 65 ans venait souvent me chercher à la maison pour faire des messes, visiter les malades... Le vicaire avait 27 ans quand il est arrivé en 87. Il prenait les enfants chez lui parce qu'il avait un ordinateur, un babyfoot... Il était moderne. Dans sa camionnette, il prenait des enfants sur ses genoux pour leur apprendre à conduire. Et au lieu de prendre le

frein à main, il prenait « autre chose » et disait qu'il n'avait pas fait exprès. C'était des attouchements et tout... Parce que quand j'ai porté plainte, le juge d'instruction m'avait demandé si je connaissais d'autres victimes, j'avais donné des noms et ils ont dit qu'ils faisaient ça dans la voiture.

Et donc, l'affaire Dutroux, donc c'était en 96, presque 10 ans avant on ne parlait pas de toutes ses affaires-là. Le pédophile c'est un bon manipulateur. Le vrai pédophile ne va pas abuser directement. Ils font ça progressivement. Donc moi, la première fois que je vais chez lui, il voit que je ne suis jamais dans ma famille et que ça fait 10 ans que j'ai les clefs de l'église. J'allais souvent dormir dans l'église. Et le matin j'allais à l'école. Le nouveau vicaire il savait tout ça. Dans sa tête il se disait « je peux tout faire avec lui. Sinon on lui prendra les clefs de l'église et il ne pourra plus venir ».

C'était comme un chantage ?

Oui mais ça on le sait qu'après. Il attirait les enfants chez lui. Il emmenait les enfants à l'étage ou il y avait un lit pour au moins trois personnes, pourquoi il est célibataire ? Et une chambre avec un lit superposé, pourquoi il n'a pas d'enfant ? Il avait aussi un bureau avec une télé, un divan, un fauteuil et pas de chaise. C'était exprès parce que quand les enfants venaient chez lui, il se mettait dans le fauteuil avec les enfants autour de lui pour jouer et regarder la télé. C'était exprès pour attirer les enfants. Moi il voyait que j'étais jaloux. Il m'invitait tard le soir et disait qu'on serait tous les deux. Moi j'étais sur ses genoux, j'aimais bien parce que ma maman venait d'avoir un bébé, je voyais qu'elle le câlinait et je recherchais ça. Au début le vicaire me caressait la tête et puis le corps sur les vêtements. Je lui disais d'arrêter parce que je n'aimais pas. Et puis j'ai eu un blocage et je ne savais plus lui parler. Je lui écrivais des mots « je n'aime pas ce que vous faites... » et le mettait sous sa porte. Il me répondait « Viens demain, on va en parler, on va vivre dans la pureté... ». A chaque fois que j'allais chez lui, il recommençait. J'ai alors écrit à l'évêque axillaire pour lui expliquer ce que le vicaire Hubermont me faisait. Je n'ai jamais eu de réponse, mais quand je l'ai vu un peu plus tard, il ne m'en a toujours pas parlé. Dans ma tête de 17 ans, je me suis alors dit que c'était normal.

Après un an, le vicaire Hubermont a dû partir à Flawinne en 91. Ensuite, un nouvel évêque, Monseigneur Léonard, arrive à Aubange pour donner la messe. Il reparle de ma lettre et parle du fait que je veux rentrer au séminaire pour devenir prêtre. Il me dit de continuer jusque ma septième, comme je suis en professionnelle, pour pouvoir rentrer au séminaire. Quand j'ai eu ma septième, il m'a accepté au séminaire en 94. Il m'a mis dans

une année préparatoire qui n'existait pas. Et puis dans un autre groupe de philo. Il a fait ça pour me décourager et aussi pour que la prescription arrive. Mais ça on ne le comprend qu'après. J'ai parlé à ce moment-là au frère de l'évêque des abus que j'ai subis. L'évêque m'a aussi choisi un psychologue. Je devais payer ma thérapie, le train... Je parle des abus au psy et il me dit d'en parler au vicaire judiciaire. J'ai un rendez-vous avec lui. Deux, trois mois après, il me recontacte en disant qu'ils en ont parlé à l'abbé Hubermont et il dit que je mens. J'ai alors apporté toutes les lettres qu'il m'avait écrites pour le prouver. En juillet 96 j'ai écrit une lettre et c'est seulement en novembre que j'ai eu une confrontation avec lui. Comme Hubermont savait que j'avais des lettres, il a avoué. Il voulait un arrangement entre nous pour ne pas que ça s'ébruite mais rien n'a été fait.

Les prêtres du séminaire ne m'aimaient pas, ils se moquaient tout le temps de moi parce que j'avais une voix efféminée... Je me suis attaché à quelqu'un qui était au séminaire avec moi. Je lui avais écrit une lettre affectueuse, mais j'ai déchiré finalement et jeté dans les poubelles publiques. Ils l'ont trouvée et recollée et m'ont mis à la porte du séminaire parce qu'ils pensaient que j'entretenais une relation avec lui. L'évêque, Monseigneur Léonard trouvait cela honteux. Il m'a dit de travailler un ou deux ans, et que après ça les prêtres qui ne m'aimaient pas ne seraient plus là et qu'il me reprendrait. Je cherche alors du travail à Namur comme aide-soignant. Mais il n'y avait jamais de place. Et donc, je vais chez l'évêque avec mes lettres et il m'a juste dit « Je prie pour toi, tu vas trouver ». Voilà comment il m'a aidé. J'ai alors vu une annonce dans le journal le soir et j'ai trouvé un travail à Bruxelles. Je vivais dans un sous-sol, il me convenait comme je savais que j'allais retourner au séminaire. C'était en 98. Je continue à aller à la cathédrale. On se parle, il continue à m'écrire... Deux ans après je vais le voir pour qu'il me reprenne au séminaire. Je lui rappelle qu'il m'a dit de travailler un an ou deux et qu'il me reprendrait après. Il me répond « Non, non, je ne t'ai jamais dit ça ». Je recontacte alors son frère, l'évêque avec qui j'avais encore de bons contacts. Il me dit « ils t'ont assez mené en bateau, porte plainte ».

Comme je l'ai dit, pendant mon séminaire, j'allais chez un psy. Il y avait eu un accord écrit normalement que je ne devais payer qu'un tiers, le prêtre un tiers et le séminaire un tiers. Le psy me disait que si je ne payais pas un tiers, la thérapie ne fonctionnerait pas, ce qui était des foutaises. Je payais quand même tout, parce que le psy me disait de m'arranger avec les autres après. Mais les autres ne m'ont jamais rien donné. Quand on m'a mis dehors du séminaire, je n'ai plus été chez ce psy parce qu'il était vraiment mauvais, il me disait de m'allonger et de sentir battre le cœur au bout de mes doigts.

C'était ça pendant $\frac{3}{4}$ d'heure. Je ne l'ai plus payé pendant 10 fois, il m'a alors envoyé une facture. Je ne lui réponds pas. Il me renvoie une facture « A payer dans les 10 jours, sinon ce sera devant le juge de paix ». Je l'envoie à l'évêque pour dire que je ne voulais pas la payer. Je lui rappelle l'accord. Il me dit de payer mon tiers. Je paye alors mes 5000francs. Après, je me rends compte que le psy chez qui j'allais, en 2001, ce psy est devenu prêtre. On m'envoyait chez lui parce que l'évêque savait qu'il deviendrait prêtre et qu'il étoufferait l'affaire. Mais tout ça on le comprend après et c'est pour ça que j'ai fait un procès à l'évêque.

En 1999, j'ai trouvé une autre psychologue à Bruxelles. Elle m'a demandé pourquoi c'était moi qui payais tout alors que c'était l'Eglise normalement qui devait payer. J'ai alors demandé au vicaire judiciaire quand est-ce qu'on allait payer ma thérapie. Il m'a répondu que ce n'était plus notre affaire. Je vais de nouveau revoir l'évêque, il m'a dit d'être plus discret parce que je tournais trop autour de la cathédrale. C'est la preuve que je dérangeais.

Je me rends compte qu'on me mène en bateau. Je porte plainte. Je suis né en juin 73. Il me restait 6 mois pour porter plainte. La psy m'a conseillé un avocat. Il avait dans les 70 ans. Il a été au séminaire aussi et puis il a arrêté. Il m'a dit que c'était difficile parce qu'on n'avait pas beaucoup de preuves, je n'ai jamais eu de documents officiels des prêtres, je n'ai jamais eu de copies. Je n'avais que les lettres du prêtre quand j'étais petit. Mais tout ce qu'on faisait n'était pas écrit dedans. L'avocat me dit qu'on va menacer l'évêque. Il me dit qu'ils auront peur et qu'ils payeront ma thérapie. Je dis non qu'ils ont eu leur chance. Je me constitue alors partie civile le 25 avril 2001. Ce n'est pas prescrit. Ca aurait été prescrit le 07 juin 2001. Je porte plainte à Arlon. On m'auditionne, le prêtre aussi. Ils font perquisition chez l'évêque mais pas chez le prêtre alors qu'ils auraient pu trouver quelque chose chez lui.

En 2004, il y a le jugement. Le prêtre avoue et montre qu'il veut réparer. Mais il minimise beaucoup de chose, parce exemple, il dit qu'il ne m'a jamais violé, qu'il y a juste eu masturbation et fellation. Mais la juge lui dit qu'un viol est tout acte de pénétration. Donc il s'est vendu lui-même. Il a été faire une expertise près d'un psychiatre et c'est noté que l'abbé Hubermont n'a jamais abusé de quelqu'un d'autre à part moi. Il dit même qu'il n'est pas pédophile, donc il n'a jamais eu de prison. En 2002, ils ont dit que c'était prescrit et donc il n'a pas été jugé. J'ai alors voulu porter plainte au civil. Mais mon avocat n'a pas voulu. J'ai alors écrit à d'autres avocats pour leur demander si je pouvais porter plainte contre le prêtre au civil. L'avocat de Dutroux me dit que oui. Mais il me

demandait trop d'argent, alors je ne lui ai pas répondu. J'ai alors écrit à un avocat que l'on voit souvent à la télé, Pierre Chaumay. Il me donne un rendez-vous, je lui réexplique. Il me dit qu'il veut bien me renseigner mais à une seule condition, je suis votre avocat. Je dis oui. Il s'arrange alors pour écrire à mon autre avocat pour lui dire qu'il reprend le dossier. J'ai pris l'avocat Chaumay, il me dit de porter plainte contre l'évêque mais deux ans après, il n'avait toujours pas porté plainte. Lui, c'est un baratineur. Avec lui ça traînait et c'est un stagiaire qui se déplaçait mais jamais lui. Il est venu une seule fois plaider parce qu'il savait que les caméras étaient là. Les factures arrivaient vite par contre. On a quand même porté plainte contre le prêtre en 2005. La défense du prêtre était de dire que c'était prescrit. Mais mon avocat a dit qu'au civil c'était de 30 ans. Le juge nous a donné raison. Il y a eu un jugement en 2007 pour faire une expertise et voir quels dommages le prêtre devrait payer. Elle a duré trois ans au lieu de trois mois à mes frais. Un psychiatre m'accompagnait à l'expertise pour m'appuyer. Le prêtre est venu aussi et on était ensemble à la salle d'attente. Mon psy a dit à l'expert du tribunal que si Hubermont est là on s'en va. On a eu raison, ils l'ont mis dans une autre pièce. Il y a eu plusieurs réunions avec encéphalogramme... Il faut prouver un dommage. Donc moi j'ai dit que ma voix était due aux abus du prêtre, parce qu'il m'a abusé quand j'avais 14 ans. On dit que je n'ai pas mué. Eux, ils m'ont dit que j'étais né avec un ADN de femme, j'ai du aller faire un test pour prouver que j'étais bien un homme. Mon avocat pensait que c'était mal parti, que je n'aurais pas beaucoup de pourcents. Pour finir l'expert m'a donné une incapacité permanente de 51%. Il y a 16% dû au prêtre et le reste à cause que j'étais au chômage, mon renvoi du séminaire... Donc l'évêque était impliqué aussi dans cette expertise-là. Donc après... le juge a du tenir compte de cette expertise-là. Ca faisait une condamnation de 30000 euros plus les intérêts. Il a du payer 70000 euros. On voulait plus mais on n'a pas refait appel parce que ca aurait encore trainé trois ans.

J'ai porté plainte contre l'évêque en 2006 à Namur. Le juge disait qu'on me déboute du séminaire parce qu'on n'a pas apporté la preuve que c'était l'évêque qui m'avait mis à la porte. Mais bon maintenant j'ai des preuves. Mais pour le moral et le psychologique, on attend que le prêtre soit condamné. Comme il a été condamné, le procès aurait du reprendre tout de suite. L'avocat de l'évêque a voulu un an et demi pour étudier le dossier. Alors qu'il le connaissait, c'était juste pour faire trainer l'affaire. L'évêque m'a écrit pour me proposer de l'argent mais de ne plus en parler dans les médias. J'ai dit non. Et puis j'ai écrit un livre en 2009 en mettant bien les noms. Ils n'ont pas porté plainte contre moi puisque dans mon livre il y a trop de preuves qui montrent qu'ils sont

coupables. Et puis j'ai mis mon avocat à la porte parce qu'il était trop lent. J'ai alors pris un autre avocat à Arlon qui avait bien suivi mon affaire. Avec lui, tout a bougé. Le procès de l'évêque a recommencé. Le 03 octobre, il y aura le procès et le jugement un mois après.

Le procès a repris et depuis mon livre, trois autres enfants ont aussi porté plainte contre le prêtre. Il a été condamné à 18 mois de prison mais avec sursis. Donc le prêtre est bien pédophile et tout ça conforte ce que j'ai dit. Donc normalement, le juge va me donner raison dans le procès de l'évêque. S'il n'est pas condamné, je ferai appel. Et... Voilà où ça en est...

Et maintenant, le prêtre a été engagé dans un centre de santé mentale à Libramont. Il travaille toujours là-bas malgré ses condamnations. Il travaille avec des malades mentaux, il est éducateur. Voilà l'histoire...

Vous vous souvenez de vos ressentis, vos sentiments, au moment où le prêtre abusait de vous ?

Oui, ce n'était que sa jouissance qui comptait. Je le masturbais, il me masturbait. Et dès qu'il avait jouit, il me reconduisait. Je n'ai jamais éprouvé de plaisir. C'était un mauvais pressentiment. Ça montrait que je n'étais que son objet sexuel. Je savais aussi qu'il faisait ça avec deux enfants. Un jour, on est allé au carnaval à Binche, on est rentré et il nous a donné le bain à tous les trois, ce n'est pas le métier d'un prêtre.

Pourquoi vous n'en avez pas parlé plus tôt ? Vous aviez honte ? Peur ?

Honte parce qu'il était bien vu. Si je l'avais dit, on ne m'aurait pas cru. Même si j'avais les lettres, je ne pensais pas que je pouvais les utiliser. Comme j'avais la clef de l'église, on n'aurait plus voulu me voir. J'adorais ce milieu. Puis aussi, depuis tout petit, je voulais être prêtre, si je voulais en parler on m'en aurait voulu. Dans mon village, je suis le mauvais maintenant parce que j'en ai parlé. C'est pour ça que je ne vis plus à Aubange et que je vis à Bruxelles.

Vous retournez quand même de temps en temps à Aubange ?

Oui de temps en temps, par exemple pour l'enterrement de mon papa et ma maman. Mais je n'aime pas y retourner. Je suis mal vu. Les gens ont plus pitié pour le prêtre que pour moi.

Et comment vous avez pris cette réaction des gens ?

J'ai pris la réaction du fait que maintenant je ne suis plus croyant. Avec eux c'est le pardon tout ça... Ne pas salir l'Eglise. Cette attitude maintenant je m'en moque, je ne suis plus chrétien, catholique.

A cause de tout ça ?

Oui j'ai perdu la foi le jour où l'évêque m'a dit « je ne t'ai jamais dit ça ». Et puis j'ai acheté un chien et je me suis dit « plus rien à voir avec ce monde-là ». Et puis j'ai porté plainte en 2001. Ça été médiatisé en 2007. Pendant 6 années, j'ai été seul avec moi-même. Je me demandais ce que ça allait donner. Avant 2007, personne ne savait, même pas mes parents. Après cela, les journaux se sont intéressés à moi. Il y a eu plein d'articles dans différents pays. Les gens s'intéressent beaucoup à moi aussi parce que je suis en procès contre Léonard. Si c'était un autre évêque, on ne s'intéresserait pas à moi.

Qu'est ce que vous ressentez envers le prêtre et l'évêque ?

Pffffff... Envers le prêtre rien du tout. Je fais tout ça aussi parce que... je préférerais plaider moi-même mais on doit prendre un avocat, surtout pour des affaires comme ça. L'évêque dit souvent de laisser les vieux prêtres tranquilles, mais je ne veux pas. Je fais ça aussi pour qu'il n'y ait plus d'autres victimes.

Contre l'évêque, je fais ça pour lui montrer qui je suis. Je n'aime pas avoir été pris pour un imbécile, ou un moins que rien. J'allais souvent aux messes qu'il donnait pour qu'il me voie. Il me voyait et devenait tout rouge. Je fais aussi tout ça pour qu'il ne devienne jamais Cardinal.

Quand j'ai eu mes 70 000 euros, je suis parti à Rome avec un dossier et j'ai demandé de parler avec un Haut Cardinal pour lui expliquer toute l'histoire. Dès que j'ai quelque chose de nouveau, je monte à Rome pour leur montrer. Avant à Rome, on ne voulait pas voir ça. Mais maintenant, avec le nouveau Pape, tout bouge.

Comment vous avez survécu à tout ça ?

Avec un chien. Avant je travaillais en tant qu'aide-soignant. Mais comme j'ai une incapacité de 50%, je suis au chômage. Je m'en suis sorti grâce à mon chien. Si je ne l'avais eu, je serais rentré à la maison après le travail, j'aurais bu, je serais sorti... Mais avec un chien, on sait qu'on doit rentrer à la maison pour s'occuper de lui.

Je m'en suis sorti aussi parce que je savais que ce que je disais était vrai. Heureusement aussi qu'il y a la perquisition chez l'évêque, ce qui a permis de récolter beaucoup de preuves. Mon dossier est bien consistant comme ça.

Est-ce que tout cela a eu un impact sur votre vie affective, amoureuse... ?

Bin moi, oui les amitiés, j'ai beaucoup de mal à faire confiance. Me marier je ne le ferais jamais, avoir des enfants je ne le ferais jamais parce qu'on a peur de reproduire cela. J'ai peur que ma femme, si un jour j'ai un enfant, va divorcer et dire que j'abuse de mon enfant. J'ai peur aussi que ma femme soupçonne que j'abuse de notre enfant. C'est comme la commune de Saint-Gilles qui m'a téléphoné pour m'occuper d'enfant. J'ai envoyé un mail à la commune pour dire que je suis mal voyant et je ne sais pas m'occuper d'enfant et de deux j'ai été abusé par un prêtre et j'ai peur que l'on pense ça de moi.

Mais vous avez peur que l'on pense ça de vous ou peur de vous-mêmes ?

Les deux. On ne sait jamais.

Moi je me bats, je me bats, les arrangements à l'amiable, ça ne m'intéresse pas.

Quand vous avez gagné contre le prêtre, vous ressentiez quoi ?

J'étais vraiment content. C'était la première fois qu'on le condamnait après 15 ans.

Vous vous sentiez reconnu en tant que victimes ?

Oui oui. Maintenant je veux que l'évêque soit condamné.

Je ne fais pas ça pour l'argent, je voulais un euro symbolique pour montrer que je ne faisais pas ça pour l'argent. Mais mon avocat m'a dit qu'il avait de l'argent, donc qu'ils payent. Je veux un procès pour la condamnation de l'évêque. Je ne veux que le mot « condamner » sorte.

C'est pour que la Justice soit faite...

Oui et qu'il soit condamné. Il a 73 ans aussi maintenant et j'ai peur qu'un jour il meure et que ce soit fini. Je n'ai pas porté plainte contre l'Eglise mais Monsieur Léonard. Je porte plainte parce qu'il n'a pas été honnête avec moi. Il a tout fait pour étouffer l'affaire.

J'espère que vous gagnerez... Merci beaucoup pour vos réponses.

1.2 Rencontre avec Etienne Rappe le 25/10/13

Donc comme je vous l'ai dit, je fais mon mémoire en psychologie et sur la pédophilie dans l'Eglises. J'ai vu que depuis quelques années ils en parlent de plus en plus à la télévision, ils en parlent surtout d'un point de vue pénal et moi j'aimerais en savoir un peu plus sur l'avis des victimes, sur leur ressenti, leur sentiment, comment ils se sont reconstruits après tout ça... Et donc s'il y a des questions qui vous embarrassent ou auxquelles vous ne voulez pas répondre, il n'y a pas de soucis.

Non, non il n'y a pas de problème. On en a abondamment parlé. On s'est mis à visage découvert, donc il n'y a pas de problème.

D'accord. Est-ce que vous pouvez un peu vous présenter tout d'abord ?

Je m'appelle Etienne Rappe. Je suis professeur de piano au conservatoire de Liège et musicien professionnel. Je suis le huitième enfant d'une famille de 9. Mes frères sont de métiers assez différenciés donc c'est une famille très soudée, qui a vécu sous forme presque clanique je dirais. C'est donc une grosse famille comme on en trouvait dans les années 50, à la base fermière. Mon père était fermier, ma mère genre bourgeoisie du côté de Charleroi. Ils ont continué le métier de fermier jusqu'en 67 puis ça s'est arrêté à ce niveau-là. Mon père est devenu magasinier dans une usine, ma mère femme au foyer. Catholique, pratiquant à la base, assez proche du milieu catholique mais sans être intégriste loin de là. A partir de 10 ans, j'ai été organiste dans une paroisse et c'est à ce moment-là que l'on a côtoyé un abbé indélicat. Voilà un petit peu le parcours. Dominique c'est le 9^{ème} de la famille c'est le dernier. Donc voilà un petit peu les présentations. Dominique je lui laisserai le soin de se présenter. Je ne vois pas très bien quoi dire d'autre... Hum a priori, oui, non... au point de vue des présentations c'est difficile en quelques mots comme ça.

Est-ce que vous pouvez me parler de ce que vous avez subi avec ce prêtre ?

C'est ce qu'on appelle des attentats à la pudeur. Le prêtre s'est mis très proche de la famille. Nous on est une famille assez unie. Un de mes frères était chef d'unité, on était par la chorale aussi, le fait que je sois organiste, mon cousin l'était aussi. On était en contact avec le vicaire. Il était vicaire à l'époque. Et donc à partir de là, il s'est subtilement introduit dans la famille. Et donc à partir de là, il est venu jouer aux cartes... Nous c'est une grosse famille, mon père donnait un coup de main à ma mère qui apportait

des médicaments un peu partout. Donc il y avait un peu d'argent à la maison. On partait tous en vacances à trois voitures dans les campings et tout. Du fait qu'il était proche de la famille, il s'est arrangé pour venir avec nous et c'est là que ça s'est passé en 73. Quand on voit le dossier, c'est toujours avec des gamins. Le plus jeune avait 10 ans, moi ce n'était pas mon cas, j'avais 14 ans, Dominique il avait 13 ans. Etant proche de la famille, il a profité du fait qu'on soit dans un appartement, et il en a profité parce qu'il n'y avait pas assez de chambre et il en a profité pour que je sois victime de ses agissements une nuit parce que personne ne soupçonnait qu'un curé pouvait faire ce genre de chose. Un an après, il a été nommé curé dans un petit village dans la province de Namur. Il m'a invité dans une caravane et il a de nouveau remis ça. Il n'y a pas eu viol mais c'était limite. Dominique c'était moins que ça mais il vous expliquera tout à l'heure. A partir du moment où il savait que je n'étais pas d'accord, je ne l'ai pas verbalisé mais il a vu que je n'étais pas bien, il a stoppé tout contact avec la famille. La chose très lourde dans notre famille est que ce curé est en même temps l'oncle de ma belle-sœur parce que mon frère a épousé sa nièce. Pendant plus de 30 ans, ça s'est passé dans le silence total. Je n'ai jamais pensé que mon petit frère était concerné aussi.

Vous n'en avez jamais parlé à personne ?

Jamais. C'est quand l'affaire Vangeluwe est sortit que ça m'est revenu à la surface. J'ai commencé par un texte anonyme et puis le Visart de Beaucarmé qui a mis le turbo à ce moment-là en disant qu'il faut absolument que les victimes se dénoncent, j'ai emboité le pas. D'abord anonymement et puis en me signalant publiquement. Et puis quand un appel à témoin a été fait, on s'est rendu compte que si on voulait que la prescription ne concerne pas... ne... la toute première victime de 67... C'est pour ça que l'on s'est dévoilé et ça a marché. Le seul problème c'est qu'il est mort voilà. Voilà ce qui s'est passé pour nous. Jusqu'au bout il faisait semblant de ne pas avoir conscience de ce qu'il faisait. On ne saura jamais le fond de sa pensée. De toute façon, ces gens-là manipulent.

Vous vous souvenez de vos sentiments quand il abusait de vous ?

L'incompréhension d'abord, on se demande ce qu'il se passe. Puis le dégoût... aussi la trahison, l'impression d'être trahi par quelqu'un comme ça. Mais ça revient un peu la même chose, tout le monde dit la même chose dans ces cas-là.

Oui, c'est ça honte, colère...

Oui la honte aussi, bien que ce n'est pas de notre faute. Mais on ne se dit pas que c'est de notre faute, on se demande ce qu'il se passe. Comme à l'époque, on n'ose pas dénoncer ce genre de chose, on a aussi peur d'en parler. Moi il y avait aussi une pression familiale, peur de la briser... et ça s'est vérifié, ça a été un cataclysme familial cette histoire-là surtout quand il s'est retrouvé en prison. Ce qui est incroyable c'est qu'il n'a jamais exprimé de regret, même pour mon frère et ma belle-sœur alors qu'ils se voyaient toutes les semaines pendant 25 ans. Il a juste dit tiens je vais aller en prison. La seule chose qui le tracassait c'était lui, pas les autres.

Quels ont été vos sentiments quand vous avez appris qu'il avait aussi abusé de votre frère ?

D'abord on s'est dit tous les deux, on est dans le même truc. C'était un soulagement aussi, pas parce qu'il s'était fait abuser, mais parce que lui aussi n'avait rien dit. Et puis le soulagement plus tard c'est quand on en a parlé à Paul (son fils a subi des attouchements), mon frère et le mari de ma belle-sœur. Paul, sa femme et son fils se sont portés partie civile parce que son fils avait été abusé. Il y avait vraiment tout le monde.

Donc oui par rapport à Dominique, ça été un soulagement aussi de lui en avoir parlé. Ça a été aussi un trop plein d'émotions à ce moment-là. On n'est pas prêt d'oublier cela. Il y en avait plein d'autres aussi. Mon frère, ma belle-sœur, mon neveu, deux autres de mes frères, on a appris tout ça d'un coup. Ça été costaud. La famille étant soudée, la première chose que ma belle-sœur a fait, c'est de me tomber dans les bras. On s'est énormément soutenu. J'imagine à quel point on a de la chance. Des gens se retrouvent seuls, je ne sais pas comment ils gèrent ça.

J'ai eu d'ailleurs des contacts avec une personne dont son histoire est similaire à la mienne, même pire. Et pour lui, son curé est toujours en fonction. Certains diocèses maintiennent les curés en fonction et font passer les faits comme prescrits.

Comment avez-vous fait pour vous reconstruire ?

On subit ça quand même. Je suis très actif dans la musique. Ça ne m'a pas empêché d'avoir une copine quand j'avais 16 ans... Je reste persuadé qu'il y a quelque chose d'un peu difficile parfois avec la sexualité, ça n'a pas toujours été simple. Bien que j'ai 4 enfants. Par exemple, je les ai mis en garde contre des gens qui pourraient faire ceci ou cela. Personne ne peut faire quoi que ce soit avec vous. Alors ils n'ont pas compris

pourquoi je leur disais ça et puis quand ils ont appris l'affaire, ils m'ont demandé « Pourquoi tu t'es laissé faire » mais voilà... Je leur disais qu'à l'époque j'ai été surpris et donc je ne veux pas que ce soit la même chose avec vous. C'est intéressant au point de vue psychologique. Et donc pour me reconstruire, voilà j'ai porté ça en silence et comme personne ne savait, j'ai porté ça dans mes valises. Dans ces cas-là, ou bien on se flingue, ou on continue. Je connais un gars, justement le cas dont je parle, qui lui est passé tout près de se foutre en l'air. Tout ça est lourd. On ne s'en débarrasse jamais tout à fait. Mais ça je vis avec ça. C'est une question de volonté d'une part et une question de résilience.

Qu'en est-il de vos croyances religieuses maintenant ?

J'étais un peu tiède. J'ai connu un curé qui faisait bien son boulot. C'est plutôt pour ça que l'Eglise m'intéressait. Sinon le dogme et tout ça, c'est un peu... ça ne me touche vraiment pas beaucoup. Quant à savoir ce qu'il se passe après... là on vient d'enterrer le père de ma compagne. Bin je ne crois plus à grand-chose de toute façon et certainement pas en l'Eglise catholique. Elle peut rester où elle est. Là on a eu une rencontre avec l'évêché de Namur afin de réparer ce qu'ils peuvent. Il nous a convaincus que eux n'était pas au courant de ce que Collignon avait fait. Je pense qu'ils sont sincères et qu'ils veulent réparer. On va les laisser faire. Pour ce qui est de la croyance, je ne crois plus en rien. L'Eglise ne représente plus rien pour moi, rien du tout. Elle a représenté un petit peu à un moment, mais plus sur l'aspect philosophique

Comment vous voyez l'avenir de l'Eglise ?

Chez nous, en perdition. De toute façon, je ne vais rien faire pour l'aider, au contraire. Si je vois des fautes comme je suis entrain de voir, si je peux les enfoncer je le fais. Pas par vengeance mais parce que je trouve cela ignoble et je pense que des enfants sont en danger. Je veux protéger. Ils ont dit à l'évêché qu'il n'était pas pédophile et que j'étais le seul cas. Alors là quand on entend cela, on se dit mais de quel droit vous chercher vous-mêmes d'abord, ce n'est pas à vous mais à la police. On a mis la police sur le coup et elle a été tenace et ils ont trouvé 23 cas. Mais le curé dit qu'il n'y a eu que Dominique, mon neveu et moi. Il n'y a pas d'autres cas selon lui. Moi je lui dis à la confrontation « Marcel, à ta place, je me mettrais à table parce qu'ils vont chercher. Tu n'as pas le droit de faire ça ». Pour moi l'Eglise n'a aucun rôle à chercher, à enquêter.

Cette Eglise ne représente plus rien dans la tête des gens. Je vois mes gamins, ils s'en foutent. Voilà comment je vois les choses.

1.3 Rencontre avec Madame D le 08/11/13

Pouvez-vous vous présenter un petit peu ?

Pose-moi des questions plus simples...

Qu'est-ce que vous faites comme métier ?

Je fais de la gravure, je dessine, je donne des cours de gravure.

Vous faites autre chose en dehors de votre métier ?

Je fais du chant, du taïchi, je prends des cours de Russe.

Pouvez-vous me parler de la première fois que vous vous êtes faite abusée ?

Ca remonte à toute petite. C'était entre 4 et 6 ans. C'était le vicaire de la paroisse. C'était des attouchements. Je vivais dans une famille assez catholique. On était 4 enfants. Je ne sais pas très bien ce qui m'arrivait. Je savais si ça arrivait aux autres et qu'on n'en parlait pas. J'étais juste médusée. Je n'ai pas pu en parler non plus. Il m'a fallu très longtemps. J'ai été chez des psys à partir de 15 ans. J'ai commencé une analyse, j'avais 39 ans. C'est à ce moment là que j'ai pris conscience de comment ça avait influencé toute ma vie. Ca a eu des répercussions dans plein de niveaux. Déjà dans ma famille, il ne savait pas très bien pourquoi. Ca a créé toutes sortes de malentendus. Je pense que j'ai voulu essayer d'en parler mais je ne trouvais pas les mots, ni la façon. J'étais un peu rabrouée. J'ai eu des façons de me comporter soit très colérique ou bien je pleurnichais. C'est comme ci ça avait fait boule de neige dans la non-communication. A l'école, j'ai commencé à tout rater. J'étais dans un monde de rêves. C'est comme ça que je suis arrivée chez la première psy qui était une art-thérapeute. C'est là que j'ai commencé à peindre, parce que parler je ne savais pas quoi lui dire. Ca m'a fait du bien de dessiner. Ca m'a fait prendre conscience de ce goût que j'avais pour ça et il y avait une reconnaissance de sa part. J'ai commencé à avoir des maux de tête. On m'a envoyé chez un neuropsychiatre. Après l'examen, il m'a prescrit des médicaments. Je ne savais pas ce que c'était. Je l'ai pris sans explication jusque 18 ans. Pendant ces années, je n'arrivais pas à me concentrer, j'étais fatiguée... par après j'ai compris que c'était à cause de ce médicament. Ma sœur qui faisait des études de médecine, m'a dit que je prenais des médicaments pour l'épilepsie. Je suis allée voir un autre médecin avec ma mère qui m'a dit d'arrêter ce médicament

comme je n'avais jamais eu de crise. J'ai lutté pendant des années contre les effets secondaires de ces médicaments sans savoir que c'était à cause d'eux, je pensais que c'était à cause de moi. J'ai donc trainé dans ces humanités pendant longtemps.

Ces attouchements, ils se sont produits plusieurs fois ?

Oui c'était assez... ça se passait dans la famille, le dimanche soir. J'en avais parlé avec une amie plus tard. Je pense que ça a duré deux ans et j'ai compris que je pouvais l'éviter. J'en ai donc parlé avec une amie. Ça se savait comme en sous-terrain. On ne sait pas très bien qui savait quoi... Finalement, il a violé une petite fille du village et il a été retiré du jour au lendemain.

Ca se passait chez vous ?

Oui.

Comment ça se déroulait ?

Il me prenait sur ses genoux et puis voilà... à table ou quoi. Il me montrait des films...

Il faisait ça devant tout le monde ?

Oui il y avait aussi ma famille. Il faisait ça sans que personne ne dise rien. C'est quelqu'un avec qui je n'ai jamais parlé, à part lui dire bonjour, au revoir, c'est tout ce qu'on se disait.

Les autres autour de vous, ils réagissaient comment ?

Ils ne réagissaient pas. C'était quelqu'un qui avait une grande aura auprès des enfants. Mes frères et sœurs l'adoraient. Ils étaient jaloux parce que j'avais l'honneur d'aller sur ses genoux. Ma famille ne savait absolument pas, ils avaient confiance en lui.

Ca été jusqu'au viol ?

Non.

Vous vous souvenez des sentiments que vous ressentiez à ce moment-là ?

Non trop petite. A part cet état de sidération. J'étais vraiment bouche bée. Je ne sais pas ce qui se passe... et en même temps je sais que la limite est dépassée. Mes sentiments sont plus en différés plus comme une bombe à retardement. Un sentiment de colère mais

qui ne connaissait même pas sa source. Une colère qui part, qui fuse. J'étais en colère, mélancolique sans savoir pourquoi...

Quand est-ce que vous avez pris conscience de tout ça ?

Grâce à l'analyse. Les thérapies je les ai multipliées mais elles ne m'ont jamais aidé. Elles m'ont aidé un temps mais c'est tout. Ce qui est bien avec la psychanalyse, c'est que ça permet de faire des liens, de refaire le puzzle sur sa propre vie. Ça m'a permis d'aller parler avec mes parents... j'ai ouvert tout avec tout le monde. J'en ai parlé et reparlé.

La première fois que vous en avez parlé à votre amie, vous vous souvenez de sa réaction ?

Je me souviens qu'elle disait « c'est un salaud, un vicieux... ». J'avais 7-8 ans. J'en ai parlé parce qu'on allait à ce patro et il prenait des gamins sur ses genoux. J'étais affolée. Je me suis demandée « y en a combien qui y sont passés ? ».

Est-ce que vous avez revu votre agresseur ?

Quand je faisais cette psychanalyse, à un moment je me suis dit... il a fait des mois de prison, pas grand-chose, pour la petite fille de mon village. J'ai vu, après ça, qu'il était dans un home à banneux pour personnes âgées. Je lui ai écrit une lettre et j'ai été chez lui. Je lui ai lu ma lettre. Quand je suis arrivée, ce qui m'a saisie c'est l'odeur, la même odeur. C'était le truc insupportable, violent. Donc je lui ai lu cette lettre. Quand je l'ai vu, il était brumeux, un peu absent. Quelqu'un qui a un voile avec les médocs je crois. Il m'a donné cette impression là. Donc lui il nie. Je lui ai lu ma lettre et il m'a dit « je ne me souviens de rien. Si je vous ais fait du tord, je m'en excuse, maintenant je dois aller manger ». Pour moi l'important c'était de le confronter, de dire voilà. Après j'y avais même pas vraiment songé. Mais j'étais quand même étonnée de sa façon de fuir, ne voulant rien savoir de rien du tout. C'est la seule fois où je l'ai vu. Après il y a eu le docteur Adriansen qui demandait aux victimes de se manifester. Je n'ai pas répondu à ça. Je me demandais ce que c'était cette histoire. Le fait que ce soit l'Eglise... je ne me sentais pas concernée. Et puis quand je suis tombée sur lui à la télévision et qu'il a dit qu'il avait 500 dépositions de plaintes mais qu'il estimait que ça devait être au moins multiplié par 10, et qu'il invitait les personnes à sortir du bois, à ce moment là j'ai été déposer plainte à la police. C'est passé au procureur du roi... c'était il y a 3 ou 4 ans, même si c'était prescrit, la justice m'a reconnue comme victime et j'ai pu aller lire les dépositions faites autour de ça,

notamment celle de l'agresseur. Quand j'ai lu ça, c'était douloureux parce qu'il nie complètement, il dit que j'invente... mais comme j'avais cité cette autre fille, ils l'ont retrouvée, elle a aussi porté plainte, et aussi une troisième victime. C'était passé en justice à un moment. On ne s'était pas concertées mais on a raconté une même façon de faire. La police l'a mis alors devant les faits. Il a reconnu pour un garçon pour lequel il est passé en justice mais il n'a pas reconnu pour nous trois. Après il y a le tribunal arbitral qui a été mis sur pied. C'est important parce qu'il faut que l'Eglise bouge. Elle a accepté de dédommager les victimes. C'est assez compliqué car ce sont de nouvelles règles. Quand on a dû déposer un dossier, il y avait 50 pages à lire sur internet, mais trop compliquées. J'y ai passé des semaines pour porter plainte. Ce n'est vraiment pas à la portée de tout le monde. Je suis persuadée que beaucoup ne l'ont pas fait. L'Eglise s'est arrangée pour que les indemnités soient le plus minimales possible. Il avait annoncé entre 5000 et 25000 euros. Je pense qu'elle n'a jamais dépassé les 10000 euros. Ca avait été annoncé qu'il ne fallait pas d'avocat. Moi j'en avais un et heureusement sinon je me serais pris une baffe monumentale. Ca m'a aidée à batailler.

Vous avez été indemnisée ?

J'ai été indemnisée dans la fourchette que je te dis. Ce qui me paraît un peu scandaleux vis-à-vis de cet homme qui est toujours tranquille. Qui est payé par nous, que l'on n'a pas inquiété depuis 50 ans. Il y a un problème quoi...

Qu'est-ce que vous ressentez vis-à-vis de lui ?

Une colère monumentale. C'est difficile parce que qu'est-ce qu'on fait de cette colère ? La seule chose que je peux faire quand elle sort, c'est de la repérer. Ca peut tomber sur une personne et zut ca m'a échappé.

J'ai eu aussi des problèmes alimentaires pendant des années, je me suis sous-alimentée. J'ai eu des problèmes de dos, de l'ostéoporose... Je n'ai jamais pu vraiment avoir un travail comme tout le monde, ce n'était pas possible. Ca prend cette forme là quand ça n'a pas l'occasion d'être dit et traité au moment même. Ca fait boule de neige à tous les niveaux.

Heureusement que j'avais ce goût pour le dessin. C'est ça qui m'a permis de m'accrocher, de garder goût à la vie, d'avoir envie de me lever pour aller dessiner.

Au niveau de vos relations affectives ?

C'est grandement chaotique. De 20 à 40 ans, ça a été un changement de partenaire. J'ai passé 5 ans avec quelqu'un mais très compliquée. Je ne savais pas très bien si j'allais vers les hommes ou les femmes. C'était confus et ça l'est toujours. Ça ne marchait pas très bien ni d'un côté, ni de l'autre. Avec les hommes c'était difficile et dans la séduction aussi. Je sentais que quelque chose m'avait échappé pendant l'enfance qui me renvoie à une zone de peur. Voilà, donc un tableau pas facile.

Vous avez été entourée pour cette histoire ? Des amis ? Votre famille ?

Du moment que j'en ai parlé évidemment. Mais avec ma famille c'était difficile. J'avais 17 ans je suis partie de chez mes parents parce que c'était une incompréhension totale.

Ils étaient au courant ?

Non... J'en ai parlé à ma mère quand j'avais 23 ans, j'étais à Londres. Je lui ai juste dit ce qu'il s'est passé. Comme je n'avais pas fait de travail sur moi, je ne savais pas comment gérer et elle, elle a juste accusé le coup. Quand je suis partie, j'ai surtout développé le côté amical, depuis toujours, même quand j'étais petite. Quand je suis partie, j'ai cherché des groupes d'amis. C'est comme ça que finalement je me suis sentie entourée.

Ca se passait bien avec vos amis ?

Oui très bien. Heureusement que c'était là et que c'est toujours là.

Par rapport à vos croyances religieuses ?

Je n'ai jamais eu l'occasion d'être fort croyante. A 4 ans, tu comprends que la personne qui est mis sur un piédestal, ça ne va pas. Il y avait une distorsion entre cette belle histoire de Jésus et ce que les gens qui représentent l'Eglise appliquaient les valeurs. Il y avait un tel décalage entre l'histoire et le côté spirituel... Je suis restée longtemps à me demander ce qu'était ce décalage. Je me suis tournée vers la spiritualité bouddhiste ou orientale. J'ai rencontré des gens qui la pratiquaient à travers le chant et la poésie. C'est surtout la spiritualité bouddhiste qui m'a permis de développer cette partie...

Et au niveau de l'Église catholique ?

Ce n'est plus pour moi, il y a une impossibilité. En même temps je peux lire l'ancien testament qui est quelque chose que j'aime bien. C'est la pratique qui me gêne, parce que l'écrit j'aime bien.

Est-ce que vous pensez que les événements que vous avez vécu ont eu un impact sur votre confiance en réalisé des choses, entreprendre des choses... ?

Oui c'est évident. C'est très compliqué, délicat parce que tu ne peux pas savoir de qui, de quoi... c'est toujours en demi-teinte. Je ne peux pas dire, ça m'est arrivé comme un cube... J'ai eu la mère que j'ai eu, le père que j'ai eu. C'est même ça qui était difficile de porter plainte. Si j'avais eu un père ou une mère avec qui c'était possible d'en parler, ça n'aurait pas eu ses répercussions.

Oui je me suis rendue compte que ça avait contaminé toute ma vie. Maintenant quand j'ai le besoin de faire quelque chose, je le fais. Il faut que ce soit important, vital, que ce soit porteur de sens et que je doive le faire. Alors là je suis capable de tout traverser.

Vous accordez facilement votre confiance aux autres ?

En couple c'est difficile. Mais au niveau de l'amitié je pense que oui, je pense que c'est bien. C'est une question difficile parce qu'on a toujours des hauts, des bas, des petites paranoïas, ce n'est pas lisse et tout l'un, tout l'autre. Mais bon j'ai des amitiés qui durent depuis 20 ans, 30 ans. C'est ça qui m'a permis de tenir.

Vous avez encore des contacts avec votre famille ?

Oui oui. Du moment que les choses ont été bien claires, que j'en ai parlé, que j'ai parlé à tout le monde... et aussi en portant plainte, oui tout le monde est intervenu. Ma sœur m'a accompagnée dans chaque démarche. On est plus proche maintenant que jamais. Ça marche bien alors que l'on est radicalement autre. Elle est mariée à un prêtre.

Et lui comment il a pris cette histoire ?

Il m'a soutenu complètement en disant « tu fais ce que tu as à faire, c'est important et n'hésite pas, tu y vas à fond ». C'était questionnant mais ça ne m'a pas empêché. On peut être assez proche et le lien fraternel est plus fort.

C'est pas à lui que j'ai demandé de m'accompagner, mais à ma sœur parce que c'était plus simple, elle n'a rien à voir là-dedans. Elle a été super soutenante pendant toute cette histoire.

Est-ce que c'est ce soutien qui vous a donné la force de porter plainte et d'aller jusqu'au bout ?

Oui bien sûr.

Est-ce qu'il y a des moments où vous vouliez tout arrêter ?

Non, non c'était très important pour moi. Très important oulala, c'est un fait de société. Ce n'était qu'un grain de plus, mais c'était important que ce grain arrive en plus. Je ne savais rien faire avec toute cette histoire et ça je pouvais le faire. Je n'ai jamais douté mais c'était important d'être soutenue.

Comment voyez-vous l'avenir de l'Eglise catholique ?

Je m'en fous complètement... Enfin pas tout à fait parce que j'aime bien ces valeurs. Notre société vise des valeurs catholiques et je les trouve cohérentes et bien. Tout ce que je pourrais souhaiter à l'Eglise c'est qu'elle se fasse un vrai lavage intérieur pour être plus honnête, plus authentique. Les gens dans les églises ne font pas ce travail, ne le connaissent pas. C'est une ignorance de ce terrain que beaucoup utilisent. L'Eglise a perdu de son authenticité, on ne va plus se tourner vers un prêtre si ça ne va pas bien. Elle a un grand travail à faire pour pouvoir rester en vie sinon elle va tomber en poussière. Les paroles sont tellement fausses, vides et creuses. C'est impressionnant. On parle de la bonne parole et on se retrouve devant un truc boum... C'est plus rien, une espèce de squelette.

Du coup, elle ne sait plus partager la spiritualité. Comme les mots sonnent faux, on n'a plus envie d'y croire.

J'en arrive à la fin de mes questions. Je ne sais pas si vous voulez parler d'autres choses ?

Je ne sais pas... Mais je pense que c'est important d'aller voir sur internet les choses du tribunal arbitral car c'est toujours en cours. C'est important aussi de refaire l'évolution de ce qui a amené à ce tribunal. Quand on passe à ce tribunal, on se demande un peu de qui

on est le jouet. Finalement on est content d'y passer. On sait très bien que c'est la politique qui fait en sorte que l'on passe à ce tribunal. C'est les socialistes qui l'ont monté. Je me suis demandée qui tirait les ficelles auxquelles j'étais accrochée. Je pense qu'on nous cache beaucoup de choses. Je pense que c'est quand même bien de passer au tribunal, même s'il me semble inadéquat.

En plus, le représentant de l'Eglise était une femme pour une fois qui n'était absolument pas au courant de la psychologie d'un abus sexuel. Elle était à côté de la plaque d'une façon consternante. Et ça, c'était la personne qui représentait l'Eglise au tribunal. Il y a de quoi pêter un câble. Il y a une espèce de fausse empathie, elle était là pour donner le moins d'argent. Il y avait aussi un pédopsychiatre qui était là avec son empathie, mais en même temps qui est du côté de la table pour trancher. On en sait plus qui est qui. Ce n'est pas simple mais c'est quand même limite.

Ils sont là pour juger. Ce qui est un peu fou, c'est que l'accusé n'est pas là. L'Eglise accepte de payer mais lui il reste chez lui, dans ses trucs tranquillement. Ce tribunal avait quelque chose d'une mascarade. Parce que dans un tribunal il y a une victime, un accusé. Là il n'y avait qu'une victime. J'ai vécu quelque chose qui n'est pas juste, qui n'est pas accompli. Ça ne me permettait pas d'accomplir un geste symbolique parce que l'accusé n'est pas là. Il est tranquille !

Vous avez été indemnisée mais vous ne ressentez pas le sentiment de justice...

Non. C'est quelque chose de la mascarade. Ça m'a quand même permis d'être reconnue comme victime mais c'est comme un demi-fruit.

Oui vous êtes reconnue en tant que victimes mais est-ce que vous vous sentez reconnue en tant que telle ?

Je ne sais pas comme je n'ai pas vécu l'inverse... Je pense que tout ce qui se passe dans les tribunaux est très compliqué.

Après, avec ce qu'on a vécu, on essaye de faire au mieux, de vivre. Et on fait avec, on regarde les qualités que ça t'a aidé à développer. Ça n'a pas que du négatif. Ça t'oblige pour survivre à développer d'autres facultés beaucoup plus que les autres. C'est quand même une des choses de la nature humaine incroyable. Cette capacité d'adaptation et de développer toutes sortes de sens possible.

Je trouve incroyable le travail que vous avez fait sur vous-mêmes.

Je ne savais pas vivre autrement qu'en réfléchissant. C'est pour ça que les dessins m'ont aidée. Ce qui était dedans et dehors, c'est déjà un petit morceau qui est dehors et plus dedans. Ce petit morceau on peut le regarder. Il y a une espèce de lien, de dialogue, il y a quelque chose qui se fait. Ça tisse du sens. Tout ça pour moi c'est bien plus important que ce soit disant s'exprimer qui n'a plus de sens pour moi. C'était aussi la nécessité pour moi de prendre du sens qui m'a poussée de faire ce travail-là. Ça qui est bien quand tu dessines, c'est qu'il reste une trace et tu peux la regarder 30 ans plus tard et ils me parlent toujours. J'ai perdu une force mais j'ai autre chose. L'image tu vis avec. Et voilà j'arrête.

Merci beaucoup.

Est-ce que vous voulez que vos propos restent anonymes ?

Oui. J'ai envie de gérer ça comme je l'entends par moi-même. Je n'ai pas envie que ça parte comme ça.

1.2 Rencontre avec Monsieur R le 15/11/13

Est-ce que, tout d'abord vous pouvez vous présenter ?

J'ai 59 ans. Je suis manager qualité-sécurité-environnement dans une l'entreprise de Charleroi. C'est un groupe mondialement connu. On fait des nettoyages de réseaux électriques. J'exerce ce boulot depuis 91. Puis en 98, mon épouse a eu un cancer alors on est parti dans le sud de la France. Puis on est revenu en Belgique parce que finalement on est mieux ici. Je suis retourné dans mon entreprise et j'ai repris mes fonctions.

Pouvez-vous me parler un peu de votre famille et de votre enfance ?

Alors, nous sommes une famille de 8 enfants. 7 garçons et 1 fille. C'est une grosse famille mais assez divisée. Divisée en deux clans. Entre autre suite à ces affaires de pédophilie. Donc c'est une famille qui s'est scindée. Mon père est décédé en 2009 ma mère est toujours en vie mais avec qui je n'ai plus aucun contact depuis une dizaine d'années maintenant. Justement parce qu'un jour on met sur la table ce qu'on a vécu et je leur reproche fortement de ne pas avoir réagi à ce moment-là. C'est de là qu'il y a eu une rupture au niveau de la famille. J'ai une sœur, qui a vécu à peu près la même chose. Mais on n'en parle plus parce que ça nous fait quelque chose... *Moment d'émotions pour Monsieur R.*

J'ai des contacts encore avec deux frères et ma sœur. Je n'ai plus de contact avec les autres.

Est-ce que vous pouvez me parler de ce que vous avez subi ?

Hummm oui. *Nouveau moment d'émotion...* Quand on y pense ça va mais quand on en parle c'est plus dur. C'est fou, je ne pleure jamais.

Bon, on y va... Donc moi je suis né à Clabecq. En fait, c'est un curé qui avait repris le relai d'un autre curé. Il effectuait un remplacement. Petit à petit il s'est installé. Il a commencé à abuser des enfants, un peu partout, dans les voitures... C'est assez incroyable. Il a fait de la prison à Bruges. J'ai été le voir avec mes parents là-bas. *Emotions...*

C'est fou, c'était bien enfoui... Donc finalement, ce curé a été déplacé à Nivelles, où il a eu de nouveau des problèmes. J'avais entre 12 et 15 ans. Maintenant il est décédé. Si j'avais l'occasion de savoir ça plus tôt, j'aurais fait un procès. Enfin je ne sais pas...

Donc voilà, il abusait bien de moi. Je le masturbais... il jouait avec moi. J'ai eu l'occasion de le revoir quelques années par la suite. Dernière vengeance que j'ai eu, c'est avec une bande de copains, on a salopé son presbytère. Petite vengeance. Mais ça n'était rien à côté de ce qu'il m'avait fait.

Avec le recul, on en parle, mais je ne sais pas à l'époque ce qu'il se serait passé si j'en avais parlé. On aurait été puni c'est sûr. C'était des contextes bien différents. Avant on aurait critiqué un curé, on se mettait sur la place publique, on n'aurait jamais osé le critiquer. Maintenant on en parle, pas assez mais on en parle. Ils vont se calmer un sacré coup. Mais l'Eglise cache beaucoup de choses encore. Elle était au courant de ce qu'il se passait.

Vous souvenez-vous de vos sentiments quand il abusait de vous ?

Je dirais que... J'essayais de ne pas être présent, d'être dissocié de la vie. C'était comme si je planais, comme si je n'étais pas présent. C'était un mauvais moment à passer. On essaye d'être à l'écart alors qu'on est là. C'est un sentiment de dégoût. Se dégouter de soi-même. Les victimes étaient considérées comme coupables. J'ai eu longtemps ce sentiment d'être coupable. J'ai toujours ce sentiment.

Ca a duré sur une longue période ?

Quelques années, 4-5 ans. Des parents qui ne voient pas ça, je ne comprends pas...

Mais bon, comme vous dites, à cette époque, c'était la politique de l'autruche. Et puis même, pour un parent, voir son enfant vivre ça, c'est difficile et il se demande comment il pourrait réagir...

Ils auraient pu couper les liens, m'isoler quelque part... Mais ils n'ont rien fait. Ils le niaient. On a même été jusqu'à la prison de Bruges le voir.

Quelle a été votre réaction quand vous avez été à la prison de Bruges ?

J'étais petit donc... C'était nouveau pour moi, comme une cathédrale, un lieu qui inspire le respect. Je n'ai pas eu de sentiment, je ne lui en ai pas voulu. J'étais encore trop petit.

Quand est-ce que vous avez décidé d'en parler la première fois ?

C'était en 1995-1996. On passait une soirée chez nous avec mes parents. Ma sœur était aussi invitée. Je suis devenu laïc et ma mère ne comprenait pas pourquoi... A la fin de la soirée, j'ai tout mis sur la table. Mes parents n'ont pas voulu me croire, ont inventé des excuses. Je leur ai fait comprendre qu'ils savaient mais qu'ils ne voulaient pas intervenir car le curé les avait aidés pour leur maison... Après on en n'a plus parlé. En 98, on est descendu en France mon épouse et moi, suite à son cancer et on est revenu fin 99. Je l'ai remis sur la table.

J'avais le besoin de leur en parler. On avait passé une jeunesse relativement difficile. Ils auraient pu dire, on a fait une erreur, on n'a pas fait ce qu'on aurait du faire, plutôt que de faire croire que ce sont des parents qui ont tout fait pour leurs enfants. Après, on ne s'est plus parlé. Je n'ai même pas été à l'enterrement de mon père. Ma mère est dans un home ici, on me demande de l'argent, mais je préférerais les brûler que de lui donner. Aujourd'hui c'est de la rage.

Vous avez encore des contacts avec vos frères et sœurs ?

Je vois régulièrement ma sœur et j'ai des contacts réguliers avec deux de mes frères mais pas avec les autres.

Vous vous sentez soutenu dans cette histoire ?

Oui je me sens soutenu par les gens qui m'entourent. J'en parle plus. Par mes frères et ma sœur, je suis soutenu. On n'entre pas dans les détails mais j'ai un soutien moral pour autant que j'en ai besoin. Ce truc est passé, je vis avec, je vais mourir avec.

Quel impact est-ce que ça a eu sur votre vie ?

C'est une question que je me suis posée, mais c'est un peu dur de savoir... J'ai vécu comme ça, je ne sais pas comment j'aurais vécu si je n'avais pas subi cela. J'ai des relations sexuelles très compliquées. Je suppose que c'est un des impacts importants. Mon schéma corporel, j'ai eu un problème. Ca va mieux maintenant, depuis que l'on parle de tous ces cas de pédophilie. Je sais que je ne suis pas coupable mais c'est difficile.

Les relations avec vos amis, se passent-elles bien ?

Oh oui sans problème. On est bien intégré avec les amis. Il n'y a aucun souci.

Est-ce que vous pensez que ça a eu un impact sur votre confiance en vous et votre confiance en les autres ?

Oui tout à fait. Je crois que je n'ai confiance en personne, probablement pas en moi. Je me suis battu pour avoir une position dans le boulot, j'ai même suivi des cours, j'ai fais de la psychopédagogie à Mons. Je voulais me démarquer de tout le monde en réussissant dans le boulot. J'ai voulu paraître autre chose. Et je ne fais pas confiance en quelqu'un. Je peux avoir de bonnes relations, je compte sur des gens et des gens comptent sur moi. Aujourd'hui, c'est comme ça mais demain ca pourrait être autrement.

Quand vous étiez plus jeune, vous étiez croyant ?

Oui j'ai fait ma communion, j'étais enfant de chœur. Et puis après plus du tout évidemment. Oui j'étais croyant, on a été élevé dans des traditions catholiques. C'était une erreur. J'aurais peut-être pu réagir si je n'avais pas été croyant et le curé n'aurait pas eu une telle position. On a une bonne évolution maintenant, de moins en moins de jeunes sont dogmatisés. Mais à l'époque des années 60, c'était terrible.

Maintenant je ne sais pas si je ne suis plus croyant ou pas, mais je suis opposé à l'Eglise. Oui il y a peut-être quelque chose après la mort... Le monde ne s'est pas créé tout seul. Mais tout ce qui est Eglise non. Si je pouvais leur faire du tort...

Vous garder quand même certaines valeurs autres que religieuses ? Des valeurs spirituelles ?

Il reste toujours quelque chose on ne sait pas. On est devant l'inconnu... je crois beaucoup en l'être humain, qui peut faire avancer les choses ou être destructeur. Je crois beaucoup à la science qui fait avancer les choses. C'est vraiment un combat contre toutes les religions, que je mets tous dans le même sac.

Comment voyez-vous l'avenir de l'Eglise ?

Une bonne révolution, on coupe leur tête... Elle va s'effondrer, je l'espère. On se rend compte de tout le mal qu'elle fait. Depuis toujours, toutes les guerres, c'est à cause des religions. J'espère qu'un jour, elles vont disparaître.

Comment est-ce que vous pensez avoir survécu après tout cela ?

Vous enfouissez. Vous mettez cela au plus profond de vous. Secondo, je me suis investi dans le boulot. Je n'ai pas eu d'enfant, ça coule presque de source. Je n'ai pas voulu en avoir, c'est la fuite des responsabilités peut-être je n'en sais rien. Je me suis focalisé sur le professionnel pour dire, moi j'ai réussi ma vie, j'ai réussi cela.

C'est un peu comme si vous disiez « Malgré ce que j'ai vécu, j'ai réussi ma vie ».

Oui. Téléphone sonne...

Oui donc professionnellement. Je voulais avoir une belle maison, une belle pension. Je me suis axé là-dessus.

Vous vous souvenez un peu de votre adolescence ?

J'étais un rebelle comme pas permis, j'avais des cheveux jusqu'au bas du dos. Ce qui rendait mes parents fous mais qui m'amusait. J'étais un gars d'ailleurs, j'en ai pas raté beaucoup. J'ai eu une enfance assez tordue, au niveau relation sexuelle avec des femmes. J'ai eu beaucoup de relations avec des femmes mariées, pas avec des filles de mon âge. Je voulais me mettre à l'abri, ne pas tirer de conséquences. J'ai fait beaucoup de sport, de vélo. Je me dégageais pour ne pas rester à la maison. J'étudiais beaucoup tout seul, j'ai fait des centaines de kilomètres à vélo tout seul. J'essaye d'éviter les contacts. Même encore maintenant, mon épouse me dit qu'on a difficile à parler avec moi parce que je m'enferme. Elle me dit souvent que je devrais suivre une thérapie, ce que je veux bien croire. Je n'ai jamais essayé, je n'ai jamais voulu je ne sais pas pourquoi. Je n'avais peut-être pas envie de ressortir tout ça.

Peut-être que vous n'étiez pas prêt ?

Oui tout à fait. Il faut être prêt. Aujourd'hui, je ne m'attendais pas du tout à avoir une réaction comme ça. On peut me couper un bras, je ne pleure pas mais là...

Vous savez, les thérapies on peut en faire à tout âge. Si ça peut vous aider...

Oui je crois que je vais en faire une. Ça ne fera pas de tort. C'est peut-être pour vider ce sac où on met des cailloux sans cesse en plus.

Je peux me renseigner pour vous si vous voulez... Parce qu'on peut tomber sur de mauvaises personnes.

Oh oui, faite cela pour moi. J'ai mon épouse, vous savez on dit qui se ressemble s'assemble, qui a vécu ce type de problème. Elle a eu une amnésie totale sur son enfance. Elle a suivi des thérapies où on a eu droit à tous les charlatans du monde. C'est peut-être tout cela qui m'a fait reculer. C'est affolant, ça peut faire mal.

Je pense avoir fait le tour de mes questions. Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre dont vous voulez me parler ? Que je n'ai pas pensé poser ?

Je crois maintenant que je vais un petit peu dormir dessus. On peut se contacter. S'il y a un truc, je vous renvoie un message. Mais là je ne m'attendais à avoir une telle réaction.

D'accord, on se tient au courant. Merci beaucoup de m'avoir reçue.

Résumé

La pédophilie dans l'église Catholique est au cœur des médias depuis quelques années. En effet, depuis l'affaire du curé Vangeluwe de Brugge (NDLR : il avait abusé de deux de ses neveux et a été condamné pour ses actes), de nombreuses affaires de pédophilie éclatent en Belgique. Des centaines de témoignages ont été récoltés par la commission des abus sexuel de victimes de prêtres pédophiles. Cependant, de nombreuses victimes restent encore silencieuses et n'osent pas parler de leur vécu par peur des répercussions négatives sur elles et leur entourage. Certains chercheurs se sont intéressés aux dommages et intérêts des victimes. De ce fait, une compensation financière a été offerte à beaucoup d'entre elles. Néanmoins, très peu se sont intéressés au lien entre abus sexuel au sein de l'église Catholique et l'impact sur le développement moral, religieux et affectif des victimes.

Ce mémoire a pour objectif de mettre en lumière l'impact de ces événements sur le vécu des victimes. De ce fait, quatre témoignages de victimes ont été récoltés afin de construire ce mémoire. Après la présentation de concepts théoriques, les témoignages ont été comparés entre eux afin de relever les points importants du vécu des victimes. Ces témoignages permettent de mieux comprendre leurs ressentis et les conséquences qu'un abus sexuel commis par une personne de l'église peut avoir sur leur développement.